Mgr Dupanloup

DE LA MÊME COLLECTION

LACORDAIRE, par **Gabriel Ledos**, ancien élève de l'Ecole des Chartes, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale ; préface du **R. P. Ollivier**. Orné d'un portrait inédit en héliogravure.

J. H. NEWMAN, Essai de psychologie religieuse, par **Georges Grappe** ; préface de **Paul Bourget**, de l'Académie française. Avec un portrait inédit de Newman.

LE CARDINAL PIE, sa vie, son action religieuse et sociale, par **Dom Besse**, bénédictin. Orné d'un beau portrait.

FRÉDÉRIC OZANAM, par **Bernard Faulquier**, ancien élève de l'Ecole des Chartes. Orné d'une reproduction du buste d'Ozanam.

LA MORICIÈRE, par **Eugène Flornoy**. Préface du Comte **Albert de Mun**, de l'Académie française. Portrait et fac-simile de la signature du général La Moricière.

KETTELER « UN ÉVÊQUE SOCIAL », par **Jean Lionnet** ; préface de **Mgr Touchet**, évêque d'Orléans. Orné d'un portrait.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

ÉTUDES ET PORTRAITS LITTÉRAIRES. — Taine, Barbey d'Aurévilly, Guy de Maupassant, Pierre Loti, E. et J. de Goncourt, E. Lintilhac, Ollé-Laprune, Mme Séverine, Ch. Vincent, le P. Ollivier, Waldeck-Rousseau, Jules Tellier, Amiel. Un volume in-18 . . . . . 3 50

ART ET LITTÉRATURE. — E. M. de Vogüé, P. Loti, P. de Nolhac, A. Mæterlinck, H. Ouvré, F. Plessis, H. de Launay, A. Fogazzaro, J. Capperon, Mgr d'Hulst, J. Jaurès, H. Becque, Ch. Le Goffic, B. de Lacombe, E. Rod, T. de Wizewa, E. Gebhart, A. Mithouard, J. Lemaître, A. Hallays, J.-K. Huysmans, P. Arène, M. Bouchor, M. Emmanuel, F. Coppée. *Notes d'Art*. Un vol. in-18. . 3 50

LE SPIRITUALISME ET LE PROGRÈS SCIENTIFIQUE, 2 vol. in-12. . . . . 1 20

GRANDS PHILOSOPHES DU XIXe SIÈCLE. — H. Taine. 1 vol. in-12. . . . . 0 60

Même collection : **Auguste Comte**, 1 vol. in-12. . 0 60

Mgr DUPANLOUP

1802-1878

Eccl.
5

LES GRANDS HOMMES DE L'ÉGLISE

AU XIX^e^ SIÈCLE

VI

Mgr Dupanloup

PAR

Michel SALOMON

Préface de M. le Comte H. de Lacombe

Troisième édition

98675
28/4

PARIS

LIBRAIRIE DE P.-J. BÉDUCHAUD, ÉDITEUR

(*Librairie des Saints-Pères*)

83, RUE DES SAINTS-PÈRES, 83

1907

Tous droits de traduction et de reproduction réservés.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE :

« LA VIE »

CHAPITRE PREMIER

Avant l'Episcopat 3

CHAPITRE II

L'Episcopat. 41

DEUXIÈME PARTIE :

« L'HOMME ET L'ŒUVRE »

CHAPITRE PREMIER

L'Educateur 92

CHAPITRE II

L'Orateur et l'Homme d'action 124

CHAPITRE III

L'Homme intérieur. 154

Poitiers. – Société française d'imprimerie et de librairie.

PRÉFACE

DU COMTE H. DE LACOMBE

Monsieur,

Vous me faites l'honneur de me communiquer vos pages sur Mgr Dupanloup comme à un des hommes qui ont approché et connu ce grand évêque. Je vous apporte d'autant plus volontiers mon témoignage que, n'y voulant que la vérité, je n'aurai à y mettre que l'hommage de la plus profonde et persévérante admiration.

Le temps, avec la paix et le lointain qu'il amène autour d'une mémoire, agit inévitablement sur les jugements des hommes : il les fixe, les tempère, les corrige ; parfois il les affermit et les exalte ; parfois aussi il les change et les renverse. Il est des renommées qui subissent des déchets : au milieu des qualités saillantes, les parties faibles apparaissent ; ce qu'il y eut d'inférieur dans les mobiles perce à nu ; et, après avoir été trop indulgent pour le vivant, on se

reproche d'être trop sévère pour le défunt. Rien de pareil ne s'est produit en moi pour Mgr Dupanloup : voilà vingt-six ans qu'il est sorti de l'arène de ce monde, vingt-six ans qu'il n'est plus ; j'ai toujours senti croître, par le souvenir et la réflexion, l'extraordinaire respect qu'il m'avait inspiré. La science assure qu'on ne voit le ciel que la nuit. Sur le grand fond immobile de la mort, les vertus d'un homme se détachent mieux, comme les étoiles sur l'immensité silencieuse et noire.

Il avait reçu du ciel une âme généreuse et noble s'il en fut. Ce qui frappait tout d'abord dans son commerce, c'était la hauteur naturelle de ses pensées. Honoré de sa bienveillante amitié, l'ayant vu de près dans les circonstances les plus diverses et souvent les plus graves, je n'ai jamais remarqué en lui aucune trace de préoccupation personnelle, jamais une ombre d'orgueil, d'envie, de rancune, de calcul humain, d'ambition terrestre. Il a pu se tromper sur des questions de conduite ou sur des points de détail : il a pu excéder dans ses réprobations et dans ses résolutions : la flamme qui l'animait était toujours pure, toujours allumée à quelque foyer sacré, Dieu, la religion, la patrie, le bien des âmes, la paix des sociétés dans l'équité et le droit. Loin d'être impatient de la contradiction, il la provoquait et la supportait avec une facilité singulière.

Il consultait beaucoup, et des côtés les plus différents : même lorsque sa conviction était faite, il l'éprouvait encore par le choc des avis. Une fois sa décision prise, elle revêtait à ses yeux l'impérieuse majesté d'un devoir à remplir ; il l'exécutait simplement, sans souci des obstacles et des périls, avec une intrépidité tranquille où le sacrifice lui était un attrait de plus. Examinez-le à quelques-unes des époques qui firent date dans sa vie, au lendemain de 1830 lorsque la monarchie tombe, ou bien au lendemain du 2 Décembre lorsque l'Empire s'élève, ou encore à la veille du concile ; qu'on approuve ou qu'on désapprouve ce qu'il fit alors, force sera de reconnaître qu'entre les voies qui s'offraient à lui, il choisit celle qu'aurait déconseillée l'égoïsme attentif à se ménager et à se pousser. Tel il se montra jusqu'à la fin ; dans les derniers mois de sa vie, on vint lui dire que le ministère de M. Dufaure, qui, d'accord avec le pape Léon XIII nouvellement élu, désirait son élévation à la dignité de cardinal, lui saurait gré de ne pas faire d'éclat public contre le centenaire de Voltaire dont il regrettait, mais dont il ne pouvait empêcher la célébration presque officielle L'évêque répondit qu'il n'avait pas à entrer dans cet ordre de considérations ; et il lança ses lettres qui portèrent coup.

Dans un chapitre de votre ouvrage où vous étu-

diez avec beaucoup de finesse et de sagacité l'instituteur dans Mgr Dupanloup, vous dites, d'un mot très heureux, qu'à son petit séminaire de Paris il avait inauguré l'éducation par l'honneur. L'honneur, le respect de soi-même, la délicatesse suprême et l'exquise pudeur de l'homme! Mgr Dupanloup compléta sa méthode par son exemple, il fut un type achevé d'honneur. Dans cet art difficile de l'éducation, il avait eu pour inspirateur et pour collaborateur un maître que vous ne me semblez pas estimer à son incomparable valeur, Fénelon, ce limpide et merveilleux esprit qui eut presque autant de génie que Bossuet et bien plus d'intelligence que Voltaire. Le Télémaque *dont vous parlez avec un demi-sourire est une imitation originale de l'antique et un chef-d'œuvre, unique en son genre, de la littérature moderne : beau vase grec où fut versée la divine liqueur de l'Evangile. Au milieu des fictions, et même, si vous le voulez, des chimères, le moraliste, le connaisseur des âmes, le directeur des consciences, s'y révèlent à chaque instant par des traits profonds. Un des anciens élèves du petit séminaire de Paris, Mgr Coullié, le vénérable archevêque de Lyon, se plaît à raconter l'effet prodigieux que, dans ses entretiens de la lecture spirituelle, l'abbé Dupanloup produisit sur son jeune auditoire en lui expliquant d'après le* Télémaque, *les âges de la vie.*

Fils d'un siècle agité, Mgr Dupanloup eut, plus encore que Fénelon, né en des temps plus sereins, l'âme vibrante. Elle passait dans sa parole. Elle faisait son éloquence d'une pénétrante puissance. Peu d'orateurs l'ont égalé, et il n'y a que M. Berryer qui l'ait dépassé dans le pathétique, dans les cris familiers et sublimes. Sa sensibilité ardente, sa fraîcheur d'impressions ne surent jamais vieillir. Il les gardait sous ses cheveux blancs. Il aimait avec ravissement un beau paysage, et plus encore une belle œuvre, et plus encore une belle action. Il s'attendrissait jusqu'aux larmes devant l'héroïsme. Il n'avait rien du pharisien. Ses entrailles s'ouvraient à toutes les misères et à toutes les douleurs humaines. Il avait la passion et la compassion. Dans ses récits de jeunesse, M. Ernest Renan, qui n'est pas sans critiquer son ancien maître, s'interrompt pour s'écrier : « Quel bon et grand cœur ! » De ce bon et grand cœur, n'avait-il pas un souvenir qui était comme attaché à sa vie ? L'abbé Dupanloup, qui l'avait distingué enfant, venait le voir au séminaire de Saint-Sulpice où il était entré. Un jour il crut sentir, dans quelques paroles embarrassées du séminariste, le doute qui couvait, prêt à faire explosion : « Mon enfant, lui dit-il, si vous êtes troublé à ce point, pourquoi continuez-vous à communier ? » Le jeune homme répondit que, s'il ne communiait pas,

***

il devrait quitter Saint-Sulpice, et que, s'il quittait Saint-Sulpice, il ne saurait où aller. « Avant tout, reprit le prêtre, le vrai prêtre, cessez ce sacrilège, ne mettez pas sur vous cette malédiction. » Tristement, avec une douceur affectueuse, il lui glissa dans la main les ressources qui lui permettraient de sortir au plus vite de la pieuse maison et d'orienter sa vie ailleurs. A cette scène ineffaçable, Mgr Dupanloup fit une allusion rapide dans son Avertissement à la jeunesse et aux pères de famille *où, prenant à partie M. Renan à l'occasion de ses attaques sans merci contre cette Eglise qui l'avait nourri, il écrit : « Je ne puis me défendre d'ajouter que, parmi les choses saintes que M. Renan devrait respecter et qu'il ne respecte pas, il en est une dont il devrait lui être à jamais impossible de parler : c'est l'Eucharistie. Il m'entend, et je sais ce que je dis. »*

Même pour nous autres profanes, il offrait ce caractère attachant qu'en lui les qualités naturelles de l'homme et les vertus surnaturelles du prêtre se fondaient dans une forte et aimable harmonie. Il avait l'enthousiasme dans l'imagination et la règle dans les pensées. Tout ce que son siècle avait conçu de meilleur frémissait dans ses généreux instincts, mais apaisé et ordonné, au sein d'un idéal vivant. On le sentait sympathique et supérieur aux aspira-

tions où s'agitaient ses contemporains. Il les comprenait assez pour être entendu d'eux ; ce n'était pas un étranger, encore moins un ennemi, c'était un homme du pays, du même pays intellectuel et moral, arrivé plus vite et plus haut. Il attirait et imposait. Les foules comme l'élite venaient à lui. Je l'ai vu dans des réunions brillantes où il passait et ne s'arrêtait pas, parmi les princes de la naissance, de la fortune et de l'intelligence ; leur pair à tous, il se distinguait de tous par sa prééminence d'homme de Dieu. Jamais négligé, toujours simple, sans la vaine pompe qui enfle et amoindrit, n'ayant d'ornement que sa croix d'or sur sa poitrine, il avait grand air et une sorte de rayonnement.

C'est qu'en effet, chez Mgr Dupanloup, le prêtre n'avait pas étouffé l'homme ; il l'avait épanoui dans sa richesse native. Le grand homme sortit du bon prêtre. Prêtre, il l'était avec un soin jaloux, non seulement par l'onction sainte, mais par ses pratiques minutieuses, par ses habitudes de séminariste, par l'austère règlement de ses journées ; au milieu de ses travaux et de ses affaires, son feu sacré brûlait toujours, — ce feu qu'il répandait dans les cœurs en lumière chaude, et qui remettait sur bien des lèvres les paroles des pèlerins d'Emmaüs après leur rencontre du Christ ressuscité. Que de personnes ont trouvé, depuis la mort de Mgr Dupan-

loup, qu'il s'était fait un froid dans leur vie !

Il fut évêque comme il était prêtre, sans réserve, sans partage, tout entier à sa mission divine. Lorsqu'ils le voyaient engagé dans des combats aux quatre coins de l'horizon, quelques gens du monde se demandaient si son diocèse ne souffrait pas. La réponse est dans la variété presque infinie des œuvres qu'il a fondées, dans les maisons d'éducation qu'il a instituées, dans les églises qu'il a élevées ou relevées, — le tout avec une gestion si vigilante qu'après trente années de l'épiscopat le plus fécond, il n'a pas laissé à ses successeurs un sou de dette, et qu'il leur a même laissé (pour ne citer qu'un exemple) de quoi doter leur cathédrale d'orgues, de cloches et de splendides vitraux où l'épopée de Jeanne d'Arc, que son éloquence avait chantée, étincelle dans la couleur et la lumière. Le P. Gratry, dans ses Sources, *disait que ce que Massillon avait composé de plus beau, c'étaient ses discours synodaux pour ses curés d'Auvergne. Sans aller jusque-là pour Mgr Dupanloup, on peut dire que ses instructions, même administratives, à ses doyens et à ses prêtres, se lisent avec admiration, même après ses panégyriques de la libératrice d'Orléans, ses adieux au P. de Ravignan, aux martyrs de Castelfidardo, à Lamoricière, ses discours de Malines et de Versailles. Dans ses amertumes et*

dans ses fatigues, en butte à l'ingratitude, à l'abandon, à des soupçons douloureux et à d'effroyables injures, il répétait avec bonheur le mot de l'un de ses prédécesseurs sur le siège d'Orléans, qui, jeune prêtre, avait été, sous le Directoire, déporté à la Guyane : « Une bonne messe console de tout. » Vieux, malade, infirme, à cet âge où ceux qui ont le plus agi se découragent d'avoir fait si peu, et où « le rien de tout », dont parle Bossuet, se montre avec une intensité poignante, il était toujours le même, vaillant, la croix ou l'épée en main, invaincu même dans la défaite. Cet intarissable flot de vie qu'il portait en lui, Mgr Dupanloup l'alimentait à la source éternelle qui est Dieu dans les sacrements de son Eglise.

Si j'avais à marquer la figure historique de Mgr Dupanloup, je ne sais si je ne lui appliquerais pas le nom de médiateur qui fut donné au soldat devenu évêque, l'un des fondateurs de la France, notre apôtre national, saint Martin. Comme l'évêque de Tours du quatrième siècle, l'évêque d'Orléans du dix-neuvième a été un médiateur entre un monde qui finissait et un autre qui commençait. Venu au confluent de deux sociétés, il a cherché, sans qu'il y eût ni vainqueurs ni vaincus, à les unir dans la justice. La Révolution française avait ressemblé à cette réforme que Bossuet appelait « le point san-

glant de la rupture ». La façon dont elle s'était faite était en désaccord avec les lois de l'expérience et de la science, telles qu'à la veille de 1789 le génie de Linné les avait formulées dans l'adage : « La nature ne fait pas de sauts », et telles qu'à la même époque un poète, qui parlait comme le botaniste, les avait exprimées à son tour, dans une autre sphère :

Sur des pensers nouveaux, faisons des vers antiques...

En une ère de révolution, Mgr Dupanloup fut un homme d'évolution. Il prouva, par son propre exemple, qu'individus et peuples peuvent se transformer sans se renier, sans se couper en deux, et sans se déshonorer. Il présenta un échantillon superbe de la manière dont l'Eglise, à jamais posée sur son axe immuable, enseigne et pratique la maxime inspirée de Dieu, qui recommande, non d'innover, mais de renouveler : non nova, sed nove !

Dernier né de l'antique clergé de France qui, sorti des prisons et des catacombes, se ressouvenait des jours tranquilles où ses privilèges étaient compensés par ses bienfaits, il avait eu quelque peine à se détacher de cette belle vision du passé qui charmait ses yeux et satisfaisait son cœur. Lorsqu'il eut reconnu que c'était fini, bien fini, il ne s'attarda pas dans d'inutiles regrets ; il se rendit compte que

l'esprit d'égalité, qui n'est pas toujours l'esprit d'équité, était maître sans retour. et que le violenter, ce serait livrer bataille à un colosse brutal pour un fantôme vain. Les catholiques, un peu plus tôt. un peu plus tard, seraient humainement perdus dans le monde entier, s'ils ne se jetaient pas résolument à la nage dans la liberté commune.

Réservant ce qui est antérieur et supérieur à toutes nos idées courantes, l'homme de Dieu ne chicana, ni ne tourmenta, ni ne provoqua la société moderne ; il lui prit ses armes licites pour l'amener et. au besoin, la contraindre à la paix. La paix : ce fut sa devise. Il eut occasion de le dire, un jour, dans une circonstance mémorable, où il était traduit devant les tribunaux pour avoir jugé sans miséricorde ce qu'il considérait comme la pire des hontes : un évêque servile. Il confessait très haut que, par sa flétrissure terrible. il avait voulu fermer une brèche où nul ne fût tenté de passer. Il continuait : « Je suis et j'ai toujours été l'homme de la paix. C'est l'histoire de ma vie. Ma pauvre vie ne mérite pas d'histoire ; mais enfin, c'est l'histoire de ma vie. Et si j'ai trouvé en ce monde de nobles amitiés et aussi de violents adversaires, c'est parce que j'ai toujours été l'homme de la paix. » Il appelait en témoignage cette loi de 1850, qu'on nomme la loi Falloux, et qu'on pourrait appeler la

loi Thiers, — loi qui, déchirée par l'intolérance et la haine ne fut pas moins, comme il s'en vantait noblement, une loi « de liberté et de justice pour tous ».

Cette ferme intelligence de son temps lui ôtait-elle l'ardeur, avec l'espérance ? Non ; elle lui était un stimulant d'action. Connaissant mieux la société, il défendait mieux la vérité. Par des déclamations contre les périls imaginaires, il ne créait pas les périls réels. Il ne se faisait pas des adversaires partout. Par delà les neutres et les indifférents qu'un peu de sagesse et de mesure change en alliés, il discernait et visait l'irréconciliable ennemi, celui qui est le mal, celui qui est Satan. Quoiqu'il fût d'un tact théologique très sûr, que l'étude et la méditation avaient confirmé, ce n'était pas un de ces théologiens de cabinet qui légifèrent hors de terre ; il était évêque, avec charge d'âmes. Il allait au plus pressé. S'il attacha tant de prix et mit tant de passion au maintien du pouvoir temporel, c'est qu'il voyait la politique folle, qui, en Italie et en Allemagne, ébranlait les assises de la grandeur française, enfermer peu à peu l'Eglise dans le dilemme qu'un observateur récent exposait en ces termes d'une incontestable gravité : « La chute du pouvoir temporel a créé pour la Papauté une situation inextricable. Si elle l'accepte résolument tout en res-

tant à Rome, elle devient une institution italienne ; si elle quitte Rome, elle perd sa base historique à laquelle est dû tout son prestige (1). »

Au dedans de la France, Mgr Dupanloup vit, s'il est possible, plus clair encore. Les événements lui ont donné raison, plus, peut-être, qu'il ne le croyait lui-même. Tandis que plusieurs rêvassaient de Charlemagne et de son bras vengeur, il montrait, dans un délai qui se rapprochait sans cesse, les temps durs où il nous faut vivre. Dès 1864, il dénonçait dans la Ligue de l'enseignement une conspiration contre la liberté religieuse et la foi nationale. Une de ses brochures, — dont le titre l'Athéisme et le péril social *étonnait, il y a quarante ans, — éclata, au milieu des prospérités de l'Empire, comme une prophétie qui, bientôt scellée par les horreurs de la Commune, n'a pas encore dit son dernier mot dans le sang. L'évêque avait déjà prévenu son pays par son* Avertissement à la jeunesse et aux pères de famille. *Il ne s'y était pas attaqué à quelques enfants perdus, à quelques subalternes sans crédit ; il avait frappé à la tête les vrais coupables, les hommes, fussent-ils rentés, décorés, courtisés, honorés, dont les doctrines allaient couler en crimes. Comme on le conjurait de ménager ces puis-*

(1) G. Monod, membre de l'Institut, dans la *Revue historique*, mai-avril 1901.

sances en vogue, il avait refusé par ces fières paroles : « On m'a loué, on m'a blâmé d'aimer la liberté. Sans répondre ni au blâme ni à l'éloge, je dirai simplement ici aux hommes à qui la liberté est chère, que je la trahirais en même temps que la vérité, si je ne parlais pas. C'est précisément parce que je n'invoque aucun bras séculier, que c'est pour moi un devoir impérieux de parler. Sans cela, la liberté serait trop commode ; elle deviendrait la porte ouverte d'une citadelle désertée. La vérité se passe d'être protégée ; mais il faut qu'elle soit toujours défendue. »

Ainsi se dessina, dans le contraste et l'harmonie, la physionomie de Mgr Dupanloup : il a plongé dans deux mondes ; au passé il appartient par ses vertus qui étaient de tous les temps, et à l'avenir par ses aspirations qui étaient bien de son temps. C'est pourquoi son influence n'est pas morte avec lui ; sa renommée n'est pas allée s'enfouir dans les oubliettes des musées et des bibliothèques : elle rayonne toujours. Comme la châsse de saint Martin qu'on portait dans les batailles, sa vaillante mémoire présidera longtemps encore à toutes celles où, dans les deux hémisphères, la liberté des consciences chrétiennes sera l'enjeu. Les derniers évêques de la vieille France qu'avait baptisée saint Remi, les Quélen, les Frayssinous, les Rohan, les Berderies

l'avaient béni comme leur fils de prédilection ; et, il y a quelques années, au nom de la jeune Eglise de la libre Amérique, Mgr Ireland, archevêque de Saint-Paul, le saluait comme un ancêtre, dans sa cathédrale d'Orléans, devant son tombeau, près de la bannière déployée de Jeanne d'Arc.

Je vous félicite, Monsieur, d'avoir entrepris l'histoire de cet évêque qui, de toutes les qualités, eut d'abord celle qui les suppose ou les vaut toutes, la grandeur. J'avais déjà lu vos savantes études sur quelques célèbres penseurs abstraits, comme MM. Comte et Taine ; j'avais été frappé de l'aisance avec laquelle vous aviez mis un peu de clarté dans des élucubrations philosophiques, souvent épaisses, et porté le flambeau dans ces nuits à peine sillonnées de lueurs. Avec Mgr Dupanloup, vous abordiez une existence de plein jour qui s'est passée au soleil, dans le labeur, la lutte et l'action. Votre talent s'en est bien trouvé, et il a gagné au contact de cette gloire faite de lumière et de vie.

Un ancien vicaire général de Mgr Dupanloup, Mgr Lagrange, mort évêque de Chartres, a écrit une histoire complète du prélat qu'il aimait. A côté de ce monument durable de fidélité, de sincérité et de vérité, votre livre, mince de volume, riche d'idées et de vues, fera bonne figure. Ce sera la statue en réduction d'un évêque immortel ; et je souhaite que,

perpétuant son nom, elle participe de son immortalité.

Veuillez, Monsieur, agréer, avec mes remerciements pour la confiance que vous m'avez témoignée et la jouissance que vous m'avez procurée, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

H. DE LACOMBE.

Orléans, 10 novembre 1903.

Première Partie

LA VIE

CHAPITRE PREMIER

AVANT L'ÉPISCOPAT.

Aux premières lignes du *Journal intime* paru l'an dernier, précieuse autobiographie d'âme, sans souci littéraire, informe souvent et, peut-on dire, non « écrite », nous lisons : « 3 janvier 1802. A Saint-Félix... Je naquis en danger de mort... Né à quatre heures, baptisé à huit heures. »

A l'acte de baptême du futur évêque d'Orléans, comme à son acte de naissance, figure le nom qui sera le sien sans devenir celui de sa mère. Tristesse ignorée de l'enfant, préparée à l'homme. On saura, un jour, par de durs rappels, lui en aviver la souffrance.

Son père, Jean-François Dupanloup (1), était le sixième enfant d'une modeste et honnête famille d'Annecy qui en comptait douze, dont

(1) Nous nous en rapportons, sur cette question d'origine, à la *Vie de Mgr Dupanloup*, par M. V. Lagrange, abondante et précieuse source de renseignements.

quatre, soldats de la République, avaient conquis l'épaulette durant les grandes guerres. — Peut-être cette parenté militaire n'est-elle pas à négliger dans la vie de l'homme d'action et de combat que nous allons raconter. — Sa mère, Anne Dechosal, née aussi de braves gens de la même ville, assuma seule la charge de l'élever. Elle y dépensa une tendresse vaillante que devait récompenser l'amour plus encore que la gloire de son fils.

Il la paya vite de son zèle pour l'instruire. A trois ans, « à genoux devant une chaise, la tête dans ses deux mains », il s'absorbait avec « délices » dans le *Magasin des enfants* (1). Et, aussi précoce que le goût de l'étude, s'annonçait en lui le goût des choses religieuses. Il garda comme un parfum dans l'âme le souvenir des fêtes fleuries, des reposoirs de verdure, des processions foulant des jonchées de feuillage. Le sentiment de la nature s'y mêlait à l'émotion pieuse. Il l'avoue : « Cette fraîcheur me charmait... J'ai toujours aimé le printemps... »

Une initiatrice, qu'il nomme, n'avait pas peu contribué, sans doute, à lui en découvrir la poésie. Voyez, à la seconde page du *Journal*, cette

(1) C'est encore son *Journal intime* qui nous l'apprend. Nous y puiserons souvent sans l'indiquer.

note : « Tante impie : Rousseau... » C'est « tante Gay » qu'il veut dire ; tante Gay, « grande lectrice des écrivains du dix-huitième siècle. » Il se promenait souvent avec elle autour d'Annecy : à la Puya, où il allait voir une brave femme qui l'affectionnait, « la Françon », à Sainte-Claire, dans les bois de Sainte-Catherine... — N'y passèrent-ils pas une nuit, dans ces bois, égarés, lui enveloppé d'un châle, couché sur un arbre abattu ? — Chemin faisant, il cueillait des violettes, des primevères, et l'on imagine tante Gay l'aidant à grossir le bouquet. Fervente de Jean-Jacques le botaniste, elle encourageait, on peut le croire, le jeune herboriseur. Bien des années après, le prélat, haut théoricien de pédagogie, condamnait avec une juste rigueur l'*Emile*, cet « effroyable roman d'éducation ». Il serait piquant de se demander si, à travers les causeries de sa tante mécréante et lettrée, rien de Rousseau, ne fût-ce que le goût des fleurs, n'avait filtré en lui, et si l'amateur de primevères ne fut point redevable à l'amateur de pervenches.

« Je devrais être impie », écrit-il. Non, pourtant, puisque, sans compter celle de sa mère, l'influence d'un grand-oncle annulait celle de la naturaliste incrédule, compagne de ses excursions. L'intéressante figure que celle du curé des

Bauges, « spirituel et gai, avec un fonds de foi et de piété solides, franc comme l'or. » Le *Journal* ajoute : « généreux ». Il donnait à son petit-neveu des pièces de huit sols. En même temps, il lui parlait du bon Dieu. On imagine, en un plaisant vis-à-vis, le portrait de ce prêtre jovial et pieux et celui de la tante philosophe.

Félix Dupanloup avait sept ans lorsque sa mère et lui quittèrent Annecy pour Paris. De ce voyage commencé dans un « char de côté », qui, en un jour, fit quatorze lieues, il se rappelait, quarante ans après, les moindres détails : sa couchée dans un village, où, raconte-t-il, nous « arrivâmes le soir, aux lumières qu'on voyait de loin sur le coteau » ; la traversée de Genève, le lendemain ; l'ascension de la montagne de Gex, d'où il jeta sur la Savoie un dernier regard avec un long adieu. Il alla ensuite « le visage tourné ailleurs ». Une autre vie s'ouvrait devant lui « au détour de la Roche du Jura ».

C'était alors la pleine gloire de l'Empire. A Paris, le petit Savoisien vit des illuminations de fêtes, des splendeurs militaires, entendit des salves de victoires. Puis les désastres vinrent, et la fin de l'épopée se précipita ; cependant une image radieuse allait clore, pour cette période,

les souvenirs de l'enfant. Certain dimanche de juin 1814, alors que les canons encombraient encore les places de la capitale, un cortège imposant et pacifique se déroula par les rues tendues de blanc. La guerre était finie, les Bourbons rentrés. Les lis de France et les roses de la Fête-Dieu mêlaient leurs pétales (1). Le royaliste que fut et resta Mgr Dupanloup n'oublia jamais ce spectacle (2).

L'existence fut pénible à la Savoisienne, perdue avec son fils dans la grande ville. Pour suffire aux exigences de ses visées maternelles, il lui fallut travailler durement. L'enfant parlait de se faire architecte et suivait un cours de dessin. Elle ne put, faute d'argent, le maintenir à Sainte-Barbe, où elle l'avait mis, à dix ans, externe. Une « bonne famille » de leur voisinage voulut bien s'intéresser à lui et lui prêter des livres, corriger ses devoirs. Il raconte modestement que ces relations l' « élevèrent », « le polirent ». L'idée lui

(1) Ce souvenir est évoqué avec grâce par le comte Hilaire de Lacombe dans un article intitulé : *Deux centenaires. — Félix Dupanloup et Henri Lacordaire.* (*Correspondant* du 10 mai 1902.)

(2) Indiquons, une fois pour toutes, que, la publication des « Grands hommes de l'Église » étant étrangère à la politique, nous n'entendons ici prendre parti pour aucune forme de gouvernement ; nous nous bornons à nous faire l'interprète des sentiments et opinions de Mgr Dupanloup.

vint d'être avocat. Rêve fou, dans l'état de ses ressources ; car une quasi détresse se laisse deviner chez le pauvre ménage qui cherche son gîte de la rue Saint-Jacques à la rue Saint-André-des-Arts, près de cette église Saint-Séverin où il ira si souvent prier.

L'enfant priait avec sa mère. La piété lui manquait encore cependant, et, si ses notes intimes ne sont pas trop sévères, il avait besoin presque de se convertir. Il avait « laissé là » catéchistes et confesseurs de Saint-Etienne-du-Mont, qui ne l'avaient ni intéressé ni touché. Touché, il importait avant tout qu'il le fût. Les besoins du cœur commandaient en lui. « Mon cœur cherchait », dit-il, parlant du désir d'amitié qui le faisait se mettre en quête des nouveaux venus, à la « Petite Communauté ». Dans l'ordre proprement spirituel, il lui fallait aimer. A cette « Petite Communauté », où nous le verrons entrer au lendemain de sa confirmation, tout le rebuta d'abord, parce que, avoue-t-il, « je ne sentis pas qu'on m'aimait. » Personne qui s'emparât de lui par le cœur. Tout son entourage, y compris son confesseur, était « officiel ». Il ajoute : « Je l'étais moi-même » ; et, plus loin, mot exquis : « L'ami de mon âme me manquait ».

Il l'avait rencontré auparavant, ou plutôt il en avait rencontré plusieurs à Saint-Sulpice, où il

avait suivi le catéchisme de première communion, refusé, comme trop jeune, par les prêtres jansénistes de Saint-Etienne-du-Mont.

Nous nous arrêterions longtemps, si nous en avions le loisir, au catéchisé que fut dans la fameuse « chapelle basse » le futur grand catéchiste. Il a raconté lui-même l'émotion qui le remua lorsque, pour la première fois, il en descendit les marches (1). Ce qu'il n'avait éprouvé nulle part ailleurs, il l'éprouva dans cette crypte où l'on sut le comprendre et mettre le doigt sur sa fibre intime : « Tout me plaisait au catéchisme... » Aussi y faisait-il tout très bien, assidu aux réunions, exact à rédiger ses analyses et à composer des prières, sans oublier la « résolution » à formuler, selon l'usage, à la fin de chaque *Diligence*. Mais n'allons pas, là-dessus, le prendre pour l'élève modèle, type de docilité tranquille, confit dans ses devoirs et ses leçons. Il lui fallait se vaincre pour ne les point sacrifier au jeu, et encore lui arrivait-il de succomber à la tentation. Ce petit garçon, au visage haut en couleur sous des cheveux noirs drus, vif de regard et prompt de propos, avec une surabondance de vie, un besoin d'action violente, n'incarnait point un fade exemplaire d'enfant bien sage.

(1) Dans son *Œuvre par excellence* ou *Entretiens sur le catéchisme*.

Ses préparateurs à la première communion devinèrent les ressources de sa riche nature. Un de « ces Messieurs » le heurta néanmoins. Comme il cherchait un confesseur, il se vit éconduit par « un grand, M. Dehansy », « très bon », paraît-il, mais trop occupé, et ce refus lui était une meurtrissure, quand « un M. de Keravenant », ému de compassion, lui donna pour le lendemain un rendez-vous auquel il ne manqua pas. Elle fit époque dans sa vie, cette confession qui l'allégea si joyeusement. « Je sautais, dit-il... » Il courut au Luxembourg, où jamais il n'avait joué si victorieuse partie de barres.

Première communion, « mot aimable », plein de vertu secrète, qui « purifie même à l'avance ». L'évêque l'a écrit d'après les souvenirs de l'enfant. Dans cette douzième année, bénie par l'Évangile (*factus annorum duodecim*), il envisageait sa première communion comme « le grand but ». L'heure désirée arriva ; le souvenir qu'il en garda fut celui d'une commotion aussi forte que douce, d'un « grand saisissement » auquel succédèrent confiance, gratitude, joie vive. Le lendemain, au séminaire, pendant la récréation du soir, visite à ses catéchistes ; « ce fut une ivresse. » Dès lors, il ne sut se plaire qu'avec eux, les visitant, servant leurs messes.

Le jour de sa confirmation, à l'issue de la cérémonie, comme il descendait les marches du grand péristyle de Saint-Sulpice, l'un d'eux, M. Meniaud, lui dit à l'oreille : « Que voulez-vous être en ce monde ? » Déjà sa vocation était fixée ; mais, estimant ses visées trop hautes, il n'osa les avouer, et répondit : « Avocat. »

Peu après, ne voyant plus au catéchisme ses deux voisins habituels, il demanda où ils étaient. On lui dit : « A la Petite Communauté. » Il alla les y rejoindre.

La Petite Communauté était une école destinée à préserver les vocations. Nous avons, par anticipation, indiqué combien peu y fut comprise la chaude et aimante nature de Félix Dupanloup. Il sentit, en y entrant, tomber sur ses épaules un manteau de glace. Il a écrit : « Tristes temps... » Et lisons les notes que l'élève, à bien des années de distance, donnait à ses maîtres : « M. Bardin, froid, ne s'occupait guère de nous... M. Georget, dur, nulle affection » ; excellent homme pourtant, prend-il soin d observer, et « si bon pour les enfants... me prit de travers, je crois ». M. Poiloup, par la plus regrettable des erreurs, travaillait à refouler cette âme faite pour s'épandre. Tristes temps, oui, temps de méprises obstinées, de froissements involontaires et profonds, de petites ini-

quités cruelles. Pourtant quelques rayons de soleil traversèrent ces années sombres ; par exemple, le jour que la Petite Communauté alla en promenade à la maison de Vaugirard : « Effet du printemps, du gazon, des violettes... j'avais une vie extraordinaire. » Sans doute, ces violettes-là lui rappelaient celles de la Puya, de Sainte-Claire, des bois de Sainte-Catherine, et il revoyait tante Gay.

Le travail, d'ailleurs, eût suffi à lui adoucir plus d'une peine. Dès longtemps, nous le savons, l'étude lui était une jouissance. Il déclare : « J'aimais l'*Epitome*. » Il aimait jusqu'aux déclinaisons et aux conjugaisons. Il était déjà celui qui devait dire : « Je ne puis feuilleter un rudiment sans plaisir. »

Mais voici quelque chose de meilleur. La Petite Communauté suivait à Saint-Sulpice l'*Académie* (1), où il retrouva en partie « le bonheur des catéchismes ». Il régnait là « un bon goût, un bon ton, un bon langage, une bonne compagnie... C'était excellent... ». Rapprochons telles pages de Renan sur Saint-Sulpice, « excellente école de style » (2). La concordance de ces témoignages vaut qu'on la souligne.

(1) On donnait ce nom au catéchisme de persévérance
(2) *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, p. 218-222.

Renan juge sévèrement, au point de vue des classes, le petit séminaire Saint-Nicolas du Chardonnet, au temps où il avait pour directeur M. Frère. C'est alors que Félix Dupanloup y entra, et il y trouva « un grand goût d'études ».

Il y noua des amitiés *littéraires ;* quelques-unes de ses prédilections y naquirent pour les maîtres écrivains du passé. Virgile le séduisit. Il lut avec délices l'*Enéide*, les *Eglogues*, non toutefois sans mise en garde contre certain « attendrissement vague ». Il atteste que la rhétorique était forte. De sa seconde il date l'influence que prit sur lui Fénelon. C'est l'auteur qu'il devait fréquenter le plus assidûment, et l'on sait quel précieux recueil d'extraits il en offrit aux « hommes du monde » (1). En reconnaissance de ce présent, excusons son inclination persévérante pour le *Télémaque*.

Ce n'était pas le *Télémaque*, mais les *Géorgiques* qu'il lisait, certain jour, en plein champ, au pied d'un arbre, sur la route de la Roche-Guyon. Agréable souvenir que ce voyage pédestre, son premier *spaciement*. Il allait chez le jeune duc de Rohan, devenu l'abbé de Rohan après le tragique

(1) *Le Christianisme présenté aux hommes du monde par Fénelon.*

événement qui l'avait rendu veuf. L'espace nous manque pour dire comment le fils de la pauvre Savoisienne avait ses entrées sous ce toit princier. Non encore séminariste, simple *nicolaïte*, le voilà dans ce château où, disait-on, allaient « se polir les diamants du sanctuaire » (1). Auparavant il avait été accueilli à Courcelles (2). Nous ne pouvons énumérer les amitiés précieuses qu'il fit dans ces deux maisons. Il estimait que la Roche-Guyon et Courcelles avaient « sauvé son âme, sa vocation, et préparé tout son ministère ». L'abbé de Rohan, qui ne lui écrivait jamais sans finir par cette recommandation : « Soyez un saint... », fut, on n'a pas exagéré, « l'ange gardien de sa jeunesse ». L'abbé Borderies, qu'il rencontra peu après, lui fut plus encore, s'il est possible. Il se plaisait à répéter : « Je lui dois tout ». Rare faveur : la voie lui fut tracée par un jalonnement d'amitiés.

Il n'avait pas encore achevé sa rhétorique lorsqu'il rencontra M. Borderies. L'ex-professeur de Sainte-Barbe, futur évêque de Versailles, qui, apparemment, pressentait les destinées de cet adolescent, l'introduisit, encore écolier, dans la

(1) Mgr Lagrange, ouvrage cité.

(2) Le château de ce nom, situé près de Pontoise, appartenait à la famille de Borie.

familiarité des Frayssinous et des Quélen. A la Petite Communauté, un fin observateur, M. Teysseire, avait averti l'aveugle et obstiné M. Poiloup : « Soyez tranquille, cet enfant sera l'honneur de l'Eglise ». Au château de la Queue, comme on passait de la salle à manger au salon, Frayssinous le prit par le bras, et dit en souriant : « C'est le passé qui s'appuie sur l'avenir. »

Le *nicolaïte* est devenu séminariste. Nous voudrions avoir le loisir de le suivre à Issy, dans cette vieille maison, de si grand air, où il aura d'illustres compagnons ; dans ce parc dont il aimera les grandes allées, où il cueillera des primevères, en lisant Fénelon. Il se mit avec ardeur à la philosophie, qui ne devait pas, notons-le, non plus qu'aucune pure spéculation, tenir une grande place dans sa vie. Il se montra zélé pour les exercices, pour tout ce qui était de règlement, y compris les jeux ; boute-en-train comme, dans son enfance, au Luxembourg et à Saint-Nicolas. Il fut pieux. Sa ferveur parut même sujette à des transports qualifiés par lui-même « indiscrets ». Une de ses lettres à M. Borderies témoigne de ses sentiments à cette époque : « Je ne puis, écrivait-il, me trouver auprès d'un

diacre sans éprouver une émotion profonde en pensant qu'il va être prêtre. »

Alors qu'il était à Issy, quelqu'un y passa qu'il ne fit qu'entrevoir, mais à qui, aussitôt attiré, il se sentit lié à jamais; c'était un homme d'aspect doux et grave, proche de la trentaine, magistrat déjà célèbre, M. de Ravignau. Vers le même temps, il rencontrait chez l'abbé Borderies un jeune avocat, « fin, délié, élégant », qu'il allait avoir, deux années, pour condisciple à Saint-Sulpice, et qui se nommait Lacordaire.

Peut-être lira-t-on avec surprise qu'à Saint-Sulpice des doutes pénibles sur sa vocation l'assaillirent. Ils se dissipèrent soudain par la vertu d'un enseignement, non reçu, mais donné. Tant il est vrai que Félix Dupanloup était fait pour l'action, puisque son début dans l'action lui fut une décisive révélation de lui-même. Dès qu'il professa le catéchisme de semaine, tout s'affermit en lui et se pacifia. Et non seulement finirent ses incertitudes sur sa destination à la prêtrise, mais l'orientation de son ministère s'ensuivit. Quand, le soir même du jour où il reçut les saints ordres, il offrit les prémices de sa parole sacerdotale aux enfants de son catéchisme, il semble que, par une inspiration, l'orateur, déjà né en lui et manifesté, mais qui allait prendre son essor, voulût

se déclarer issu du catéchiste. Nous verrons de même l'éducateur en sortir. Ainsi le grand ouvrier de bien que fut le prêtre, puis l'évêque, procéda de l'humble enseignant qui s'essaya dans la chapelle basse de Saint-Sulpice.

Aussi bien le catéchisme, tel qu'il le concevait, était-il mieux qu'un cours de religion plus ou moins élémentaire Il y voyait un moyen de formation morale profonde. Mais il ne pressentait pas qu'il conquerrait la renommée par cet enseignement distribué à des enfants dans un sous-sol, et que — osons le mot — il y gagnerait une vogue mondaine.

Ses leçons aux premiers communiants le désignèrent, encore séminariste, au choix de M. Gallard, curé de la Madeleine. A dire que l'abbé Dupanloup fonda les catéchismes de l'Assomption (1), nous exagérerons à peine. D'une œuvre restreinte et languissante il fit un apostolat actif et large. Comment ? Par cet art d'organisateur qui dès lors parut l'une de ses qualités maîtresses, plus encore par la vie qui émanait de lui. A ce qui était froid il communiqua sa chaleur intime ; il releva ce qui était fade par cette variété vive qu'il appelait « le condiment ». Où l'on n'avait

1) La paroisse de la Madeleine n'avait alors d'autre église que celle de l'Assomption.

su trouver que la matière d'un morne et monotone enseignement, il mit l'intérêt d'un « drame », d'un « poème » (1). Son auditoire décupla vite. Des enfants affluèrent de tous les quartiers de Paris et de toutes les classes de la société, depuis les plus pauvres familles d'ouvriers jusqu'aux maisons princières. Un jour, si l'avenir lui eût été découvert, il eût compté dans cette assistance trois reines.

Nul ne s'étonna quand bientôt le jeune vicaire de la Madeleine (2) fut nommé aumônier de Mme la Dauphine, puis reçut la charge d'instruire de la religion le duc de Bordeaux et les princes d'Orléans. La Révolution interrompit brusquement ses leçons au duc de Bordeaux. Il voulut le suivre en exil ; son sacrifice ne fut pas accepté. Sur les instances de la reine Amélie et sur des conseils autorisés, il conserva pour élèves les fils de Louis-Philippe, mais sans adhérer au régime nouveau. On ne s'y trompa guère, et moins que personne le roi, qui le tenait pour un conspirateur. Aussi le Ministère saisit-il un

(1) Dans son *Œuvre par excellence*, il prétend qu'un catéchisme bien fait doit avoir cet intérêt.

(2) Il l'était devenu, non tout de suite, en sortant de Saint-Sulpice, mais peu après, l'archevêque de Paris, Mgr de Quélen, ayant d'abord voulu l'associer à un essai qui n'eut pas de suite.

prétexte pour exiger la disgrâce du légitimiste, si excellent que fût le catéchiste.

Entre temps, l'abbé Dupanloup avait fondé l'Académie de Saint-Hyacinthe, sorte de catéchisme supérieur, où les jeunes gens s'armaient contre les objections de l'incrédulité moderne.

Mais c'est trop nous attarder à ces débuts, quelque significatifs qu'ils soient. Voici que les grandes controverses contemporaines vont solliciter ce prêtre, jusqu'ici instituteur d'enfants ou d'adolescents. La question menaisienne agite l'Eglise de France. Il prend parti, et, par une intervention non publique, mais active, ne contribue pas peu à la condamnation prononcée. Nous le verrons bientôt s'engager, à visage découvert, en d'autres grands débats et en assumer le poids le plus lourd.

Passons sur certaine mesquine querelle, qui fit du bruit, trop de bruit en son temps. Qui se rappelle M. Beuzelin, curé de la Madeleine, et l'ombrage qu'il prit de son premier vicaire ? Au grand dommage de l'œuvre des catéchismes, l'abbé Dupanloup se vit transplanté à Saint-Roch, où ses Carêmes de 1836 et 1837 lui acquirent un renom éclatant de prédicateur. Sa réputation de directeur se propagea du même coup. Lui vint-il

beaucoup de pénitents comme Albert de la Ferronnays, préparé par lui à cette suprême communion qui, pour Alexandrine, la convertie, allait être la première ? C'est vers ce temps qu'il publia la *Journée du chrétien* et le *Christianisme présenté aux hommes du monde par Fénelon*. Il inaugurait ainsi l'évangélisation de l'élite sociale, que lui avaient appris à connaître les hautes amitiés venues à lui dès sa première jeunesse.

Comment s'arrêta-t-il alors à la pensée de solliciter une obscure aumônerie ? Nous le verrons, aux heures les plus chaudes et les plus victorieuses de sa vie militante, repris du désir de la retraite. Cette fois, l'archevêché lui répondit en le nommant directeur du petit séminaire de Saint-Nicolas.

Le voilà donc à la tâche qui de toutes l'occupera le plus. Praticien d'éducation, avant de devenir théoricien, il suit la vraie voie. Quelle supériorité il y montrera, quel éveilleur d'intelligences il sera, et quel dresseur d'âmes, nous y insisterons plus tard. Constatons pour le moment ses qualités de chef. Il est à Saint-Nicolas le supérieur tel que lui-même le définit : « L'homme nécessaire sur lequel tout repose. » Netteté de vue, fermeté, décision, il possède tout ce qui compose l'aptitude au commandement. Sous une telle

direction, la maison quelque peu déchue de la rue Saint-Victor prospère vite. Le niveau très inférieur des études remonte. Les classes presque vides se peuplent, et ce petit collège, perdu dans un quartier pauvre compte parmi ses élèves plusieurs grands noms de France.

Ses nouveaux et absorbants devoirs obligent l'abbé Dupanloup à délaisser le confessionnal. Il conserve néanmoins quelques pénitents et pénitentes. Parmi ces dernières est une toute jeune fille qui lui ouvrira la voie pour son premier « grand exploit catholique ». — Le mot est de Sainte-Beuve (1). — Elle se nomme Pauline de Périgord. Petite nièce de Talleyrand, elle a conquis par une grâce toute de candeur le prince que sa famille tremble de voir mourir sans réconciliation avec l'Eglise. Est-ce habileté ? On nomme devant le vieillard le directeur spirituel de l'enfant dont la simple et douce piété le charme. Il désire voir l'abbé Dupanloup, que l'on s'empresse de prier à dîner pour le 2 février 1838, anniversaire de naissance du prince. Refus de l'abbé, qui n'a jamais accepté d'invitation depuis qu'il est supérieur de Saint-Nicolas. Le prince exprime sa surprise en des termes qui donnent

(1) V. *M. de Talleyrand*, p. 211.

à son entourage à penser : « On m'avait dit que l'abbé Dupanloup était homme d'esprit. Il aurait dû comprendre de quelle importance était son entrée dans cette maison. » L'occasion fut offerte au prêtre de réparer sa faute ; il n'eut garde d'y manquer. On sait ce qui s'ensuivit : l'amende honorable de l'évêque marié.

En quelque mesure qu'y eût contribué Mlle de Périgord, un grand honneur en revint à l'abbé Dupanloup. Bel « exploit », écrit Sainte-Beuve. Lisez pourtant la page d'après ; vous verrez qu'il raille. Il cite le propos qui courut alors sur le diplomate mort décemment : « Après avoir roué tout le monde, il a voulu finir par rouer le bon Dieu. » Et, dans cette rouerie, il semble soupçonner la quasi-connivence de celui qui assista le prétendu pénitent, opposant ce prêtre moderne aux « prêtres de vieille roche », dont il pouvait, auteur de *Port-Royal*, parler savamment. Renan a raconté le fait à peu près sur le même ton, avec une intention plus marquée de persiflage. Il loue M. Dupanloup, « prêtre mondain, lettré, aussi peu philosophe que possible, nullement théologien », d'avoir été « juste l'homme qu'il fallait pour participer innocemment à une collusion que les âmes faciles à se laisser toucher devaient pouvoir envisager comme un édifiant coup de la

grâce (1). » Quand il traçait ces lignes, Renan savait-il qu'il existait un récit de cette soi-disant supercherie par celui même qu'il traitait si légèrement ? Et connaissait-il les fragments que Mgr Lagrange venait d'en publier ? (2) A quiconque lira, sans parti pris, cette relation, le rôle de l'abbé Dupanloup apparaîtra tout différent. Ni complice ni dupe ; un homme de sa sort ne pouvait être ni l'un ni l'autre. Il était assez connaisseur d'hommes pour ne se point laisser jouer, et sa droiture ne fait pas question. En franchissant le seuil de l'hôtel de Talleyrand, il avait demandé à Dieu de le faire se garder de « l'extrême rigueur qui eût été inconvenante et coupable vis-à-vis de la bonne foi d'un retour sincère », mais aussi « d'épargner à son ministère le malheur de la plus petite faiblesse (3) ». Ainsi lui fut-il accordé. Royer-Collard, présent à l'instant suprême, lui dé-

(1) *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, p. 159.

(2) M. Bernard de Lacombe, fils du comte Hilaire de Lacombe, à qui Mgr Dupanloup légua une précieuse collection de documents relatifs à Talleyrand, nous fait espérer l'intégrale publication de ce récit. Déjà nous devons à M. Bernard de Lacombe un livre d'information précise, de haut intérêt historique et de rare qualité littéraire, sur *Talleyrand, évêque d'Autun*.

(3) Cité par Mgr Lagrange, t. I, p. 235. Voir dans ce livre quelques témoignages du sincère acheminement de Talleyrand vers sa réconciliation avec l'Église.

cerna cet éloge : « Monsieur, vous êtes un prêtre... » (1).

Désormais, les grands faits vont se presser dans sa vie. En attendant que le prenne tout entier, pour un temps, la question de la liberté de l'enseignement, il devient professeur à la Sorbonne, où une chaire d'éloquence sacrée lui échoit

Sur l'accueil fait à ses débuts, nous avons le témoignage de Renan, non plus dans les *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, mais dans les *Lettres du séminaire*. Le jeune Breton, alors rhétoricien à Saint-Nicolas, a entendu avec émerveillement le discours prononcé par « M. le Supérieur », dans la chapelle de la Sorbonne, sur « la science sacrée », puis sa leçon d'ouverture. De l'un, il a admiré le plan « magnifique et d'une grandeur étonnante », et l'exécution « pleine de chaleur et de force, en même temps que d'imagination ». Il estime que, dans l'autre, l'orateur « s'est surpassé lui-même ». Tout compte fait, il ne sait s'il doit préférer le discours solennel ou la leçon. Il conclut : « Quel homme le bon Dieu m'a fait connaître ! C'est l'âme la plus belle et l'esprit le plus élevé que j'aie connu jusqu'ici .. » (2).

(1) Cité par Sainte-Beuve.

(2) Lettre à sa mère du 9 mai 1841. *Lettres du Séminaire*, p. 157.

Le nouveau professeur dut malheureusement presque aussitôt s'interrompre. Dès longtemps surmené, il lui fallut aller chercher repos et santé en Italie. Son séjour à Rome ne fut pas, à vrai dire, celui d'un oisif. Sans parler de l'étude sérieuse qu'il fit des antiquités païenne et chrétienne en visitant les ruines et les musées, ni de la culture qu'il donna à son sens esthétique, — incomplète culture, il faut l'avouer, et son goût en resta sujet à de singulières méprises (1), — il conquit son grade de docteur en théologie par la soutenance d'une thèse sur l'infaillibilité pontificale. (Il concluait *pour* : c'est à retenir.) Ajoutons qu'il ne résistait guère aux appels adressés à son éloquence. C'est ainsi qu'il discourut au *Gesu* pour le baptême de M. Ratisbonne.

Rentré à Paris, il reprit son cours, mais pour peu de temps. A la onzième leçon, quelques-uns des assistants s'irritèrent d'une allusion vive à la trop fameuse lettre de Voltaire à Thiriot : « Mentez, mes amis... » Des sifflets éclatèrent. Cette manifestation n'eût pas, sans doute, arrêté son

(1) Son incompétence ne paraissait pas seulement en ce qui touche aux arts du dessin. En musique, elle était proverbiale, et ses observations à l'organiste de sa cathédrale trahissaient parfois un défaut d'initiation dont s'égayaient ses amis les plus respectueux.

enseignement, si des mesures d'ordre eussent été prises. Mais le ministre, qui était Villemain, s'y refusa.

Cet incident précédait de peu le défi jeté par Montalembert aux « fils de Voltaire » (1). Montalembert et l'abbé Dupanloup, leurs noms associés rappellent la grande lutte soutenue par eux côte à côte. La question de l'enseignement était née depuis longtemps quand le jeune pair la porta à la barre de la Chambre haute. Inscrite dans la Charte de 1814, puis dans celle de 1830, la liberté, réclamée déjà sous la Restauration, était, au lendemain de la révolution de Juillet, et devait rester, sous la nouvelle monarchie, une promesse (2). Montalembert s'attaqua au monopole universitaire par une tactique nouvelle. Pour la revendication d'une franchise estimée par eux primordiale, les catholiques ne s'étaient pas encore avisés d'invoquer l'esprit du temps et le droit constitutionnel. Montalembert les conviait à se placer sur ce terrain. L'abbé

(1) Le discours célèbre de Montalembert sur la liberté religieuse est du 10 avril 1844.

(2) Nous parlons ici de la liberté de l'enseignement secondaire. Celle de l'enseignement primaire a une autre histoire.

Dupanloup l'y suivit, non tout de suite, ni peut-être sans se faire d'abord quelque violence.

En l'opposant aux prêtres « de la vieille roche », Sainte-Beuve l'a méconnu à plus d'un égard, lui, le fils du vieux clergé de France, élevé et couvé par les Frayssinous, les Quélen, les Borderies... tenant d'eux tout un legs de maximes. Par là il avait peu de chances de s'entendre tout à fait avec le champion libéral du catholicisme Mgr Lagrange a un mot de justesse délicate sur le degré de leur accord, lors de leur première rencontre à la Roche-Guyon, aux vacances de 1827, l'un lauréat de rhétorique au concours général, l'autre catéchiste à la Madeleine : « L'harmonie était sans doute à ce moment-là plus entre leurs âmes qu'entre leurs idées. » Les dissonances de leurs opinions ne furent pas sans nuire à leur intimité. Quand une étroite fraternité d'armes les réunit pour le bon combat de l'école libre, ils purent parler d'amitié renouée. « Nous nous sommes retrouvés », écrivait l'abbé Dupanloup. Chacun de son côté s'était rapproché de l'autre. Montalembert, tout en résistant à l'emprise de cet aîné, avait subi en quelque mesure son influence. Et l'élève du vieil épiscopat, le tenant de la politique religieuse traditionnelle, lui-même « avait appris ». Il l'a avoué dans son

premier écrit de circonstance : « Nous avons appris ». Oui, le temps l'a instruit, et les événements, et aussi le monde, la pratique des hommes (1). Non que des divergences ne subsistent entre son ami « retrouvé » et lui, mais point de celles qui empêchent une action commune. Ils le disent et il le sentent : « On ne nous séparera pas ». Ce ne sera, d'ailleurs, point assez de leur entente. L'abbé Dupanloup, ardent à prêcher l'oubli des dissentiments pour la défense d'intérêts supérieurs, préparera l'alliance de son compagnon le libéral et du légitimiste Falloux. Et l'on sait ce qu'il en adviendra. Mais n'anticipons point. Nous sommes sous Louis-Philippe. Guizot est au ministère Il vient de déposer sur l'enseignement un projet d'où la liberté est exclue. Montalembert a jeté son cri de bataille. L'abbé Dupanloup marche à côté de lui, attentif à la stratégie de l'adversaire, prompt à déjouer ses habiletés. C'est ainsi qu'en inspirant le livre du P. de Ravignan, *De l'existence et de l'institut*

(1) Dans un instructif et éloquent parallèle entre Henri Lacordaire et Félix Dupanloup, M. H. de Lacombe a montré comment celui-ci, « tout en faisant l'éducation des autres, avait achevé la sienne. » Nul doute, en effet, que la direction de Saint-Nicolas, par les relations diverses dont elle fut pour lui l'occasion, n'ait contribué beaucoup à enrichir son expérience. — V. le *Correspondant* du 10 mai 1902. « Deux centenaires. »

des Jésuites (1), il annule la diversion tentée par l'exhibition du fantôme « noir » (2).

Bientôt, du reste, il va combattre en personne. Ce n'est pas assez qu'il aide Montalembert à la formation d'un comité de défense. Un nouveau projet gouvernemental a été présenté d'où la liberté est encore absente, et dont Thiers est, à la Chambre des députés, le rapporteur favorable. L'abbé Dupanloup prend la plume pour le réfuter, et, impatient, il veut lancer son écrit avant même que s'engage la discussion parlementaire (3). L'archevêque de Paris le contient. Il détache, du moins, quelques pages qu'il publie de suite. Sous ce titre *Des associations religieuses*, un chapitre paraît du livre qui s'appellera *la Pacification religieuse*. C'est un rameau d'olivier à la main que se présente ce batailleur bouillant, que tout à l'heure il fallait retenir. Oui, Lamartine a bien dit. Il apporte un « manifeste de paix », mais en repoussant ce qu'il nomme « une paix

(1) On sait que l'abbé Dupanloup alla porter au P. de Ravignan, à Saint-Acheul, une page qui esquissait le livre et en formulait le préambule.

2 La chanson, ancienne déjà, de Béranger n'était pas passée de mode : « Hommes noirs, sortez de dessous terre... »

3 Il avait adressé déjà au duc de Broglie, rapporteur à la Chambre des pairs, deux lettres qui mériteraient mieux qu'une simple mention.

servile ». Il n'accepte que « la paix dans la liberté ». Qu'on ne parle pas de « faire grâce » aux catholiques : « Ils demandent justice... à leur manière, la charité dans le cœur, la raison sur les lèvres, l'Évangile et la Charte à la main. » Il ajoute : « Vous avez fait la révolution de 89 sans nous et malgré nous, mais pour nous... » Et il prévoit que, dans sa bouche, cette phrase pourra sembler hardie. D'autres, inspirées du même esprit, sinon celle-là, lui seront reprochées (1).

Voilà donc l'abbé Dupanloup engagé dans le grand débat dont la monarchie de Juillet ne verra pas la fin. Désormais, pour quelques années du moins, poursuivre cette controverse, en tirer la conclusion, sera le but où convergeront toutes

(1) Nous estimons inutile de le défendre au point de vue de la doctrine. L'orthodoxie de son « libéralisme » a trouvé les garants les plus qualifiés. En un volume intitulé *Mgr Dupanloup et la liberté*, et approuvé, dans les termes les plus flatteurs, par des prélats tels que Mgr Coullié, depuis cardinal et archevêque de Lyon, le cardinal Place, archevêque de Rennes... M. l'abbé Chapon a répondu avec force à ceux qui cherchaient dans la théologie des armes contre Mgr Dupanloup. M. l'abbé Chapon, évêque actuel de Nice, qui par sa claire intelligence des besoins du temps, sa mesure dans les concessions opportunes, sa fermeté dans les résistances nécessaires, continue la tradition du grand prélat, son maître et son ami, a publié en outre *Mgr Dupanloup devant le Saint-Siège et l'Épiscopat*, *Mgr Dupanloup polémiste*, *la Défense du pouvoir temporel et de l'indépendance du Saint-Siège par Mgr Dupanloup*...

ses pensées. Qu'un dissentiment avec Mgr Affre l'oblige à quitter le petit séminaire Saint-Nicolas, que le roi de Sardaigne lui propose un évêché et le ministère de l'instruction publique, — offre à laquelle il répond par un noble refus, — qu'il devienne protonotaire apostolique, chanoine de Notre-Dame, tout cela n'est dans sa vie qu'incidents. Non, certes, que l'œuvre tenue par lui pour capitale lui fasse négliger tout le reste. Jamais il ne se donna d'un meilleur zèle à la direction, et ses prédications de 1846, à Paris et à Liége, sont restées fameuses. Il y eut alors, à vrai dire, une sorte de trêve. Non toutefois pour Montalembert, qui ne cessa de guerroyer, et qui, cette année même, par son rappel aux catholiques de leur devoir électoral, frappa un coup d'éclat (1). Ce fut mieux : un acte efficace, puisque les élections de 1846 amenèrent à la Chambre près de cent cinquante partisans déclarés de la liberté de l'école, parmi lesquels le comte de Falloux Montalembert allait voir son frère d'armes reparaître aussitôt à ses côtés.

Le moment s'offrait propice pour une active reprise de la lutte parlementaire. Avec un sens juste de l'opportunité, l'abbé Dupanloup posa

(1 *Du devoir des catholiques dans les élections*, c'est le titre de sa brochure.

l'Etat de la question. Sans rien d'agressif ni d'irritant pour l'Université, dont il n'entendait pas que l'existence fût en jeu, il demandait que le droit de vivre fût reconnu à l'enseignement privé à côté de l'enseignement officiel. Revendication trop modeste au gré de certains. Louis Veuillot taxa de « candeur » cette modération. Il loua cependant, quelques semaines après, équitablement, sauf réserves sur la méthode polémique, une brochure du même auteur, forte et juste critique du projet déposé par Salvandy, successeur de Villemain.

Mais abrégeons tout ce qui n'est que préliminaires. Nous voici en avril 1847. Louis-Philippe approche de sa chute. Ce n'est pas de son gouvernement que les catholiques obtiendront l'aveu de leurs droits.

Nous n'avons pas écrit encore la date libératrice : 1850, mais nous avons nommé Falloux. S'il fut ministre, il le fut de par la volonté de l'abbé Dupanloup. Sur ses répugnances à le devenir sous Louis-Napoléon. — lui qui avait voté pour Cavaignac, — et sur ses refus répétés, refus à Odilon Barrot, chef désigné du futur cabinet, refus au prince-président, lui-même, nous avons, confirmant ses *Mémoires*, le témoignage de l'im-

périeux ami qui enleva de haute lutte son consentement. Poussé dans ses dernières défenses, il alléguait comme raison suprême sa santé : « Mais j'y mourrai, je n'en ai pas la force... — Eh bien ! vous y mourrez... Vous n'y aurez été que huit jours ; le principe de la liberté d'enseignement sera sauvé... »

Aussitôt au pouvoir, il se hâta comme si, en effet, il se sentait seulement quelques jours à vivre. Arrivé au ministère le 20 décembre 1848, il nommait, le 4 janvier 1849, deux commissions qui presque tout de suite fusionnaient pour préparer ensemble une loi unique sur l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire. Nous ne parlerons que de ce qui touche celui-ci (1). La loi Falloux s'appellerait aussi bien loi Dupanloup. On le pensera comme nous après la simple lecture des *Débats de la commission* (2). A chaque

(1) En ce qui concerne l'enseignement primaire, il est pourtant à noter que l'abbé Dupanloup fit adopter le principe de l'équivalence des titres, lequel impliquait l'assimilation de la lettre d'obédience au brevet.

(2) *Les Débats de la commission de 1849*, c'est le titre d'une publication faite par M. H. de Lacombe, en exécution d'un désir de Mgr Dupanloup. Outre de nombreux extraits des procès-verbaux authentiques, reliés par des analyses ou exposés substantiels et nets, on y lit un chapitre plein d'intérêt sur « les auteurs de la loi de 1850 ». Une édition nouvelle en a très opportunément paru à l'occasion des présentes menaces contre cette loi. (Paris, Téqui.)

page s'y affirme, en effet, la prépondérance d'action de l'abbé Dupanloup. Thiers présidait. Entre lui et ce *debater* de premier rang, une sympathie réciproque se déclara vite. Dans un vivant tableau de cette discussion mémorable, le comte de Falloux a montré le président se levant avec sa vivacité méridionale, quittant le sommet de la table en fer à cheval où il siégeait, « longeant le mur derrière ses collègues, entrant dans l'intérieur du fer à cheval, et là, debout, en face de l'abbé Dupanloup, recueillant toutes ses paroles... » Plus d'une fois, elles firent ou changèrent sa conviction. Le Thiers de 1849 n'est déjà plus, il faut en convenir, celui de 1844, le rapporteur du projet Villemain. Beaucoup de ses préventions contre le clergé sont tombées. Il le confessera bientôt à la tribune. Les récents événements lui ont ouvert les yeux sur la nécessité de la religion comme force sociale. Il s'avouera « modifié ». Il répudiera ses « jalousies » et ses « ombrages ». Il dira : « J'ai tendu la main à ceux que j'avais combattus, qui m'avaient combattu ; ma main est dans la leur : elle y restera, j'espère... » Paroles qui visent l'abbé Dupanloup, plus peut-être que Montalembert. C'est l'abbé Dupanloup qui est en train de le gagner à la liberté de l'enseignement. Sur un point ce-

pendant, il résiste. Lorsqu'il s'agit d'organiser le régime nouveau, le bourgeois de 1830, avec le plus tenace de ses préjugés, se réveille en l'homme d'Etat. Les Jésuites vont-ils profiter de la loi ? Il se refuse à l'admettre. Il veut la paix avec l'Eglise. Mais pourquoi lie-t-elle sa cause à la leur ? Fort du principe libéral, son adversaire le presse : « On admet, et c'est logique, au bénéfice de la loi toutes les sectes protestantes avec leurs subdivisions ; on laisse pleine liberté aux quakers... De quel droit donc faire un choix parmi les congrégations catholiques ? » Thiers ne se rend pas tout de suite. Cousin vient à son aide. Mais « l'abbé » fait tête à tous deux, et Thiers, à la fin, dit à son allié, en le prenant par le bras : « Cousin, Cousin, avez-vous bien compris quelle leçon nous avons reçue là ? Il a raison, l'abbé..... »

Gagner Thiers, ce n'était pas gagner la Chambre ; c'était du moins s'acquérir l'orateur qui pourrait le plus pour la convaincre. Il s'y employa avec une généreuse éloquence, et, si la Législative souscrivit à ce « Concordat de l'enseignement », comme l'a nommé Lacordaire, les catholiques durent en remercier l'ancien ministre de Louis-Philippe. Il généralisa injustement, sans doute,

quand il appela le parti religieux « le parti des ingrats ». Mais on s'explique son amertume. De l'ingratitude, l'abbé Dupanloup aussi en trouva, si l'on peut appeler ainsi l'incompréhension obstinée d'un grand service. Nous n'avons nul goût à insister sur des souvenirs irritants. Mais, toutes excuses accordées à l'intransigeance native de l'esprit, à la fougue batailleuse du tempérament, à la verve incoercible d'une plume qui eut mieux que de la verve, puisqu'elle traça des lignes impérissables, on ne saurait absoudre Louis Veuillot de son opposition — et du ton de cette opposition — à une loi qui, sans doute, ne consacrait pas l'entière autonomie de l'enseignement non officiel, mais réalisait tout le possible. Quelqu'un dont la parole doit valoir aux yeux de l'*Univers*, M. de Melun, membre de la Commission, en a témoigné : « Une concession de moins et une exigence de plus entraînaient le rejet de la loi. » Cette considération ne pouvait, à la vérité, être de nul poids pour les partisans du tout ou rien. Louis Veuillot, opposé à « toutes les tentatives de transaction » (1), ne tenait pas seulement le

(1) Article du 1er juillet 1849. Voici la phrase complète : « Nous croyons, avec M. le marquis de Valdigamas (qu'il venait de citer), que la civilisation catholique contient le bien sans mélange de mal ; que la civilisation philosophique

texte élaboré pour « mauvais dans les détails », mais pour « très mauvais dans le principe » (1). Après le vote, il écrivait : « Qu'il soit bien entendu que cette loi n'est pas notre ouvrage. » L'Eglise de France y a trouvé cependant quelques avantages, puisqu'elle en considère la destruction « comme un attentat contre elle-même » (2).

Dans la biographie qu'il a publiée de son frère, et où se remarque une si belle fermeté de pensée et de style, M. Eugène Veuillot observe que, la loi une fois faite, l'*Univers* l'a soutenue : « Du vivant de Louis Veuillot et depuis sa mort », son journal « a toujours défendu la loi de 1850. Et pour la mieux défendre, il s'est gardé d'en rappeler les défauts » (3). Ce faisant, l'*Univers* s'est assurément honoré, mais en s'infligeant un démenti.

L'abbé Dupanloup n'était pas seul attaqué.

contient le mal sans mélange de bien ; que toutes les tentatives de transaction entre ces deux solutions absolues, tous les essais éclectiques n'aboutissent à rien, ou aboutissent au mal. »

(1) Article du 1er août 1849. — Le lendemain, il écrivait à Mgr Rendu : « J'aime mieux un argument qu'une position. » Lettre citée par le comte de Falloux dans les *Mémoires d'un royaliste*, t. I, p. 433.)

(2) Article cité de M. H. de Lacombe, *Correspondant* du 10 octobre 1880.

(3) *Louis Veuillot*, par Eugène Veuillot, t. II, p. 371.

Tous ceux qui l'avaient assisté dans la lutte se voyaient avec lui accusés de quasi-trahison : « Si une loi de liberté est devenue impossible, c'est uniquement parce que les hommes dont l'*Ami de la Religion* exprime la pensée n'ont pas voulu ; c'est parce que, reniant leurs principes et leurs convictions d'un autre temps, ils se sont unis aux hommes dont M. Thiers est le chef (1). » Pour avoir respecté l'Université comme une grande institution (2), et introduit des prêtres dans ses conseils, ils s'entendaient, nous ne savons par qui, reprocher d'avoir scellé « l'alliance monstrueuse des ministres de Dieu et des ministres de Satan ». Montalembert put dire : « Je sais désormais ce que c'est que d'être méconnu, non seulement par ses adversaires, mais par ses amis. » Et Ravignan lui-même ne dut-il pas se défendre ? Soupçonné, dénoncé, il répondit par une lettre au Général de sa Compagnie, noble profession d'estime et d'amitié « tendre » pour « MM. de Falloux, Montalembert et Dupanloup ».

(1) L'*Univers* du 27 mars 1850.

(2) Lacordaire avait écrit dans l'*Ère nouvelle* : « Nous regardons l'Université comme une condition de la vie scientifique et littéraire du pays. Nous défendons ses droits comme les nôtres, et nous espérons qu'elle saura défendre les nôtres comme les siens. »

Entraîné à raconter la vie publique de l'abbé Dupanloup, nous avons omis un événement douloureux de sa vie intime. « Le plus beau trait de son caractère était l'amour qu'il avait pour sa mère. » Il l'honorait « d'un vrai culte ». — Je cite Renan qui, on le sait, eut un culte pour la sienne, et se désigna ainsi à l'attention du supérieur de Saint-Nicolas du Chardonnet. — « Nous ne la voyions jamais, continue-t-il ; nous savions seulement que, tous les jours, il passait quelque temps avec elle. Il disait souvent que la valeur des hommes est en proportion du respect qu'ils ont eu pour leur mère (1). » De cette maxime rapprochons celle-ci : « Il faut prendre garde que le prêtre n'éteigne le fils... Cela ne peut être la volonté de Dieu. » Nous la cueillons dans le récit que l'abbé Dupanloup écrivit de la mort de sa mère. Il se l'adressait à lui-même comme un reproche. Injuste reproche. Nous avons, pour l'en disculper, d'autres témoignages que celui du séminariste de Tréguier. Il s'est rendu justice quand il a dit : « Je lui donnais peu de temps ; ma vie était ailleurs ; mais il n'y avait rien dans ma vie et dans mon temps où elle ne fût. » Il la perdit le 2 février 1849, alors que venaient de commencer les débats de la grande Commission.

(1) E. Renan, *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, p. 176.

Un jour, bien des années auparavant, il lui avait écrit : « Si jamais je suis curé, c'est toi qui seras la mère de ceux dont je tâcherai d'être le père. Si nous pouvons faire beaucoup d'aumônes, nous les ferons tous deux (1)... » Evêque, il l'eût associée de même à son ministère de charité ; mais il n'ambitionnait pas de le devenir.

(1) Lettre d'Issy, 14 sept. 1822.

CHAPITRE II

L'ÉPISCOPAT.

C'est au moment où la plus grande œuvre de sa vie était âprement contestée que l'abbé Dupanloup dut se laisser imposer l'épiscopat. Qu'on le prenne à la lettre. « Il m'a fait ministre malgré moi, disait Falloux ; je l'ai fait évêque malgré lui. » Encore ne pouvait-il pas s'en attribuer tout le mérite. Seul, il n'avait pu réussir à contraindre ce prêtre qui avait à Paris « des liens de Providence (1) ». Ravignan aussi y avait échoué, Ravignan, qui, le vendredi saint, l'avait adjuré d'accepter cette croix. Le cardinal Giraud, archevêque de Cambrai, parvint à l'ébranler. Une phrase du bréviaire, qu'il avait opposée lui-même aux refus du comte de Falloux, emporta son consentement. Il écrivit au ministre : « Le mot qui vous a

(1) C'est ce qu'il avait répondu aux offres flatteuses du roi Charles-Albert.

décidé me décide : « *Satius est Dei causâ servitutem subire quam, crucis fugâ, perfrui libertate...* »

Sacré le 9 décembre 1849, à Notre-Dame, il fit, deux jours après, son entrée à Orléans. Il avait dépassé le *dimidium vitæ*. Avait-il accompli la moitié de sa tâche ? De l'œuvre de Mgr Dupanloup ou de l'œuvre de l'abbé Dupanloup, laquelle pèse le plus ? Nous ne saurions le dire, si grande fut l'action du simple prêtre.

Son premier mot d'évêque, celui qu'il consignait pour lui seul dans ses *Memoranda*, sitôt dite son oraison matinale, le jour de son intronisation, fut : « Il faut agir... » Aussi étonna-t-il clergé et laïques par son zèle administratif et ses sollicitudes pastorales. Le bien qu'il fit pendant ses trente années d'épiscopat, nous ne pouvons ici le détailler. La liste seule de ses réformes ou de ses fondations remplirait des pages. Son initiative, si prompte fût-elle, n'allait pas, d'ailleurs, sans s'éclairer avant de s'engager. A peine installé, il s'informa des besoins de son diocèse, adressant à tous les curés un questionnaire précis. Mais, une fois instruit de ce qu'il avait à faire, il ne s'accordait nul répit. Après des retouches à l'organisme même de son administration et un choix

de collaborateurs auxquels il distribua attributions et responsabilités définies, il « agit » selon le vœu qu'il avait formulé en mettant le pied à Orléans ; il « agit » et il se montra, à la tête d'un grand diocèse, tel qu'il avait été à la tête d'un petit séminaire : « un principe de vie (1) ». Il n'oubliait rien, avisait à tout, remplissant, outre les devoirs propres de sa fonction pastorale, ceux que son ardeur jamais lasse y annexait.

Il fit sentir d'abord les effets de son attention bienveillante aux prêtres âgés et infirmes, dont, en peu de temps, il doubla les pensions de retraite. Il se mit bientôt en état de procurer aux malades et aux convalescents « une campagne, un médecin, les eaux, un asile... » Mais la santé spirituelle de ses subordonnés lui importait encore plus que l'autre.

Il n'épargnait aucune enquête délicate pour bien placer et bien grouper les jeunes prêtres ; il instituait deux retraites pastorales annuelles, au lieu d'une ; il restaurait les synodes, à peu près tombés en désuétude ; il exigeait la vie commune entre les curés et les vicaires ; enfin, par d'ingénieuses inventions, il stimulait le zèle sacerdotal. Par où il atteignait le double résultat de faire pro-

(1) E. Renan, *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, p. 177.

gresser la sanctification du clergé et d'activer l'évangélisation des fidèles.

Mais il ne se contentait pas d'atteindre ceux-ci à travers celui-là. Instruit du degré de pratique de ses diocésains par le *Status animarum*, inventaire spirituel dont il prescrivait la tenue exacte dans chaque paroisse, il se dépensait personnellement, et sans compter, à la conquête des âmes. Les Orléanais se montraient avides de l'entendre. Il leur prodigua son éloquente parole, en sermons ou en homélies, pendant les carêmes, pendant les octaves, remplissant son immense cathédrale, où il eut la joie d'instituer avec un succès inattendu la retraite pascale des hommes.

Sa cité épiscopale ne faisait, d'ailleurs, dans ses soins, aucun tort aux autres villes, ni aux villages de sa juridiction. Nul évêque ne voyagea plus que lui à travers son diocèse. De 1854 à 1857, il en visita les quatre cents paroisses, et, observe le plus informé de ses biographes, il ne se simplifiait pas la tâche. Au lieu de s'assigner pour un an un archidiaconé et de s'y tenir, il allait d'une extrémité à l'autre de son domaine apostolique, le sillonnant en tous sens (1). Ces visites coïncidaient avec les confirmations. Or, il avait

(1) Mgr Lagrange, ouv. cit., t. II, p. 56.

établi que toute confirmation serait précédée d'une mission paroissiale, qualifiée retraite, par crainte, sans doute, de rappeler celles de la Restauration. Mais, pour ces retraites ou missions, il fallait des prédicateurs. Il en suscita. A sa voix, des missionnaires bénévoles se levèrent de tous côtés. Il en fit un escadron volant. Cette image vient naturellement sous la plume de qui a lu les instructions qu'il adressait à son clergé dans le style d'un général d'armée, parlant de la « stratégie » des missions, dont il faisait des « campagnes spirituelles ». Pour prendre sur le fait un sens pratique que nous aurons d'autres occasions de signaler, notons qu'une caisse par lui fondée garantissait des ressources à cette œuvre destinée à lui survivre.

Travaillant pour l'avenir, et catéchiste tel que nous le connaissons, allait-il négliger les catéchismes ? Il les trouva médiocrement faits, en de ternes et routinières leçons ; mais il comprit que la réforme ne pouvait s'en décréter d'emblée. Il se mit d'abord en devoir de former une élite d'enseignants, et la chapelle de son officialité devint une école normale de catéchistes. Quelques maîtres formés sous sa direction changèrent vite la manière et le ton de l'enseignement, et il vit enfants et adolescents affluer à Sainte-Croix,

comme jadis à l'Assomption. Il fit ensuite que de sa cathédrale ce renouveau se propageât rapidement.

Il lui tint de même à cœur d'introduire dans son petit séminaire la méthode par laquelle il avait régénéré Saint-Nicolas du Chardonnet. Aussi transporta-t-il le règlement de cette maison à la Chapelle-Saint-Mesmin, où il releva rapidement les études et la discipline, sans parler de la piété, que sa chaude influence raviva. Comme à Saint-Nicolas, il y institua une « Académie », et les Orléanais ne sont pas seuls à se rappeler l'éclat des fêtes littéraires qui s'y donnaient. *Philoctète*, joué en la langue de Sophocle, dans un décor d'archéologie exacte, par des acteurs qui portaient sans gaucherie le pallium et le peplum, eut, un jour, pour spectateurs, à la Chapelle, Villemain, Patin, Saint-Marc Girardin... Une autre fois, *Œdipe à Colone* fut représenté devant un Athénien, le président même de l'Aréopage, qui attesta la vérité de la mise en scène et « se crut à Colone » (1).

(1) J.-J. Weiss assistait-il à cette représentation ? Parmi les lettres qu'un fidèle gardien de sa mémoire, le prince Stirbey, a extraites de son portefeuille et imprimées récemment, on peut lire l'invitation aimable que lui avait adressée Mgr Dupanloup.

L'organisateur de pareilles solennités se désignait comme l'adversaire du mouvement qui eut pour initiateur l'abbé Gaume. Anticlassique ? l'abbé Gaume eût répudié ce nom. Il entendait n'être qu'antipaïen. Homère, Sophocle, Virgile, Horace..., étaient, depuis des siècles, enseignés à la jeunesse par des maîtres ecclésiastiques approuvés en cela, d'approbation tacite, sinon formelle, par les plus hautes autorités de l'Eglise. Longue aberration. Il fallait éliminer des programmes ces païens et mettre à leur place des classiques chrétiens. Voilà, dans son audacieuse franchise première, la thèse de M. Gaume. Elle fut reprise ensuite, et amendée, sans cesser d'être excessive. L'*Univers* y adhéra avec vivacité.

Le fervent de lettres anciennes qui dès longtemps s'était affirmé en Mgr Dupanloup n'attendait sans doute qu'une occasion pour en dire son sentiment. La fit-il naître ? Provoqua-t-il la question que lui adressèrent à ce sujet les professeurs de la Chapelle et de Sainte-Croix (1) ? Sa consultation fut, en tous cas, une éloquente et juste apologie de la culture classique. Sans nul accent

(1) Le petit séminaire de Sainte-Croix, créé par lui, est une succursale de la Chapelle-Saint-Mesmin.

de polémique, il affirmait le droit pour des éducateurs chrétiens de conserver aux philosophes, poètes, historiens de l'antiquité grecque ou latine, leur place traditionnelle dans l'enseignement. Tout n'est pas païen chez les païens. Ce qui est beauté pure mérite-t-il ce nom ? Pourquoi donc ne pas nous l'assimiler, le faire nôtre ? Que des précautions soient nécessaires, qu'une sélection s'impose, qu'il faille expurger, et, en outre, expliquer, que, d'ailleurs, l'aliment ainsi préparé et assaini doive être servi *chrétiennement*, c'est sur quoi insistait la lettre de l'évêque d'Orléans. Ajoutons qu'il avait inscrit au programme de ses petits séminaires des fragments choisis des Ecritures et des Pères.

Or, de cette lettre, nullement provocatrice, Louis Veuillot prit texte pour une série d'attaques contre son auteur. Sainte-Beuve a dit de Bossuet qu'il « s'entendait à se tenir droit dans la lutte » et « avait peu d'effort à faire pour garder le port de tête et la majesté de l'évêque ». Cette tenue était naturelle aussi à Mgr Dupanloup. Il répondit de haut. Oubliant ses griefs personnels, il dénonça, dans les articles de l'*Univers*, une atteinte à la dignité et à la prérogative épiscopales. Des laïques journalistes s'érigeraient-ils désormais en juges des points de doctrine et de conduite qui ressor-

tissaient à la juridiction des chefs de l'Eglise ? Leur serait-il permis de « venir se mettre entre un évêque et ses prêtres pour enseigner les prêtres après et contre leur évêque ? » Cette question de l'intrusion de la presse dans les hautes affaires ecclésiastiques lui semblait primer l'autre, celle des classiques païens, qu'il ne négligeait pas cependant. Avec un ferme bon sens, il appuyait sur l'inopportunité d'une pareille querelle, au lendemain de la victoire si difficile à laquelle l'enseignement catholique devait la liberté et alors que le terrain conquis était encore menacé. Puis il revenait sur les empiétements du laïcisme, attentatoires à l'ordre hiérarchique, et terminait par l'interdiction « à tous les supérieurs, directeurs et professeurs » de ses séminaires, de s'abonner à l'*Univers* et de continuer les abonnements en cours.

A ce mandement, — car c'en était un, — des adhésions vinrent nombreuses et importantes. Mais ce ne fut pas tout. Les archevêques de Paris et de Besançon rédigèrent avec Mgr Dupanloup une déclaration affirmant les propositions essentielles de son mandement, et quarante-six signatures épiscopales s'apposèrent bientôt à ce manifeste, qu'appuyèrent, sous des formes différentes, d'autres approbations d'évêques. De

quoi un vicaire général d'Orléans porta notification à Louis Veuillot, et l'incident fut clos (1).

Ainsi la polémique venait le chercher, et, en pleine action pastorale, il lui fallait se rappeler sa vocation de combattant. Autre chose, pourtant, qu'une âpre controverse fit, en 1854, diversion à son labeur. Ses luttes de l'année précédente n'avaient pas nui à son renom. Dès longtemps, au reste, sa valeur d'orateur et d'écrivain l'avait désigné à l'attention du monde littéraire. Un jour, donc, l'Académie française, s'avisant qu'il lui manquait un évêque, songea tout naturellement à celui d'Orléans. Des ouvertures lui furent faites par le duc de Noailles. Le fauteuil vacant était celui de M. Ancelot. Mais la succession offerte à Mgr Dupanloup n'était pas, en réalité, celle de cet insignifiant auteur dramatique. C'était celle de Mgr de Quélen, celle de l'archevêque qui jadis avait accueilli le petit Savoisien, « distingué son enfance, encouragé sa vocation, dirigé son sacerdoce », et à la mémoire de qui, investi lui-même de la charge

(1) Louis Veuillot avait, notons-le, protesté de « son obéissance et de son respect pour l'épiscopat », et promis de s'amender.

pastorale, il avait dédié son épiscopat. On devait le lui rappeler avec un à-propos éloquent, le jour que, solennellement, il prendrait place.

Elu le 8 mai 1854, non à la place de M. Ancelot, mais à celle de M. Tissot, il fut reçu le 9 novembre suivant, et loué, en un discours de grand ton et de grande manière, par M. de Salvandy, qu'il avait autrefois combattu, lors de la campagne pour l'école libre, mais en qui il avait su estimer un galant homme.

Revenons à ses travaux d'évêque, dont aussi bien il ne se laissa jamais tout à fait distraire.

Parti pour Rome au lendemain de la fête académique, hâtée en vue de son voyage, il en avait rapporté un indult l'autorisant à conférer les deux premiers grades théologiques. C'était la permission de réaliser un rêve ancien déjà. Avec l'ardeur qu'il mettait à toutes choses, il élabora, sans tarder, une *Instruction* et des *Règlements relatifs aux études ecclésiastiques*, fit aménager au grand séminaire une salle où la soutenance des thèses pût avoir lieu avec apparat, institua des concours, décerna des récompenses... Un renouveau de zèle laborieux s'ensuivit parmi son clergé. Nombreux furent les jeunes prêtres qui

prirent leurs grades, et l'évêque d'Orléans put se féliciter d'avoir suscité autour de lui un véritable mouvement d'études.

Mais l'avancement proprement religieux dans son diocèse primait à ses yeux le progrès de la haute culture théologique. N'entreprenons pas d'énumérer les actes qui manifestèrent ce souci constant : dévotions instaurées, ou relevées, ou encouragées par l'éclat ravivé de leur forme extérieure, impulsion aux bonnes œuvres, invitation à divers Ordres de fonder en Orléanais des écoles ou des établissements charitables, création de la communauté des Sœurs de Saint-Aignan...

Et le spirituel ne le détournait pas du matériel ; — j'entends du matériel intéressant le spirituel. C'est ainsi qu'il réparait sa cathédrale délabrée, en remplaçait le clocher ruineux par une flèche d'un jet élégant, qu'il sauvait d'une destruction prochaine Saint-Euverte, intéressante église du douzième siècle, attirait l'attention du gouvernement sur la basilique de Saint-Benoît, chef-d'œuvre de l'art roman.... La petite merveille d'architecture carolingienne qu'on admire à Germigny lui dut aussi de ne pas périr (1). Enfin il

(1) Nous l'avons parlé de son incompétence en art. Il savait parfois écouter de bons conseils.

éveilla, parmi ses curés, une belle émulation pour la réfection des monuments sacrés. Ainsi sa sollicitude pour les âmes ne l'empêchait pas de penser aux édifices. Bien au contraire, dans le bâtisseur et le rebâtisseur, le pasteur se retrouvait.

Comme si tant de travaux, et si variés, ne pouvaient suffire à son activité, il patronnait la réorganisation du *Correspondant* par MM. de Falloux, Foisset, Cochin, de Broglie. A temps perdu, il poursuivait son grand ouvrage sur l'*Éducation*, et continuait, la plume à la main, le ministère très aimé de la direction, en écrivant la vie de M^me^ Acarie. Ce lui fut l'occasion de rencontrer, chez les Carmélites de la rue Saint-Jacques, l'un de ses adversaires de 1850, Cousin, qui venait, lui, se documenter sur l'héroïne moins austère dont sa vieillesse de philosophe s'était éprise, la duchesse de Longueville.

Vivant ainsi, Mgr Dupanloup avait, certes, le droit de dire : « Il me faut l'action. » Pourtant un besoin de repos le prenait parfois. Son repos, il est vrai, consistait souvent dans le déplacement de son labeur. A la Chapelle, maison d'été de son évêché, il a écrit bien des pages de l'*Éducation*, et combien de visiteurs, accourus, non pas seu-

lement d'Orléans et de Paris, mais du fond de la Pologne ou de la Russie (1), ou bien des Etats-Unis, du Canada... l'assiégeaient dans cette retraite où il cherchait la solitude... Et puis, ayant son petit séminaire là, à côté, il ne résistait guère à la tentation d'aller à l'improviste visiter les classes, ou, le soir, à l'heure de la lecture spirituelle, donner aux maîtres et aux élèves le régal d'une de ces causeries abandonnées dont, jeune supérieur, il avait charmé Saint-Nicolas du Chardonnet.

Ses fugues à la Chapelle lui étaient cependant un relâche. Il s'y rendait à pied, par le chemin de halage de la Loire, son chapeau sous le bras, quelque temps qu'il fît, se détendant à la marche, se rafraîchissant le cerveau à la brise du fleuve. Il y récitait son office au grand air, sous les tilleuls qui bordent le haut du parc ou dans cette longue allée qu'ombrage une charmille et qu'on appelle encore « l'allée de Monseigneur ».

Il allait, tête nue toujours, d'un pas rapide,

(1) C'est là que vint le trouver le général baron de Nicolaï, gouverneur de Tiflis. Converti par *le Christianisme présenté aux hommes du monde*, il avait voulu remercier l'auteur de ce livre et lui confier la pensée, qu'il réalisa, de se retirer à la Grande Chartreuse (V. *Mgr Dupanloup*, par le comte Hilaire de Lacombe, dans le *Correspondant* du 10 octobre 1880.)

avec de brusques arrêts, quand la méditation coupait la lecture. On se gardait d'interrompre cette heure d'office. Les survenants, si qualifiés fussent-ils, s'imposaient la consigne de l'attente silencieuse. A la nuit, l'été, quand ses voisins les écoliers dormaient, il s'oubliait à écouter le chant d'un batelier ou le clapotis d'une barque à l'amarre (1).

Mais c'était à la montagne que ce fils de la montagne trouvait la meilleure réfection de ses forces : en Savoie et en Dauphiné, à Menthon et à Lacombe, qu'il ne voulait pas comparer, mais « admirer tous deux ». Ici et là, l'invitaient de chères amitiés. Pouvait-il, cependant, ne point sentir un faible pour Menthon, où il retrouvait sa Savoie, Annecy ?... Le matin de son entrée à Orléans, relisant, au son des cloches, ce verset : *Ecce facta sunt omnia nova, Alleluia...* il se disait : « L'Alleluia est le seul mot qui saisisse mon âme comme les choses d'Annecy. » Nous savons le détail de ses journées au château où il recevait une hospitalité affectueuse et magnifique. Oraison et travail y remplissaient les matinées tout

(1) Nous empruntons quelques-uns de ces détails aux belles pages du comte Hilaire de Lacombe sur ces journées de La Chapelle : *Mgr Dupanloup*. (*Correspondant* du 10 octobre 1880.)

entières. L'après-midi, il donnait du temps à la conversation, que la distinction d'esprit de ses hôtes et leur fine culture lui rendaient agréable ; il dictait des lettres urgentes, puis partait sur un âne, et, au balancement de cette monture, disait ses heures. Il arrivait que la victorieuse beauté alpestre le tirait de sa lecture. Il jouissait de cette splendeur. Mais, plus encore qu'à ces merveilles pittoresques, il se plaisait aux pensées qu'elles éveillaient en lui. Quelles pensées ? le marquis Costa de Beauregard, un jour qu'il l'accompagnait, en reçut inopinément la confidence. L'âne qui portait Monseigneur s'étant arrêté au bout d'un chemin coupé court par un torrent, il fallut « mettre le signet au bréviaire ». Le paysage s'étendait immense et superbe. Le vieil évêque — c'était l'année qui précéda sa mort — regarda, admira. Puis une émotion d'autre sorte vint à le gagner. Le spectacle de l'horizon natal remuait dans son cœur des souvenirs qui jaillissaient avec des larmes. Il revoyait ses toutes premières années et l'humble condition que sa naissance lui avait faite, puis celle où, par la grâce de Dieu, il était monté. Et, devant ce gentilhomme qui l'accompagnait, devant deux paysannes étonnées, il prononça ce mot qu'on devait lire dans son testament : *Et de stercore erexit pauperem.*

Mais la généralité de ces impressions, quelque profondes qu'elles fussent, ne lui suffisait pas. Il voulait éprouver la vertu évocatrice de chacun des lieux témoins de sa petite enfance et de son originelle bassesse. Il allait au village où il était né, revoir la maison d'où on l'avait porté à l'église ; il allait à Saint-François, paroisse de son vieux grand-oncle qui lui donnait des pièces de huit sols ; il allait aussi à la Puya et au petit jardin qu'avait loué sa mère, tout voisin d'une fontaine. Enfin il revoyait la cabane de « la Françon ». De ces environs d'Annecy, de ce petit coin tout proche du lac, il rapportait des fleurs dans son bréviaire. Et ne cultivait-il pas, dans son jardin épiscopal, des primevères de Savoie...

Au château de Lacombe, où il avait des amis de même qualité, à Lacombe, où il devait mourir, l'emploi de son temps ne différait guère, et c'était encore la montagne. Il y faisait des ascensions « à pied, à âne, priant, admirant » (1). Tous les sentiers lui étaient familiers comme à un guide. Il connaissait les gens aussi, entrait familièrement dans les maisons des hameaux, semait de bonnes paroles, au hasard des rencontres. Autrement que ceux de Savoie,— ne comparons pas,

(1) *Journal intime*, partie citée par Mgr Lagrange, mais non publiée par M. Branchereau.

puisqu'il se l'interdisait, — les aspects de ce pays lui étaient chers, et combien reposante la promenade dans telle allée du parc, « palais de fraîcheur et de verdure... » Il y admirait, certain jour d'octobre, la poésie de l'automne, la tombée des feuilles au souffle du vent, et, sur le soir, le jeu « inexprimable » de deux lumières : « la lune à cinq heures et demie, tandis que le soleil couchant illuminait encore les grands arbres. »

Lacombe, d'ailleurs, de même que Menthon, était un foyer de vie intellectuelle. — On en aurait, au besoin, une preuve dans le beau récit publié par la fille du châtelain, Mlle Netty du Boys (1). — Pas plus qu'à Menthon, Sauzet ne manquait d'y accourir, dès qu'il apprenait l'arrivée du prélat. Rio y lut, encore inédit, un livre de son *Art chrétien*.

L'évêque d'Orléans était à Lacombe en juin 1859. Il y apprit la victoire de Solférino. Son patriotisme se réjouit, mais il fut de ceux que les stipulations du traité de paix alarmèrent bientôt pour le Saint-Siège. Marquons cette date. Une période nouvelle est à la veille de s'ouvrir pour lui. La lutte va le reprendre ; non plus la lutte

1) *Les derniers jours de Mgr l'évêque d'Orléans*, par Mlle Netty du Boys.

contre un journal. La papauté est menacée de spoliation. Il se fera son défenseur contre le gouvernement, les gouvernements, auteurs ou complices de ce forfait. De huit années, il ne désarmera (1). Son premier « fait de guerre » est, presque au lendemain de Villafranca, sa vaillante *Protestation* contre l'attentat qui se prépare. Depuis lors jusqu'à Mentana, il ne dégrafera guère sa cuirasse. — Ce prélat, trop belliqueux aux yeux de certains, ne fut-il point, par métaphore, accusé d'en porter une ?

Nous ne pouvons, ici encore, que nous borner à des mentions rapides. A la *Protestation*, Montalembert vint « à la rescousse », comme le *Siècle* l'y avait ironiquement invité. Puis parut la *Lettre à un catholique sur la brochure* LE PAPE ET LE CONGRÈS (2). Le prince Napoléon fut désigné par tout le monde comme l'auteur de cette brochure anonyme. A sa lecture, l'ardent prélat s'était écrié : « C'est l'enfer ! c'est l'enfer » ; et, de suite, il avait pris la plume pour « tuer cela sur place ».

(1) Dès 1849, il s'était consacré à la défense du pouvoir temporel. S'il avait poussé le comte de Falloux si impérieusement au ministère, c'était parce qu'il attendait de lui l'intervention française à Rome, non moins que la liberté de l'enseignement.

(2) La convocation était annoncée d'un congrès à Vienne pour régler les affaires d'Italie.

Il ne se contentait pas de combattre lui-même ; il cherchait et trouvait des adversaires à la politique antiromaine. Il décidait Villemain à lancer son vigoureux écrit : *la France, l'Empire et la Papauté*. Cousin l'autorisait à publier une conversation tenue dans l'escalier de l'Institut, et où se déclarait le sentiment du philosophe sur les entreprises dirigées contre le Saint-Siège. Elle fut, en effet, bientôt imprimée et insérée dans la *Souveraineté pontificale*. Le procès fameux avec le *Siècle* et les héritiers Rousseau ne fut qu'un incident de cette lutte. Cousin, dans l'admiration, répétait : « Mgr d'Orléans, c'est un athlète, un véritable athlète... »

Un mot de la réponse au libelle *le Pape et le Congrès* avait fait s'écrier Pimodan : « Si l'on fait quelque chose, j'en suis. » Mgr Dupanloup n'a pas, en frappant du pied le sol, créé l'armée pontificale, mais il en a le premier prononcé le nom, et je ne sais s'il se vit devancer pour instituer, en dépit des circulaires ministérielles, le Denier de Saint-Pierre.

Une accalmie se produit. Pie IX prend occasion de la canonisation des martyrs japonais pour inviter à Rome les évêques du monde entier. Ils viennent en grand nombre. Manifestation qui veut affirmer la souveraineté temporelle du pape du

même coup que sa primauté spirituelle. Mgr Dupanloup arrive des premiers, reçoit des adresses, des ovations, et, toujours en armes, même pendant la suspension d'armes, harangue les zouaves de Marino.

Comment son attitude en Italie fut-elle dénaturée par certaines feuilles ? Comment surtout le gouvernement crut-il à propos de le féliciter et de le remercier (1), de telle sorte que les choses dussent être par lui remises au point ? Il le fit par ses *Souvenirs de Rome*, adressés à son clergé, avec une lettre, bientôt suivie d'un *Post-scriptum*. Garibaldi et ses bandes venaient, en effet, de reparaître sur la frontière des Etats de l'Eglise, et il fallait jeter le cri de la vigie.

Sur cette liste — non encore close — de ses interventions, osons dire armées, dans la question romaine, nous avons omis son oraison funèbre des soldats pontificaux tués à Castelfidardo. Elle peut compter cependant pour un acte de militant. Car, en pleurant les morts, il exhortait les vivants, et ses lamentations sonnaient comme un coup de clairon.

Faut-il parler des escarmouches à côté où, pendant cette campagne, il dépensait son trop-

(1) Le ministre des cultes, M. Rouland, lui avait écrit au nom de l'empereur.

plein d'ardeur : polémique avec Edgar Quinet au sujet de la Pologne ; opposition à la candidature académique de Littré (1), et, à ce propos, *Avertissement à la jeunesse et aux pères de famille* sur les périls de l'athéisme ; lutte contre Taine, qui présentait aux Quarante, pour le prix Bodin, son *Histoire de la littérature anglaise* (2) ; lettre sur les élections (1863), déclarée d'abus.. Entre temps, il composait un volume sur la *Charité chrétienne et ses œuvres*, écrivait une *Lettre sur l'esclavage* (3), continuait son traité *de l'Éducation*, adressait aux « hommes du monde » des *Lettres sur les études qui leur conviennent*, créait à Orléans un centre de vie intellectuelle qu'il appelait l' « Académie de Sainte-Croix », fondait les *Annales orléanaises*, faisait des « conférences aux mères chrétiennes »... Enfin il allait triompher à Malines...

Nous anticipons.

Le second congrès de Malines, où il fit applau-

(1) Qu'il estimait personnellement. Il lui déclara, en une noble lettre, sa tristesse d'être obligé de le combattre.

(2) Mgr Dupanloup empêcha l'attribution du prix à Taine. Il convainquit l'Académie par des citations fameuses, celle, notamment, de la phrase sur le vitriol et le sucre. Taine en a donné, depuis, dans une lettre au directeur des *Débats* (19 décembre 1872), une explication qui n'eût peut-être pas désarmé Mgr Dupanloup.

(3) A l'occasion de la guerre de sécession.

dir l'éloquence française et l'épiscopat français, se tint en août 1864. Deux ans auparavant, il avait profité de l'avènement au pouvoir d'un homme dont il savait les bonnes dispositions, M. Drouyn de Lhuys, pour faire parvenir au gouvernement une note l'incitant à de salutaires réflexions. Napoléon III y était averti de la désaffection croissante du clergé et des catholiques pour le régime impérial, à cause de la défaveur qu'ils subissaient en punition de leur fidélité au Pape. Nous voilà ramenés à la question romaine.

Deux faits importants avaient marqué l'année 1864 : la Convention du 15 septembre et l'Encyclique du 8 décembre. La Convention, conclue entre la France et le Piémont, sous prétexte d'établir un *modus vivendi*, avait comme on l'a observé, disposé du Pape sans le Pape. Nous ne saurions nous étendre sur l'Encyclique ni sur l'Index (catalogue de propositions censurées) adressé en même temps aux évêques de la catholicité. Appelons-le de son nom : le *Syllabus*. On sait quel accueil de clameurs il reçut et quelles gloses en furent faites.

Tandis que les organes de la libre pensée se plaisaient à y dénoncer un trait de folie, le défi jeté au monde moderne par le chef d'une religion

finissante, des catholiques semblaient prendre à tâche de leur donner raison par des commentaires outranciers : « La civilisation moderne, écrivaient-ils, c'est la fin de la civilisation chrétienne.... Il y aurait duperie à distinguer entre le *bon* et le *mauvais* libéralisme... *En aucun sens*, un catholique ne peut être ni se dire libéral... » Ils ajoutaient que les chartes constitutionnelles « ne sont que la profession publique du mensonge » et que « chercher des garanties contre le pouvoir est en politique ce qu'est en géométrie la quadrature du cercle ».

L'évêque d'Orléans, avec une audace habile qui étonna ses adversaires des deux camps, ne se contenta pas de la défensive. Du même coup, il maintint les positions vraies de l'orthodoxie par une explication nette et autorisée du *Syllabus* et battit l'ennemi sur son terrain en montrant « les équivoques, les lacunes, les fissures de la convention, par lesquelles les armées mêmes du Piémont pourraient passer » (1).

Les catholiques purent le féliciter d'avoir mis en pièces l'acte diplomatique du 15 septembre. Quant à l'Encyclique, on lui reprocha, de côté et d'autre, de l'avoir accommodée au temps, de

(1) Mgr Lagrange, t. II, p. 459.

l'avoir « transfigurée ». Il n'avait fait qu'y appliquer la classique distinction de la thèse et de l'hypothèse et s'approprier cette formule décisive de la *Civiltà cattolica* : « Les libertés modernes, considérées comme des institutions appropriées aux conditions et aux nécessités de tels ou tels peuples, les catholiques peuvent les aimer et les défendre ». Sa doctrine fut, d'ailleurs, hautement garantie. Avec le nonce apostolique de Paris, Mgr Chigi, qui loua son « magnifique travail », six cent trente évêques adhérèrent à son interprétation dans les termes d'une louange enthousiaste, et, parmi ces prélats, le futur Léon XIII, Mgr Pecci, archevêque de Pérouse, lui écrivait : « Cet ouvrage, qui a rencontré les applaudissements des catholiques et qui a fait tant de bruit en Europe, est bien digne de votre doctrine, Monseigneur. » Enfin, Pie IX lui-même lui adressa un Bref d'approbation sans réserve (1).

En promulguant le *Syllabus*, la Papauté venait, disait-on, de prononcer sa propre condamnation. C'était la servir, même au point de vue de ses droits temporels, que de réfuter ceux qui interprétaient dans un sens de déraison la plus récente affirmation de son autorité spirituelle. Mais

(1) Daté du 4 février 1865.

Mgr Dupanloup allait avoir à défendre de nouveau, plus directement, sa souveraineté territoriale.

Le 17 octobre 1865, il prononçait dans la cathédrale de Nantes, devant une foule où se remarquaient le comte de Falloux et Berryer, l'oraison funèbre de Lamoricière. Quelques mois après, les visées de l'Italie sur Rome se déclaraient par des emprunts, des enrôlements, des mouvements de troupes, et une recrudescence était signalée de l'agitation garibaldienne. Mgr Dupanloup écrivit au ministre italien Ratazzi une lettre où son devoir était dicté de haut au gouvernement du roi Victor-Emmanuel ; leçon qui atteignait par ricochet celui de Napoléon III. Puis, les événements, après un semblant d'arrêt, ayant renouvelé leur menace, un *Post-scriptum* à cette lettre suivit. Mentana vint clore cette phase de la question romaine.

Entre temps, l'infatigable évêque avait soutenu, à côté encore et comme dans les entr'actes du drame italien, quelques controverses : l'une à propos d'un écrit pastoral sur les *Malheurs et les signes du temps*, l'autre au sujet de Voltaire. Il avait été au troisième congrès de Malines recueillir de nouvelles ovations. Il avait achevé son livre *De l'Éducation*, publié des *Conseils aux*

femmes chrétiennes sur le travail intellectuel qui leur convient et les pages qui lui valurent d'Allemagne, d'Angleterre, d'Amérique, tant et de si vifs remerciements : *Femmes savantes et femmes studieuses*. Sur la question de l'éducation intellectuelle des femmes, il rencontrait un redoutable adversaire en Victor Duruy, qui, préludant aux entreprises de Jules Ferry, voulait déchristianiser cette éducation, sans l'avouer, à vrai dire. Mais le clairvoyant évêque ne s'y trompa point, et, grâce à lui, la tentative échoua.

Est-ce alors qu'il agissait si vigoureusement au dehors qu'on lui reprocha d'être évêque d'Orléans « aussi peu que possible »? Pour toute réponse, nous renvoyons à la table du tome troisième de Mgr Lagrange. On y trouvera, au chapitre II, un état éloquent des travaux de Mgr Dupanloup, durant cette période, « pour son diocèse ».

Nous touchons aux préliminaires du Concile.

Au printemps de 1865, le Saint-Père avait confidentiellement invité trente-six évêques à donner leur avis sur le dessein de convoquer l'épiscopat à ces solennelles assises. Mgr Dupanloup, l'un de ces trente-six prélats, avait seulement exposé le

pour et le contre, sans conclure. Deux ans plus tard, dans un entretien avec Pie IX, il se déclarait nettement pour la convocation. Il l'eût même souhaitée plus prompte qu'elle ne fut, ainsi qu'en témoigne sa lettre du 16 mars 1868 au Souverain Pontife. Lorsque, le 29 juin suivant, parut la bulle d'indiction, il se réjouit. Il n'y était point parlé, notons-le, de l'infaillibilité, et nul acte pontifical n'y avait fait encore allusion, quand un manifeste du 7 février 1869, publié par la *Civiltà cattolicà* et aussitôt reproduit par l'*Univers*, fit savoir au monde que l'assemblée conciliaire définirait ce dogme. Une revue, si « catholique » fût-elle, fixer à la réunion œcuménique un objet que le Pape lui-même n'avait pas annoncé, le procédé pouvait paraître insolite et osé. Mgr Dupanloup exprima ce sentiment dans le *Français* des 18 et 19 mars, en deux articles non signés, mais où on le reconnut. Puis il adopta et soutint une attitude de silence (1) dont il ne se départit que lorsqu'il crut enfin de son devoir de parler.

Que le Corps législatif interpelle, que le Gouvernement français ou d'autres s'émeuvent et,

(1) Il avait, disons-le, publié auparavant une lettre pastorale sur le Concile, mais étrangère à toute polémique, tout entière, comme le dit Mgr Lagrange, « à la paix et à la confiance », annonçant « l'aurore de temps meilleurs ».

à mots plus ou moins couverts, menacent, il s'inquiète, mais se tait. Que les catholiques se divisent et se querellent, il en souffre, mais se tait. Que des mandements paraissent où un avis s'affirme qui n'est pas le sien, qu'un livre (1) paraisse qu'il estime « une imprudence aveugle », il se tait encore. Il travaille à son ouvrage sur les catéchismes ; il venge la patronne de sa ville épiscopale, Jeanne d'Arc, de l'injure qui lui est faite par la glorification de Voltaire ; il va se recueillir à Einsiedeln, son lieu de retraite favori. Ce n'est pas que le grand événement prochain ne l'occupe. Il rédige pour le Concile ses *postulata ;* il consulte, il s'enquiert. En se rendant à Einsiedeln, il a incliné vers le Nord pour s'entretenir à Cologne avec l'archevêque ; il s'est arrêté aussi à Coblentz ; il a rencontré à Hernsheim le savant et illustre Dœllinger. Quelques mois auparavant, il a vu à Malines Mgr Dechamps, récemment promu archevêque de cette ville, et Mgr Ketteler, évêque de Mayence. Il s'est informé avec anxiété de l'état des esprits en Allemagne ; il s'est effrayé de l'impression produite chez les protestants, — dont il ne parle jamais qu'avec estime, — par la

(1) Nous pensons au livre de Mgr Maret, *le Concile général et la paix religieuse.*

définition annoncée. Mais, publiquement (1), toujours il se tait.

Il fallut, pour le tirer de cette expectative muette, une manifestation qui le choqua comme une inconvenance. Par un de ces « mouvements de presse » qui ne sont nulle part plus déplacés qu'en matière religieuse, un pétitionnement s'organisait pour demander au Concile l'inscription à son programme de la question de l'infaillibilité. Ainsi une manière de *referendum* intervenait en un ordre d'idées où l'incompétence du suffrage universel éclate plus qu'ailleurs ; — sans compter que les adhésions s'accompagnaient parfois de professions où la ferveur de la foi s'exprimait par de fâcheuses outrances doctrinales ou verbales. Alors Mgr Dupanloup se reprocha son silence.

Contre ces voix de plébiscite, confuses, non autorisées et violentes, — plus d'une l'était, — il pensa qu'il fallait faire prévaloir une parole d'évêque, nette et pacifiante. Sa lettre pastorale du 10 novembre célébra la beauté de l'unité, recommanda la charité pour moyen, la paix comme but. De controverse, il s'en était interdit

(1) Une réunion fut tenue à Fulda par les évêques d'Allemagne. L'évêque d'Orléans leur adressa une note, mais non destinée à la publicité.

le moindre mot dans cette épître d'adieu à ses prêtres où il évoquait l'imposant et touchant souvenir de saint Paul quittant les anciens de l'Eglise d'Ephèse. Il eût pu s'en tenir là. Des amis, le comte de Falloux entre autres, le lui conseillaient. Il écouta ceux qui le pressaient de conjurer par un acte de vigueur décisive le péril des manifestations anticonciliaires. Il développa une note confidentielle adressée aux évêques d'Allemagne, et ce furent ses fameuses *Observations* (1). Cette fois, il se prononçait. Il se déclarait contre l'opportunité de la définition du dogme et donnait ses raisons. Eût-il mieux fait de persister dans sa réserve ? Il est permis de le penser. Pour arrêter des débats de presse, irrévérente préface aux délibérations conciliaires, était-ce un bon moyen que de publier soi-même son avis ? On a prétendu que sa qualité de juge le lui interdisait. Nous nous refusons à suivre jusque-là des censeurs qui oublient, sans doute, qu'à l'heure où il intervint, la question n'était point encore officiellement posée. Ce n'était pas, en effet, la *Civiltà cattolica* qui avait pu valablement l'inscrire au programme de l'assemblée œcuménique. Nous

(1) Le titre complet est : *Observations sur la controverse soulevée relativement à la définition de l'infaillibilité au futur concile.*

avons vu, au reste, combien tardivement il se laissa entraîner. De tous ceux qui, juges comme lui, parlèrent, il parla, lui, le dernier. S'ils ne furent point blâmés, pourquoi l'accusa-t-on ? Il céda à la tentation de répondre ; en quoi peut-être il eut tort. Il sembla, par son *Avertissement à M. Veuillot*, abaisser le débat à une querelle personnelle.

Pour en finir sur ces préliminaires, disons que l'évêque d'Orléans acceptait d'avance respectueusement les décisions du concile : ..... « D'avance j'adhère, je suis soumis, et je suis heureux d'adhérer, joyeux de me soumettre (1). »

C'est ce qu'oublièrent, sans doute, ceux qui créèrent autour de lui l'atmosphère de défiance dont il se vit enveloppé dès son arrivée à Rome. N'allait-on pas jusqu'à insinuer que ses *Observations* étaient le prix d'un marché ? Il en avait payé le siège archiépiscopal de Lyon... Ici la haine s'aveuglait et la calomnie se faisait maladroite. Nulle imputation contre Mgr Dupanloup ne pouvait trouver moins de créance que celle d'ambition. A quarante-trois ans, on s'en souvient, il avait refusé du roi de Sardaigne la mitre et le portefeuille de l'instruction publique. A vingt-sept,

(1) Lettre pastorale du 10 novembre 1868.

il avait décliné l'offre du secrétariat général des affaires ecclésiastiques. Plus jeune encore, il avait découragé les avances non moins flatteuses qu'affectueuses de Mgr Borderies, du cardinal de Rohan, qui voulaient se l'attacher. Il n'avait consenti à devenir aumônier de Mme la Dauphine qu'à la condition de demeurer catéchiste. « Il aurait voulu, disait Mgr de Quélen, rester toujours catéchiste... » Avec de tels antécédents, il pouvait dédaigner le soupçon d'avoir « vendu le Pape » pour un archevêché ! Il interdit à ses amis de l'en défendre (1).

Une fois ouvertes les délibérations du concile, il formula et soutint son sentiment ; ce qui était son droit, et plus. Il put dire qu'il avait sacrifié à « un grand devoir » sa popularité (2). Son désaccord avec la majorité ne portait, du reste, nullement sur le fond. Il estimait inopportune la définition proposée ; mais, pour tenir la promesse d'adhésion qu'il avait faite, il n'avait qu'à renouveler l'affirmation de la doctrine développée, vingt-sept années auparavant, dans sa thèse de doctorat en théologie. Donc, son oppo-

(1) Ajoutons que cet archevêché de Lyon, il le refusa sous le gouvernement de Thiers.

(2) Réponse à Mgr Dechamps, qui avait critiqué ses *Observations*.

sition, qui eût pu légitimement toucher au dogme non encore défini, ne visait que les circonstances où il allait l'être ; et, pour incriminer son attitude, il fallait nier l'autorité de précédents sans nombre, depuis qu'il y avait une Eglise catholique. Aussi bien ses adversaires lui ont-ils adressé des reproches d'un autre ordre.

Comment la diplomatie fut-elle provoquée à intervenir dans le débat engagé au Vatican ? Une indiscrète communication aux journaux du *Schema de Ecclesiâ*, où s'indiquait un ensemble de propositions sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat, émut les chancelleries. Le gouvernement de Napoléon III désira faire présenter, sur ce point particulier, des observations par un ambassadeur extraordinaire, pour lequel il demanda l'accès du concile. Une dépêche en ce sens vint du quai d'Orsay. On l'a crue inspirée par Mgr Dupanloup. Il est bien vrai que l'illustre prélat pensait, en la circonstance, comme le comte Daru, signataire du télégramme. Spécialement sur la représentation des puissances à l'assemblée œcuménique, l'évêque d'Orléans et le ministre des affaires étrangères de France avaient des vues conformes. Et ces vues s'autorisaient de la tradition constante qui admettait les princes à paraître en personne, ou par mandataires, et à

prendre la parole dans les conciles. Tradition présente au souvenir des cardinaux qui, dans la Congrégation secrète du 9 mars 1865, avaient conclu à l'entrée des souverains catholiques selon l'usage suivi notamment à Trente. Donc, le sentiment du comte Daru rencontrait celui de Mgr Dupanloup ; mais il n'y avait eu entre eux, quoi qu'on en ait pu dire, nul concert. Ils n'échangèrent, durant tout le concile, aucune lettre : nous en avons l'affirmation nette du ministre.

Cette connivence prétendue avec le gouvernement impérial est, au surplus, le moindre chef d'accusation produit contre l'évêque opposant. N'alla-t-on pas jusqu'à insinuer qu'il avait suggéré au chef du cabinet français de menacer le Souverain Pontife, de lui donner à craindre le retrait de l'armée d'occupation ? Cette calomnie, qui avait trop vécu, a été tuée par la déclaration sans réplique de M. Emile Ollivier dans le *Correspondant* du 10 décembre 1892 : « Aucun évêque de la minorité, et pas plus Mgr Dupanloup que tout autre, n'a réclamé l'évacuation du territoire pontifical. »

Le 17 juillet 1870, la veille de la session solennelle où le *schema* de l'infaillibilité devait être lu pour le vote définitif, les prélats de la minorité se réunirent pour délibérer sur la conduite à tenir.

Ici, écoutons le récit de Mgr Dupont des Loges, mis en note par M. l'abbé Branchereau (1) dans les *Memoranda* si souvent cités par nous : « Notre avis fut de dire : *Non placet*. Mgr Dupanloup arriva en retard ; on lui fit connaître la résolution prise. Il nous dit qu'il ne pouvait se rendre à notre manière de voir ; que nous ne pouvions pas dire : *Placet*, on ne nous croirait pas ; que nous ne pouvions pas dire : *Non placet*, le monde catholique ne nous comprendrait pas, et peut-être se scandaliserait ; qu'il fallait s'abstenir. Son avis prévalut. »

Le soir même, il quittait Rome en compagnie de l'archevêque de Cologne.

On sait maintenant si ce fut par un mouvement d'orgueil ou un indigne dépit.

Un jour, peu après son arrivée dans la Ville éternelle, il avait dit : « Ici... c'est l'œuvre de Dieu, et il la fait. » Rentré à Orléans, il célébra la « victoire de la foi et de Dieu » en cette décision finale qui, aux yeux du monde, avait fait de lui un vaincu. C'est en ces termes qu'il « adhéra » des premiers, peut-être le premier, dans une lettre pastorale dont la guerre fut l'occasion ; —

(1) D'après le témoignage de M. l'abbé Bourdon, chanoine de Rennes. V. *Journal intime*, pp 310-311.

la guerre où il allait montrer un autre aspect de lui-même, gagner à jamais la gratitude des Orléanais et grandir encore.

On savait que cet homme de parole éloquente se doublait d'un homme d'action énergique et généreuse. Il avait paru tel dans ses œuvres diocésaines, non moins que dans ses entreprises ou luttes extérieures. Mais on découvrit en lui une autre forme de dévoûment et de vaillance. A l'heure des grandes calamités publiques, l'évêque moderne égala les grands évêques des temps primitifs. Il fut, dans la vérité du terme, le *defensor civitatis ;* il se fit reconnaître pour le successeur de saint Aignan.

Dès les premiers jours de l'occupation bavaroise, il eut à défendre les biens des Orléanais sur qui pesaient d'énormes taxes en nature, outre une contribution de guerre d'un million. Par une démarche auprès du général von der Tann, avec le maire, il obtint un délai pour 400.000 fr. dont il demanda, par lettre au roi de Prusse, la remise définitive. Mais il ne sauva pas seulement l'argent de ses diocésains. Saint-Sigismond et les Aydes lui durent mieux qu'un allègement de rançon. Pour quelques coups de feu tirés, une nuit, sur un corps prussien, soixante et un habitants de

ces villages, arrêtés et détenus dans une caserne de la ville, allaient être fusillés le lendemain. Averti, Mgr Dupanloup écrit en hâte au général bavarois, qui se laisse fléchir et va en personne mettre en liberté les malheureux, avec ces mots : « N'oubliez jamais que vous devez la vie à votre évêque. »

Autre intervention promptement efficace. Le chef allemand se croyait en droit de considérer nos blessés comme prisonniers et de les envoyer en Allemagne, aussitôt convalescents. L'évêque, assisté du premier président, M. Duboys d'Angers, protesta au nom de la convention de Genève, et le général céda encore. Il lui était venu de haut lieu l'ordre de ne faire à l'illustre prélat « aucune peine ». Il subissait, d'ailleurs, son prestige : « Comme vous le voulez, Monseigneur, lui répondit-il ; c'est vous qui commandez ici. »

Tel fut le rôle de Mgr Dupanloup pendant la première occupation. Il put moins pendant la seconde, les Prussiens — c'étaient eux, cette fois, qui garnissaient la ville — lui tenant rigueur de son cri de délivrance après Coulmiers, surtout d'une citation de Grégoire de Tours sur saint Aignan et Attila. Il réussit pourtant, à force de volonté courageuse, à conserver sous son toit cinquante blessés français que les vainqueurs

voulaient expulser au profit des leurs. Il avait pour allié dans ses résistances vaillantes le préfet, M. Pereira, dont il nous plaît d'associer la mémoire à la sienne. Ces deux hommes, que bien des choses séparaient, se rapprochèrent dans la communauté de leur deuil patriotique et de leurs efforts pour atténuer les pires conséquences de la défaite (1).

Un mot seulement d'une mission que Mgr Dupanloup aurait acceptée pour le bien du pays, mais qu'il n'eut point à assumer. Le roi Guillaume, avec qui il avait correspondu pour la défense de ses diocésains, eût souhaité de le voir se faire, entre lui et le gouvernement de la Défense nationale, le médiateur de la paix. Il ne s'y refusait pas, mais à cette condition, signifiée nettement par une admirable lettre à Sa Majesté prussienne, que la France resterait intacte (2).

(1) M. Pereira mourut de chagrin et des durs procédés que lui infligèrent les occupants.

(2) Nous ne mentionnons que pour mémoire l'imputation formulée par M. Clémenceau d'après le *Journal* du comte de Frankenberg, gentilhomme allemand qui servit d'intermédiaire à l'évêque d'Orléans auprès du roi de Prusse, pour les intercessions que nous avons dites. D'après les notes fragmentaires de ce personnage, le prélat lui avait déclaré qu'il ne trouvait pas exagérées les conditions posées à la France dans l'entrevue de Ferrières ; qu'on devait se résigner à la cession de Strasbourg et de Metz, avec une partie de l'Alsace et de la Lorraine..... « et il l'avait prié, lui, comte

Les Orléanais avaient, maintes fois, exprimé leur gratitude à leur évêque. Ils la lui manifestèrent de la plus éclatante manière en l'élisant député à l'Assemblée nationale. Nous n'avons fait que des allusions incidentes à ses opinions politiques. Nous l'avons vu royaliste ; il l'était resté. Jamais attiré par l'Empire, il n'avait pas eu à retenir, au lendemain du Deux-Décembre, le mouvement d'adhésion que regretta Montalembert, et, pendant tout le règne de Napoléon III, il avait observé dans ses relations avec le pouvoir une attitude d'indépendance correcte, et même, à l'occasion, pour le bien de l'Eglise, d'active opposition légale.

Royaliste, mais non retranché dans l'intransigeance où s'obstinaient certains légitimistes, il voyait le salut de la France dans la réconciliation, la « fusion » de la branche aînée et de la branche cadette. Il s'en était expliqué pendant l'affreuse tourmente, un jour de novembre, avec le prince de Joinville, accouru pour mettre son épée au service de la France : « La France est

de Frankenberg, de le répéter à Versailles. » Après l'article du comte Hilaire de Lacombe, *Mgr Dupanloup et le comte de Frankenberg en 1870* (*Correspondant* du 25 avril 1896), il n'est plus permis de parler de cette prétendue « intrigue entre l'évêché d'Orléans et le roi Guillaume », comme s'exprimait la *Lanterne*.

une nation perdue et éperdue. Tous les vingt ans une révolution. Toujours à recommencer... Une restauration orléaniste ? Nouvelle aventure, avec des rancunes éternelles... *Il faut à la France le port, non la rade* (1) » — Sa politique tendit donc à ce but : la fusion.

Dès février 1871, il écrivait au prince pour lui rappeler leur conversation à ce sujet. Quatre mois après, trois membres de la Droite, délégués en hâte auprès du comte de Chambord pour le supplier de renoncer à son manifeste prévu sur la question du drapeau, firent prier par M. de Falloux l'évêque d'Orléans de s'associer à leur démarche. Mgr Dupanloup refusa d'abord ; M. de Falloux insista et le décida. Parti trop tard, il arriva à Chambord quand les ambassadeurs de la majorité monarchiste avaient déjà reçu audience et échoué, et le prince lui fit entendre que la question était épuisée. Il ne s'en tint cependant pas à cette tentative auprès de l'héritier du trône. Vers la fin de janvier 1873, il lui adressa une lettre confidentielle pour l'engager à la fusion et au sacrifice du drapeau blanc. C'est alors que le prétendant lui fit la réponse fa-

(1) Le mot est de Thiers. Mgr Dupanloup l'avait recueilli, vers la fin de l'Empire, de la bouche de l'illustre homme d'Etat, qui alors partageait ses vues.

meuse : « ... La France ne comprend pas plus le chef de la maison de Bourbon reniant l'étendard d'Alger qu'elle n'eût compris l'évêque d'Orléans se résignant à siéger à l'Académie française en compagnie de sceptiques et d'athées. »

Il venait, en effet, de s'opposer vainement à l'admission de Littré parmi les Quarante, et, par protestation, de se démettre. En quoi, oserons-nous le dire, il nous paraît avoir excédé. Ayant discuté, selon son droit, le candidat, il n'avait pas à manifester contre l'élu ; il devait même l'accueillir, comme dans un salon, à l'Académie, qui en est un.

Son zèle monarchiste n'absorbait pas, on le voit, toute son activité.

Son début à la tribune de l'Assemblée nationale avait été un discours pour le Saint-Père, en faveur de qui un pétitionnement s'était organisé. Il s'agissait d'obtenir que notre gouvernement prît l'initiative de réclamer des garanties d'indépendance pour le Saint-Siège. Là se retrouvait le vieux défenseur de la souveraineté pontificale. Il ne s'en tint pas à cette intervention parlementaire. Bientôt il adressa à M. Minghetti, ministre des finances de Victor-Emmanuel, deux lettres pleines de vigueur polémique : l'une sur

les *spoliations du gouvernement italien envers l'Eglise à Rome et dans l'Italie ;* l'autre sur *la loi militaire italienne* (1). Mais la politique intérieure de la France l'occupait surtout.

Nous aussi, nous avions à refaire notre législation militaire, et les intérets moraux ou intellectuels touchés par cette réforme ne pouvaient le laisser indifférent. Les volontaires d'un an lui durent un sursis de cinq ans, au lieu de quatre, pour l'accomplissement de leur engagement, et le dommage en fut moins grand pour leurs études, ainsi non interrompues. Grâce à lui aussi, nos garnisons, nos camps, nos forts eurent des aumôniers, et ses discours en faveur de cette institution sont restés mémorables.

Mais voici qui le ramène à ce qui fut, en sa vie de prêtre et d'évêque, sa plus grande sollicitude : l'enseignement.

(1) En reconnaissance de tant de services, Pie IX avait songé à le faire cardinal, malgré sa naissance, décidé à enfreindre la tradition. Sous Léon XIII, dans les premières semaines du nouveau pontificat, il ne tint qu'au gouvernement français que cette récompense ne fût donnée au vieil évêque. Mais M Dufaure lui tenait rigueur de son vote au Sénat le lendemain du Seize Mai. On aurait eu raison toutefois des résistances du ministre, et il allait céder, si Mgr Dupanloup eût consenti à retirer une demande d'interpellation, dont il sera parlé, sur le centenaire de Voltaire. Mais ses amis ne purent obtenir de lui ce retrait.

En 1872, Jules Simon, grand-maître de l'Université, prépare, sur l'instruction primaire, un projet estimé, au point de vue religieux, « plein de pièges et de périls ». Mgr Dupanloup y oppose un contre-projet qui le paralyse. Quelques mois écoulés, c'est sur un autre terrain qu'il attaque le ministre. Il se prend à une circulaire attentatoire, prétend-il, aux études classiques. Deux ans plus tard, en décembre 1874, viendra à l'ordre du jour le projet sur l'enseignement supérieur, qui, après dix-huit mois de discussion, aboutira à une concession de liberté relative. Ce sera pour le bouillant évêque d'Orléans l'occasion d'un duel oratoire avec le passionné et froid Challemel-Lacour.

Les instituts catholiques lui doivent la loi, aujourd'hui mutilée, par laquelle ils vivent. Ayant préparé et, l'on peut presque dire, fait la liberté de l'enseignement secondaire, il donna cette suite et ce complément à son ouvrage, ce couronnement à sa vie. Ce n'est pas que, cette fois encore, on ne l'ait accusé d'avoir trahi les droits de l'Eglise. Disons que l'*Univers* lui rendit justice.

La loi nouveau-née fut menacée de retouches amoindrissantes. Mgr Dupanloup la défendit, et, momentanément, la préserva.

Il était sénateur. Jusqu'alors sa santé restait

intacte, et, pas plus que son talent n'avait fléchi, sa vigueur physique n'avait faibli. Sa personne avait même longtemps gardé un air de jeunesse. Dans l'incarnat de son visage, on eût pu reconnaître les couleurs que le petit Savoisien n'avait pas perdues à Paris. La vivacité de son regard, en dépit du voile qui ternissait un de ses yeux, et le frémissement de ses narines affirmaient encore chez le vieillard l'ardeur qui faisait du premier communiant de Saint-Sulpice un si intrépide joueur de barres. Enfin, dans la nette carrure du menton, dans le dessin de la bouche, aussi ferme que délicat, persistait l'air de volonté et de décision.

Le déclin s'annonça pourtant. La robuste santé chancela soudain. Il sentit le besoin de partager avec un auxiliaire de son choix le fardeau de son ministère Il désigna à l'agrément du pouvoir civil et présenta, en termes élogieux, à l'acceptation du Saint-Siège, un de ses élèves de Saint-Nicolas, prêtre éclairé, pieux et doux. L'abbé Coullié devint son coadjuteur.

Une interpellation sur le caractère officiel des fêtes annoncées pour le centenaire de Voltaire fut son dernier acte d'homme politique. Ses derniers actes d'évêque furent une lettre pour le

Denier de Saint-Pierre et un *Appel à la France* pour les vitraux de Jeanne d'Arc. Il avait voué à la libératrice d'Orléans et de la France un culte d'admiration qui n'attendait que la consécration de l'Eglise — sollicitée par lui — pour devenir un culte de prière.

Malgré d'apparentes rétrocessions, le mal gagnait vite. C'était en 1878, aux vacances. Après un séjour à la Chapelle, le malade partit pour Lacombe. La montagne le rappelait. De Lacombe il voulut aller encore une fois à Einsiedeln, sans doute pour y faire une retraite préparatoire à cette fin qu'il sentait proche : *Finis venit, venit finis.* Puis, il rentra chez ses amis dauphinois, pour y mourir. Un petit garçon de la maison qui, à toute heure, entrait dans sa chambre et jouait avec ses bagues pastorales, charma ses suprêmes journées. « Laissez-le faire », disait-il, quoi que son espièglerie osât, « c'est mon ami. » Il restait jusqu'au bout cet ami des enfants qui les voyait, à Orléans, s'attrouper sur son passage, attendant sa caresse coutumière et le petit signe de croix qu'il traçait du doigt sur leur front. Ainsi se réalisait le mot de son discours à l'Académie : « L'enfance, qui a été le premier amour de ma vie, en sera le dernier. »

Cependant, la maladie pressait de jour en jour et aggravait ses atteintes. L'automne commençait. Déjà des suffocations répétées avaient alarmé l'entourage attentif du prélat. Dans la soirée du 11 octobre, un des hôtes de Lacombe, un jeune homme, vint à lui se confesser. Il l'entendit, et ce fut le dernier acte de prêtre de celui que Grégoire XVI avait appelé « l'apôtre de jeunesse ». Une crise nouvelle l'assaillit, moins d'une heure après ; le souffle lui manqua, il porta à sa poitrine sa main qui égrenait encore un chapelet (1), et Orléans pleura son grand évêque.

(1) Le coup ne fut pas si foudroyant que le mourant ne pût recevoir, en pleine connaissance, l'absolution. Il fut assisté et exhorté par M. l'abbé Chapon, alors jeune vicaire de sa cathédrale, qu'il estimait et aimait particulièrement, et qu'il avait choisi pour compagnon de voyage. Nous avons indiqué, dans une précédente note, les ouvrages publiés sur Mgr Dupanloup par Mgr Chapon, évêque de Nice.

Deuxième Partie

L'HOMME & L'ŒUVRE

L'HOMME ET L'ŒUVRE.

Nous venons de raconter une existence très pleine. Les faits qui la composent lui donnent, quelque divers qu'ils soient, un sens net. On peut, en les groupant, chronologie à part, selon leur caractère, accentuer cette signification, et, si l'on démêle entre eux un lien de causalité, unifier cette longue carrière.

M. Borderies avait prédit au jeune prêtre paternellement adopté par lui : « Tout le bien, pour vous, viendra des catéchismes ». Cette prophétie nous semble réalisée. Educateur, orateur, homme d'action, ces trois mots résument Mgr Dupanloup, tel, du moins, qu'il nous est connu par son geste extérieur et son œuvre visible. Or, nous allons montrer que l'enseignement du catéchisme, par lui-même élargi et animé, lui révéla, en les développant, ses aptitudes aux fonctions que ces mots désignent.

Nous indiquerons ensuite, en manière d'épilogue, ce qu'une publication récente a découvert de la vie intérieure très intense qu'il vécut.

CHAPITRE PREMIER

L'ÉDUCATEUR.

« M. Dupanloup dit qu'on reconnaît toujours ceux qui ont passé par les catéchismes », écrivait Renan à sa mère, quand lui-même, à Saint-Sulpice, fut choisi comme catéchiste (1). Pour attribuer tant de vertu à ce professorat modeste, le supérieur de Saint-Nicolas n'avait qu'à considérer le pli indélébile qu'il en gardait, et à se souvenir.

Un jour, dans un corridor du grand séminaire, il avait trouvé, « froissés et déchirés », d'étranges petits papiers que, curieusement et avidement, il s'était mis à lire ou plutôt à déchiffrer. Il ne regretta point sa peine Ce griffonnage esquissait des instructions enfantines, des avis, des récits familiers... Il se renseigna et apprit que c'étaient

1 *Lettres du Séminaire* (6 novembre 1843), p. 231.

là des notes de M. Teysseire, « un homme d'un vrai génie pour les enfants » (1) ; — des notes inutilisables, estimait-on. Il se fit donner ce que, par hasard, son informateur en possédait. Il lut tout, et ce lui fut, raconte-t-il, « comme la découverte d'un trésor,... comme autant de pierres précieuses cachées dans l'herbe et dans les bois ». Ces images n'exagèrent pas. Cette rencontre lui valut « une fortune ». Une « révolution » en résulta dans ses habitudes d'esprit. Il sut désormais parler aux enfants ; c'est-à-dire qu'il devint apte à ce qui devait être la première et finalement la plus grande tâche de sa vie. Evêque, il a écrit : « Si je dois laisser quelque chose après moi sur la terre, c'est l'œuvre des catéchismes et celle des petits séminaires. » Or, celle-ci sortit de celle-là. En d'autres termes, l'éducateur en lui procéda du catéchiste.

Par l'éducateur qu'il fut, nous n'entendons pas seulement le régent d'études classiques, le formateur d'intelligences et d'âmes adolescentes, mais le guide intellectuel des adultes, de ces « gens du monde » auxquels il s'adressait si volontiers.

(1) M. Teysseire était devenu, de polytechnicien et de répétiteur à l'Ecole polytechnique, directeur des catéchismes à Saint-Sulpice.

Nous entendons aussi le directeur spirituel, qui, par définition, est instituteur dans la plus étymologique et la plus haute acception.

Pour gouverner un établissement d'instruction, l'abbé Dupanloup était hors de pair. C'est encore son élève trécorrois qui lui reconnnaît cette supériorité : « Il était sa maison tout entière. Le règlement, l'usage, l'administration.... c'était lui. La maison était pleine de parties défectueuses ; il suppléait à tout. L'écrivain, l'orateur, chez lui, étaient de second ordre ; l'éducateur était tout à fait sans égal... C'était un éveilleur incomparable. Pour tirer de chacun de ses élèves la somme de ce qu'il pouvait donner, personne ne l'égalait. Chacun de ses deux cents élèves existait distinct dans sa pensée ; il était pour chacun d'eux l'excitateur toujours présent, le motif de vivre et de travailler... »

Il serait aisé de le montrer tel au catéchisme de la Madeleine. Alors déjà et auparavant, à Saint-Sulpice, il se considérait comme ayant mission d'éducateur. Tandis que la plupart tenaient leur œuvre pour accomplie quand ils avaient fait ânonner à leurs élèves les éléments de la doctrine, il pensait avoir à peine ébauché la sienne. Il visait à la culture religieuse des âmes. Pour produire,

ce terrain-là, comme un autre, veut être échauffé. Aussi le fondateur de l'Académie Saint-Hyacinthe possédait-il en lui un principe de chaleur, un foyer qui enflammait tout autour de lui. Lorsqu'il avait abordé ce ministère, qu'il estimait le plus beau de tous, l'abbé Borderies, indiquant de la main les enfants qui attendaient ses leçons, lui avait dit : « Vous verrez comme vous leur parlerez, quand vous les aimerez. » Il les aima tout de suite ; c'est pourquoi il agit sur eux si puissamment. Nous prétendons montrer la marque laissée en lui par le catéchiste qu'il fut. Nombre de ses catéchisés portent encore celle qu'il leur imprima. Quand il les rencontrait dans la vie, si loin que ce fût du temps où il les avait enseignés, il leur retrouvait ce signe au front. Et, après expérience, il recommandait, lui aussi, aux maîtres de l'enfance de l'aimer avant tout. On n'influence l'enfant que si l'on va jusqu'à son cœur ; mais on ne pénètre jusqu'à son cœur que si on l'aime.

Comme il avait aimé ses premiers communiants et ses « persévérants » de l'Assomption, il aima ses élèves de Saint-Nicolas. Il aima chacun et tous, chacun et la collectivité que formait « la maison ». Et il y avait une heure de la journée qu'il appelait « l'heure par excellence » où, dit-il, « nous ne faisions sensiblement tous

ensemble qu'un cœur et qu'une âme ». Cette heure, Renan l'a nommée : c'était celle de *la lecture spirituelle*. D'après le règlement de Saint-Nicolas du Chardonnet, semblable, en cela, à tous les règlements de séminaires, un moment, chaque soir, devait être consacré à la lecture d'un ouvrage ascétique. Or, ce moment, le supérieur « le prit pour lui... M. Dupanloup se substitua d'emblée à saint Jean Climaque et aux *Vies des Pères du désert*... Tous les jours, il se mit directement en rapport avec la totalité de ses élèves par un entretien intime, souvent comparable, pour l'abandon et le naturel, aux homélies de Jean Chrysostome dans la Palæa d'Antioche. Toute circonstance de la vie intérieure de la maison, tout événement personnel au supérieur ou à l'un de ses élèves, était l'occasion d'un entretien rapide, animé... » C'est, je crois, M. Ernest Lavisse qui souhaitait de voir quelque chose de semblable s'établir dans les lycées. Cela ne se peut pas. Si l'on essaie, on n'arrivera qu'à une sèche contrefaçon. Le sacerdoce, quoi qu'on dise, confère au chef d'un petit séminaire ou collège un caractère de paternité morale que nul proviseur, si parfait soit-il, ne saurait, même les années aidant, acquérir. Les établissements de l'État garderont toujours ce je ne sais quoi « de

froid, de dur », que, par comparaison avec Saint-Nicolas, Renan leur reprochait.

Un laïque dira-t-il comme M. Dupanloup et du même accent : « Je n'ai jamais pu me consoler d'avoir manqué l'âme d'un enfant .. » Il ajoute, confessant les sévérités auxquelles parfois il s'est vu contraint : « J'étais terrible, parce que j'étais père... » Oui, les sévérités mêmes, chez lui, procédaient de l'amour. Ces coups d'autorité, prompts et sûrs, qui semblaient n'attester que sa vue nette et sa résolution, visaient à préserver ce qu'il couvait avec une sollicitude maternelle. Le mot n'est pas de nous. Après avoir dit : « J'étais père... » il se reprend : « J'étais mère... c'était la tendresse même de mon cœur qui m'imposait une dureté écrasante. »

Ne le prenons pas, cependant, à la lettre, quand il parle de ses *duretés*. Parfois, il est vrai, il se montra inflexible. Il était un ordre de questions sur lequel on le trouvait inexorable. « Terrible », pour reprendre son mot, était sa vigilance sur la moralité de ceux qui lui étaient confiés. Il tenait que « toute éducation qui ne sauve pas les mœurs de l'enfant, du jeune homme, est une éducation frappée au cœur ». Moralité à part, il ne transigeait pas sur la discipline. On a souvent

rappelé de lui cette figure : « La discipline est à l'éducation ce que l'écorce est à l'arbre qu'elle entoure ; c'est l'écorce qui retient la sève et la force de monter au cœur de l'arbre. » Ce qui menaçait le bon ordre de sa petite troupe lui inspirait des rigueurs de colonel. Il en cite lui-même un cas où, à notre sens, il excéda. Un enfant « de très grande famille » était allé à la messe de mariage de sa sœur. La règle n'accordait, en pareille occasion, de congé que jusqu'à la classe. N'étant rentré qu'à huit heures et demie du soir, il « ne fut pas reçu, et son exclusion fut sans retour... Si ç'avait été le fils d'un paysan, peut-être aurais-je fait grâce. » Retenons ce conditionnel, qui marque, chez le punisseur, l'attention aux circonstances et le souci de la portée variable de ses coups.

Au surplus, de semblables exécutions étaient rares. On se ferait l'idée la plus fausse du système d'éducation de l'abbé Dupanloup, si l'on y voyait prédominer la contrainte. Le témoin non suspect que nous invoquons avec complaisance insiste sur le caractère « libéral » du régime de Saint-Nicolas. Il n'y avait aucune punition dans la maison ; la lecture des notes et les réflexions du supérieur étaient l'unique sanction qui tenait tout en haleine et en éveil. A la vérité, ces obser-

vations étaient attendues comme « la vie ou la mort (1) ».

Ce « libéralisme » pratique n'était que l'application de principes médités. Nul éducateur n'affirma mieux que l'abbé Dupanloup le respect dû à cette force spontanée qui habite l'âme de l'enfant. En tout, mais, plus qu'ailleurs, dans l'éducation morale proprement dite, il s'appliquait à provoquer sa volontaire coopération : « Ce que fait l'instituteur par lui-même est peu de chose : ce qu'il fait faire est tout, j'entends ce qu'il fait faire librement ; car l'autorité n'est pas la contrainte, l'autorité ne doit pas être séparée du respect et du dévouement... Pour moi... tant que, de près ou de loin, je pourrai m'occuper de l'éducation de la jeunesse, je respecterai la liberté humaine dans le moindre enfant, plus religieusement encore que dans un homme mûr, parce qu'au moins celui-là saurait contre moi la défendre ; l'enfant ne le peut pas... Il faut respecter sa faiblesse, mais il faut aussi respecter sa puissance. Cet enfant, tout faible qu'il est, il peut vous vaincre. Vous pouvez le frapper, vous pouvez l'écraser, il n'est pas vaincu, c'est vous qui l'êtes ; sa volonté, son âme vous résiste invinciblement.

(1) E. Renan, *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, pp. 178 et 179.

Et vous n'avez rien fait... qu'une action stupide et barbare (1). »

Voilà ce qu'il professe. Aussi voyez comme il stimule bien plutôt qu'il ne réprime. Nous parlions, à l'instant, du jour des *Notes*, dans l'attente duquel on vivait à Saint-Nicolas. Ces *Notes*, il les avait définies lui-même : « une institution pour gouverner les jeunes gens par l'honneur. » Ce n'était pas son unique moyen. Il avait confiance en celui qui consiste à créer autour de soi de la joie. Il allait volontiers dans la cour de récréation, bon poste d'observation pour un éducateur, qui doit se doubler d'un psychologue. « Dans l'ardeur du jeu, l'enfant déploie toute sa nature et se fait connaître tout entier tel qu'il est. » Il y laisse paraître « telle qualité ou tel défaut que vous n'auriez jamais soupçonné en lui », et qui vous sera une indication précieuse pour la « manière de le prendre ». Souvent ce supérieur si imposant se mêlait aux jeux. De son enfance, amie des exercices violents, il avait conservé une agilité, une adresse, qui faisaient merveille. A la balle, on ne lui connaissait point d'égal ; il n'en avait guère aux barres. Un jour, pour avoir le temps de terminer une partie furieu-

(1) *De l'Education*, liv. IV, ch. I

sement disputée, il fit taire, aux applaudissements de tous, la cloche qui allait sonner la classe. Minutes perdues ? Non pas. Un chef gagne à se montrer, par hasard, autre que le rigide gardien de la règle. Il ne se bornait pas à de si légères dérogations. Il savait, par la surprise d'un congé, faire jaillir la source d'allégresse toujours à fleur du sol chez l'enfant. Un de ses élèves, M. Adolphe Morillon, auteur de vivants *Souvenirs de Saint-Nicolas*, a raconté une de ces matinées d'étude, subitement coupée par le signal connu des parties de campagne. On est là, à sa table d'écolier, où se jouent des rayons de soleil entrés en contrebande par les étroites fenêtres de la salle. On rêve de printemps, de verdure, d'excursion dans les bois. Tout à coup une sonnerie à toute volée retentit. On comprend et l'on crie : « Vive M. Dupanloup !... » Et le voici, lui, tout joyeux de ces acclamations. Il a fait des heureux ; il en jouit. De ce vol d'heures réglementaires, le travail ne souffrira, d'ailleurs, nul préjudice M. le Supérieur a su ce qu'il faisait ; lui-même nous en avertit : « Cette promenade inattendue, toute gratuite », pour laquelle les jeunes reclus partent avec tant d'ivresse, lui donne sur eux « toute puissance pour en obtenir les plus grandes choses ». Maintes fois, pareille faveur, « faite à

propos », a suffi pour » dissiper un commencement de mécontentement, de mauvais esprit et ramener dans le calme et la raison les pensées émues ». Il y veut de l'à-propos C'est, en effet, « l'à-propos qui empêche l'abus. » Le maître éducateur ajoute : « Il y a un art d'accorder ces faveurs qui en rehausse le prix... En tout ceci, c'est toujours la bonne grâce qui est le grand charme. » Il faut posséder cet art, et en user. « Vous n'êtes pas fait pour élever les enfants si vous ne sentez pas tout ce que vous donne d'empire sur eux le plaisir inattendu que vous leur causez. »

Ainsi il pratiquait ce qu'il appelait d'un mot délicieux : « l'éducation par le bonheur. »

Mais ce que nous venons de le voir appliquer à la direction de son petit séminaire, il l'avait, en grande partie, expérimenté d'abord comme catéchiste. Chef déjà, et voulant être obéi, et l'étant, il avait révélé son maître don : l'autorité. Il avait éprouvé l'efficace de cette fermeté capable de se faire inflexible quand un intérêt supérieur l'exige, et aussi de ces sollicitudes affectueuses auxquelles l'enfant ne se trompe pas, où il sent un cœur venir au sien. Notes et récompenses, il avait mis à l'essai tous les stimulants. Il avait même recouru à la vertu morale de la joie, égayant, à l'occasion, sa parole, et, s'il ne pouvait procurer à ses en-

seignés l'ivresse d'une course printanière à la campagne, leur donnant le plaisir d'une échappée de rire à travers un grave exposé dogmatique.

Voilà comment l'hygiéniste moral de l'enfance s'était formé aux premières expériences du séminariste délégué aux catéchismes. Mais il y a aussi, en Mgr Dupanloup, un hygiéniste physique, et il arrive que les deux coopèrent. Je ne sais où il parle de « l'administration des vivres... point capital, observe-t-il, ici comme à la guerre. » Pour le soin des corps, bien que plus spécialement voué par profession au soin des âmes, il a devancé les éducateurs officiels. Un éminent universitaire, M. Raymond Thamin, lui a rendu cette justice (1). Aucun détail de l'un ou de l'autre ordre ne lui paraissait trop infime. Il se plaisait à répéter : « Il faut qu'un maître fasse attention à tout, depuis l'âme d'un enfant jusqu'aux cordons de ses souliers. »

Saint-Nicolas, on le sait, lui dut une prospérité rapide. Il avait pour son petit séminaire des ambitions qui sont certifiées par le plus fameux et le plus infidèle de ses disciples : « Mgr Dupanloup,

(1) *Histoire de la langue et de la littérature française*, publiée sous la direction de M. Petit de Julleville, t. VIII, p. 494.

confiait Renan à sa mère, est décidé à nous rendre les plus forts élèves de France (1). »

On peut croire qu'ils ne le cédèrent, en effet, à ceux d'aucun collège, et leur supérieur avait le droit d'adresser au grand maître de l'Université certain cartel auquel il s'était cru indirectement provoqué, et qui eut du retentissement.

Et il ne sortit pas seulement de ses mains d'excellents rhétoriciens ; ce dont un éducateur digne de ce nom ne saurait s'enorgueillir. D'après sa propre définition, l'éducation est « l'art de faire des hommes ». Il a fait des hommes ; non « des hommes de sacristie », selon le terme méprisant de M. Ferdinand Buisson, qui, du reste, lui reconnaît « des qualités brillantes et sérieuses, de nobles aspirations, une grande compétence... » (2). M. de Salvandy, en le recevant à l'Académie française, l'a vengé d'avance d'un reproche pareil : « On disait votre éducation trop ascétique, trop tendre peut-être pour la rude discipline de la vie publique ... Qu'on regarde nos armées ! Combien ne verra-t-on pas de vos disciples d'hier, qui croissaient, il y a quelques jours, sous les plis de votre manteau, aujourd'hui soldats, matelots, officiers quelquefois, figurant chaque jour, malgré

(1) *Lettres du Séminaire*, p. 78.
(2) *Dictionnaire de Pédagogie*.

leur jeunesse, dans les glorieuses récompenses ou dans les héroïques sacrifices ; nobles enfants qui n'ont pas vécu et qui ont su mourir !... » Des hommes de sacristie, si l'on entend par là des prêtres, il en a formé aussi. Produire des prêtres, n'est-ce pas le premier but d'un directeur de petit séminaire ? Mais des élèves tels que le cardinal Lavigerie ne sont pas, croyons-nous, pour déprécier un maître.

Ayant ainsi fait ses preuves de praticien, il était qualifié pour théoriser. Nous n'entreprendrons pas l'analyse de son livre. Il peut, nous semble-t-il, se caractériser d'un mot. C'est l'œuvre d'un « expérimental », qui a le droit de déclarer son dédain pour l'*aprioriste* Rousseau et son *Emile*, « roman d'éducation ». Telle partie, s'intitule : *L'Enfant, mes expériences*. Combien souvent, hors de ce chapitre, l'auteur n'invoque-t-il point ses essais, ses réussites à Saint-Nicolas... Il arrive que, pour éviter le *moi* haïssable, il s'autorise de résultats obtenus par « un supérieur de petit séminaire ». Parlant de « l'admirable chapitre » sur l'*Enfant gâté*, M. Ferdinand Buisson y recommande « des vues d'une justesse et d'une profondeur que peut seule donner l'expérience

d'un prêtre (1) ». Sur ce ferme terrain des faits, on se sent loin de l'imaginaire pédagogie faite pour des êtres de fiction. Point d'utopies d'aucune sorte. Tout est d'observation. Rien, du moins, ne dépasse ce champ du possible que l'exacte notion du réel permet de mesurer. On l'a qualifié « disciple sans le savoir de Rousseau », en ce que, de même que l'auteur de l'*Emile*, il « prélude aux conseils à donner par une étude psychologique attentive de l'enfance (2) ». S'il faut, encore une fois, nommer à son sujet le pédagogue théoricien dont il dénonçait les billevesées, Mgr Dupanloup avait cette faculté « morale observatrice » que Jean-Jacques s'attribuait, mais que contrariaient en lui l'imagination et le goût des systèmes. Un professeur de Saint-Nicolas admirait en son supérieur le don de pénétration : « C'est étonnant comme cet homme-là sait tout de suite trouver le tuf ! » Il s'était d'abord exercé à le découvrir chez l'enfant. Et à combien d'expériences, qu'ignora toujours le « promeneur solitaire », s'était rectifiée et affinée son intuition morale...

Un bon sens inné était, au reste, son guide constant. Lorsqu'il dut renoncer à l'éducation

(1) *Dictionnaire de Pédagogie.*
(2) M. R. Thamin, *loc. cit.*

du duc de Bordeaux, décidément confié à l'abbé de Moligny, il suggéra par correspondance à ce prêtre, qui était son ami, des vues où s'avère la justesse de son intelligence pratique. Pour ce prince, dont il avait espéré faire « le saint Louis de notre inconcevable époque », il ne voulait pas d'une piété d'exception, au moins par ses dehors ; il demandait que « les témoignages extérieurs en fussent bornés au nécessaire », « qu'il ne parût « que remplir « les devoirs d'un bon chrétien qui fait sa prière, va à la messe avec ses parents, et le reste ». Il dissuadait de même tous ses élèves des manifestations singulières de dévotion, en cela bien inspiré par Fénelon : « Point de grimaces, leur disais-je avec l'archevêque de Cambrai, mais une piété simple, toute tournée vers vos devoirs, et toute nourrie du courage, de la confiance et de la paix que donnent la bonne conscience et l'union sincère avec Dieu. » Il exigeait une religion virile, exempte de miévrerie, de sentimentalité morbide ou puérile, exempte aussi de fantaisie (1). Il se déclarait l'adversaire de

(1) M. Ferdinand Buisson, dont le témoignage a, sans doute, du poids, s'avoue « frappé de la puissance morale » de l'éducation telle que la décrit dans son traité Mgr Dupanloup, « toute pénétrée d'influence religieuse... — *Dictionnaire de Pédagogie.*

« l'école religieuse romantique », désignant de ce nom une « troupe nouvelle de jeunes théologiens » qui bientôt, disait-il, ne nous feront plus du catholicisme « qu'un roman, de la grave et sainte théologie chrétienne qu'une fable, et de l'enseignement le plus autorisé, le plus certain et le plus positif qui fut jamais, qu'un symbolisme absurde ». Parmi ces « jeunes théologiens » il comprenait Lamartine, quand il condamnait « tels attendrissements mystiques » et telles « saintes *harmonies* ».

En tout ainsi ses avis sont empreints d'une raison saine, pondérée, ennemie du déséquilibre et de l'outrance.

Ce n'est pas lui qui préconise l'instruction égale pour tous. Il distingue l'éducation populaire, l'éducation industrielle, commerciale, artistique, la haute éducation intellectuelle. Pour tous il veut ce qu'il nomme l'éducation essentielle, celle qui, dans sa simple généralité, comprend ce fonds commun de notions indispensables à toute intelligence et à toute conscience. Inutile de noter qu'il y fait large la place de Dieu. Mais, observe-t-il, « de même qu'il y a dans le genre humain, dans la société, diverses classes d'hommes placés dans des conditions sociales différentes, il doit y avoir aussi diverses espèces d'éducations

ayant certaines différences entre elles... C'est par là qu'on élèvera l'homme pour la société, sans danger pour lui ni pour elle. C'est ainsi qu'à tous les degrés de la hiérarchie sociale on formera de bons citoyens, des hommes complets dans la mesure et l'étendue qui sont nécessaires à chaque individu, à chaque profession et à chaque classe. » Quant au rêve d'une culture pareille pour tous, « la nature invincible des hommes et des choses y résistera jusqu'à la fin... »

Si éloigné qu'il soit du préjugé — encore vivace de son temps — qui interdit à la femme de nourrir son esprit, qui la rejette de la frivolité mondaine dans la « personnalité oisive », il se garde d'encourager les pédantes. Il veut que se comblent, pour la jeune fille bien douée, les lacunes des éducations ordinaires ; il met pour elle le développement intellectuel « au nombre des devoirs ». Il y insiste d'autant plus que la femme, à ses yeux, est, en quelque sorte, « plus âme que l'homme » : non seulement plus dégagée de l'égoïsme, plus dévouée, plus aimante, plus religieuse, mais, dans les choses de l'esprit, plus affranchie du « raisonnement pénible et lent », armée d'un instrument de divination qui est ce « tact fin et délicat », à elle propre. Elle a, dit-il, « des intuitions, c'est-à-dire des coups d'œil, et

ensuite des coups d'ailes, qui l'emportent soudain au sommet des choses ».

Dons précieux, qu'il est coupable de laisser se perdre. Lisez le portrait de la femme qui les a gaspillés et qui, non contente de son personnel appauvrissement moral, se fait, dans son intérieur, apôtre de frivolité : « Elle semble s'être mariée pour courir, pour s'amuser et trouver le mouvement perpétuel. La campagne, la ville, les eaux, le turf, les bals, les concerts, les visites, ne lui laissent un instant de repos, ni le jour ni la nuit. Bon gré, mal gré, le mari doit partager cette pétulance. Il s'ennuie souvent, récrimine quelquefois ; n'importe. En attendant qu'il secoue le joug et se réfugie dans les clubs, il cédera. La jeune femme y emploie tout ce qu'elle a d'art, tout ce que Dieu lui avait donné, pour un meilleur usage, de grâces, de douceur et de séduction. Ah ! si elle employait la moitié de ces ressources providentielles à persuader au mari qu'elle serait fière d'avoir un homme distingué '... Loin de là ! Si le pauvre mari essaye de prendre un livre pour se reposer du tourbillon auquel on le condamne, madame fait une petite moue (qu'on proclame adorable parce qu'elle a vingt ans, mais qu'on trouvera bientôt insupportable). Elle tourne autour du lettré, du savant, va mettre son

chapeau ; revient, s'assied, se lève, passe dix fois devant sa glace, prend ses gants, et enfin éclate, maudissant le livre et la lecture qui ne sert à rien, ne mène à rien, sinon à être un homme absorbé et assommant. Pour avoir la paix, le mari jette le livre, perd l'habitude de le reprendre, s'annihile de jour en jour, par procédé conjugal (1). »

Nous avons eu plaisir à transcrire cette page. Le moraliste, pris lui-même, semble-t-il, au charme de celle qu'il censure, s'oublie à regarder son manège et à le peindre, si bien que nous croyons voir les façons de ce petit être vain, entendre son pas léger, son bruissement de soie. Le blâme demeure pourtant. L'auteur de *Femmes savantes et femmes studieuses* souffrait et s'indignait de la déchéance volontaire de celles qui sacrifient à la mode, bien portée, de l'oisiveté intellectuelle. Il les eût, s'il avait pu, interpellées toutes, comme cet homme du monde qu'il arrêta, un jour, en pleine rue : « Vous allez faire banqueroute... Vous avez des diamants, et vous ne les utilisez pas. »

Mais, il faut le redire, Mgr Dupanloup ne se montre pas moins sévère aux femmes « beaux esprits » qu'aux femmes ignorantes. Il ne se borne

(1) *Femmes savantes et femmes studieuses*, p. 183.

pas à honnir les philosophes en jupon, pécores raisonnantes, éduquées par Jean-Jacques, et en qui se retrouvent tous les ridicules des précieuses, leurs devancières, « mais avec la décence de moins et la vulgarité de plus (1). » D'une femme instruite, il exige la modestie. Sait-elle écrire, il la condamne à l'anonymat. Sait-elle causer, l'aplomb viril le choque en elle comme une disgrâce. Et ce travail même de l'esprit auquel il attache tant d'importance, il le veut subordonné aux plus humbles devoirs. Une Américaine lui écrivait : « Vos paroles sur l'éducation des femmes me sont aussi chères que celles dites pour l'émancipation dans le temps de la guerre (2). » Qu'on ne se méprenne pas : cet « émancipateur » n'a rien de nos *féministes*. Une jeune fille élevée selon ses principes ne ressemblera pas aux êtres *désexués* que nous préparent certains novateurs, et sa « femme studieuse » ne sera jamais un bas-bleu.

Nous parlons de jeunes filles et de femmes. L'évêque d'Orléans n'a pas été, en effet, qu'un éducateur d'enfants. Selon la remarque de son ami, le marquis Costa de Beauregard, il ne s'est

(1) *La Femme chrétienne et française*, p. 132.
(2) Elle faisait allusion à la guerre de Sécession.

pas occupé seulement d'éducations à faire, mais d'éducations à refaire. Il n'a pu terminer le livre auquel, malade, il donna son dernier effort et où se rencontrent « des morceaux pleins de charme et de finesse, des appréciations et des descriptions d'une exquise délicatesse morale, des conseils et des jugements dignes de Fénelon et de Mme de Maintenon. » — C'est encore le sentiment, bon à recueillir, de M. Ferdinand Buisson. — Quiconque a la tâche d'achever la culture d'un cerveau féminin regrettera ce que nous avons perdu des leçons de ce maître (1). Il avait dit son dernier mot sur l'« institution » des hommes.

Particulièrement initié par ses fréquentations aux besoins des hommes du monde, il a laissé un volume de lettres sur « les études qui leur conviennent ». Gens du monde, c'est-à-dire gens de loisir, exposés à faire des gens de plaisir. Il ne pouvait se résigner à voir de riches facultés inutilisées, des intelligences nées pour les emplois actifs, peut-être pour les hauts emplois, s'engourdir et s'annuler dans la nonchalance d'une vie sans but : « En peu de temps, observait-il, avec quelque talent qu'on soit né, on devient

(1) Il préparait une série de lettres sur l'éducation des jeunes filles, que devait suivre une autre série sur l'éducation des jeunes femmes.

un homme ordinaire, et, si l'on n'a qu'un esprit médiocre, il est difficile de dire jusqu'à quelle vulgarité on peut descendre. » Aussi redevenait-il pour les adultes l'excitateur qu'il avait été pour les enfants de Saint-Nicolas du Chardonnet. Nulle torpeur ne résistait aux secousses de ses réprimandes affectueuses. Le précepte de saint Paul pour l'apostolat religieux, il le pratiquait dans sa guerre à la paresse, osant toutes les insistances, hasardant toutes les charitables importunités. Nous avons nommé déjà l'Académie de Sainte-Croix, société littéraire où il avait groupé les travailleurs suscités par lui dans sa ville épiscopale. Il ne lui suffisait pas d'éveiller des activités. Une fois conquis par lui à la vie d'étude, on était sous sa direction et son inspection vigilantes. M. Costa de Beauregard peint avec esprit sa manière pressante de s'enquérir de la besogne accomplie et de la reviser : « Quand il arrivait dans une de ces maisons amies, comme il en avait semé un peu partout et où il allait chercher tout autre chose que le repos.... dès la seconde phrase, sinon dès la première, l'évêque demandait où en étaient les choses ... Les choses, pour lui, embrassaient tout ce qui s'était fait, lu, écrit, pensé, depuis sa dernière visite. C'était là comme une première inspection. Mais,

à peine installé dans sa chambre, avant même d'avoir tiré du portefeuille de M. de Talleyrand son bréviaire et son chapelet, — tous les amis de l'évêque ont connu ce fameux portefeuille qui lui servait de malle, — il demandait à voir manuscrits ou épreuves. Il s'en emparait, fuyait avec sa proie dans l'allée ou sur la terrasse voisine, et là, son terrible crayon, rouge quand il était content, bleu quand il ne l'était pas, allait grand train (1) »

C'est à son ambition pour Montalembert et à la sévérité de ses « corrections » que nous devons les *Moines d'Occident*. L'auteur, on le sait, n'avait conçu d'abord qu'un *Saint Bernard*. Son exigeant ami, lisant les « bonnes feuilles », crayonna à travers le texte, emplit de notes les marges, et, finalement, conclut, non à des retouches, mais à une reprise du livre à pied d'œuvre : « Vous ne pouvez le laisser ce qu'il est, ou je vous renonce ; ce serait une lâcheté misérable, une indignité... Ce livre peut être grand... Vous le referez, j'en suis sûr... » Montalembert résista, puis capitula. Il anéantit l'édition déjà tirée, — quoiqu'il dût lui en coûter « au moins 6.000 francs », — et, élargissant son plan, il exécuta le grand ouvrage que nous possédons.

(1) *Correspondant* du 10 octobre. 1883, *Deux Éducateurs*.

Obtenir d'un écrivain la suppression d'un livre prêt à paraître, c'est assurément faire acte d'influence souveraine. L'abbé Dupanloup — il n'était pas encore évêque — prétendait pourtant à plus d'action encore, surtout à une action plus intime, sur celui qu'il sentait capable de si grandes choses. Un jour, il lui avouait quelle sorte de prière il venait de faire à son intention : « Je priai particulièrement afin que le bon Dieu vous aidât à bien partager votre temps, si précieux, entre tant de devoirs si divers et si importants ; que votre âme n'en souffrît pas, qu'il y eût toujours un fond de vie intérieure de prière, de recours à la grâce qui fût le principe et la force de la vie extérieure. » Et il terminait par cette offre : « Je voudrais bien vous faire un règlement. »

Des occupations ordonnées et hiérarchisées, depuis le lever, qu'il prescrivait matinal, jusqu'au coucher, qu'il fixait tôt, toute vie lui semblait devoir être organisée selon cette méthode, et il s'employait à la propager Combien, à qui d'abord il n'avait été qu'un éveilleur intellectuel, acceptèrent de lui un horaire qui était celui d'une journée de chrétien... Ses sollicitudes pour les intelligences visaient à la conquête des âmes On a dit que, dans l amitié, il restait édu-

cateur. Mieux que cela, il devenait vite directeur. Plus d'une fois, de simples relations d'études l'ont amené à la direction spirituelle, comme à une manière d'éducation supérieure

Ce ministère l'avait de bonne heure attiré. On se rappelle avec quelle ardeur il s'y était donné, vicaire à Saint-Roch. Ses devoirs d'enseignant, puis ses devoirs de combattant, l'en avaient ensuite quelque peu détourné. Mais, entre temps, il s'y était remis. C'est ainsi que, lors du débat sur l'enseignement, il avait profité d'une trêve pour revenir à ces âmes auxquelles, écrivait-il, « je me dois ; il faut que je les retrouve, que je reforme *ovile meum*. »

Connaisseur d'hommes, tel que nous le savons, il devait exceller à cette divination psychologique qui est la préface nécessaire de la direction. Pour le gouvernement même des consciences, il avait cherché des leçons chez les grands moralistes que sont les maîtres de la spiritualité : saint François de Sales, Bossuet, Fénelon.... Et le contact du monde lui avait été une bonne école pratique.

Pratique était sa manière de conduire ceux qui s'abandonnaient à lui On l'a, au meilleur sens

du mot, appelé : « un homme de résultats. » Un jeune écrivain qui honore la Savoie, insistait naguère, dans une très fine conférence, sur ce caractère de ses compatriotes : « Quand le Savoisien regarde un cours d'eau, c'est peut-être pour sa limpidité, c'est peut-être aussi pour estimer s'il est flottable... Nos meilleurs auteurs sont des moralistes qui utilisent les images et toutes les grâces de la forme dans un but déterminé (1). » Savoisien, Mgr Dupanloup l'est par là : *homme de résultats*, c'est-à-dire aux visées limitées par ce sentiment du possible qui, en direction, est celui des exigences permises, eu égard aux personnes, eu égard aussi au temps et au milieu.

Ce n'est pas lui qui pousse au cloître ceux qui ne portent pas le signe certain de la vocation. Là-dessus, il entend qu'il n'y ait point de méprise, et il prévient l'équivoque. Il précise soigneusement sa pensée quand il écrit à telle jeune fille qu'elle se doit *tout entière* à Dieu : «... *Tout entière* ne veut pas dire au couvent ni dans la solitude et derrière les grilles, car je ne vous y crois pas appelée ; mais dans la famille, dans le monde, dans les devoirs de la vie. *Tout entière* veut dire sans mélange d'arrière-pensée et

(1) Henry Bordeaux : *La Savoie peinte par ses écrivains.*

d'arrière-sentiment ; faisant tout, voulant tout, acceptant tout pour l'amour de Dieu, pour la dignité de votre âme, pour la paix de votre conscience, pour l'estime intime de vous-même. En vérité, cela peut valoir le couvent, et, qui plus est, c'est la vocation universelle, par conséquent la vôtre, mon enfant ». En tout, il apportait ce sens du relatif qui le faisait, en politique, si juste appréciateur des contingences et si précieux conseiller.

N'allez pas, là-dessus, le prendre pour un casuiste relâché ou accommodant. Il n'était pas de ceux qui atténuent le précepte pour le faire mieux accepter ou qui, comme s'exprime Bossuet, « déguisent » la dévotion pour la rendre agréable. Il présentait le christianisme dans son « habit naturel », sans diminution ni retouche complaisante. Il ignorait, à la conduite des âmes, certaines « industries » trop habiles, pour emprunter encore un terme à Bossuet Si parfois il avait l'air de rendre la main, il savait, quand il le fallait, serrer la rêne ou, pour user d'une métaphore familière à ses pénitents, il tranchait, à l'occasion, dans le vif : « De quoi, disait-on, va-t-il m'opérer aujourd'hui ? » Mais, comme nous l'a montré sa lettre au précepteur d'un prince, sans rien sacrifier d'essentiel, il tenait compte de ces circon-

stances que négligent seuls les aveugles volontaires qui vont donner du front contre les pierres d'angle.

Pas plus qu'il n'avait imposé à ses élèves du petit séminaire parisien des pratiques surérogatoires, il ne surchargeait d'exercices pieux ses « dirigés » ou « dirigées » du monde Avant tout, les devoirs d'état, qu'au besoin il détaillait, même pour les femmes, esquissant l'*Economique* d'un Xénophon chrétien : choix des serviteurs, attention à leurs besoins religieux, action morale sur eux par l'exemple et les conseils, sans contrainte, soin affectueux de leur santé, tenue régulière des comptes de ménage, règlement sans retard des notes et mémoires... Il n'oublie rien, et il veut que la maîtresse de maison pense à tout, avec cette recommandation toutefois : « Que tout cela ne fasse pas trop de bruit autour de votre âme... »

Nous lisons ce mot exquis dans une de ses lettres de direction. Il en a laissé un grand nombre, de longues et de courtes. Beaucoup sont de simples billets, mais substantiels. A toute situation il savait pourvoir ou remédier par l'avis décisif où triomphe la sûreté du tact. Il était obéi. Il possédait le grand art de ceux qui sont nés chefs, le secret de faire joyeuse la soumission.

Un des hommes les plus considérables de la monarchie de Juillet, le comte Molé, ramené par lui à la pratique de la religion, lui écrivait le besoin qu'il sentait de ses conseils et son « impatience » de lui « ouvrir son âme ». Combien de ses pénitents eussent pu lui déclarer, comme une de ses correspondantes : « Vous connaissez le plaisir que j'ai à vous être docile... » Une autre le félicitait de son adresse supérieure à « harponner les âmes ».

Ceux ou celles qu'il ne pouvait atteindre par la direction individuelle, il tentait de les toucher par des livres ou brochures qui sont des essais de direction plus ou moins générale. En publiant l'*Histoire de M^me^ Acarie*, il se proposait de « réveiller parmi les femmes du monde le sens de la vraie et grande vertu chrétienne ». Plusieurs de ses écrits eurent en vue telle condition ou telle catégorie de personnes : *le Mariage chrétien*, *l'Enfant*, *Conseils aux jeunes gens*, *Avertissement à la jeunesse et aux pères de famille*... Citons aussi les *Conférences aux femmes chrétiennes*, publiées après sa mort, et qui composent un recueil de préceptes pour vivre dans le monde selon l'Evangile. Les titres que voici, lus çà et là à la table du volume, révèlent assez le directeur dans le conférencier : *les Plaisirs du monde*, *De la Parure*,

Nouveaux éclaircissements sur certains plaisirs mondains, *De la Sanctification mutuelle dans le mariage*...

Nous l'avons vu s'occuper spécialement des hommes, leur adresser des lettres « sur les études qui leur conviennent » (1). A eux aussi il a consacré un livre sur la vie chrétienne dans le monde. Pour se faire leur guide spirituel, il a pris, à la vérité, un illustre intermédiaire. Nous avons nommé *le Christianisme présenté aux hommes du monde par Fénelon*. La deuxième partie de l'ouvrage s'intitule *Lettres de piété*. Les lettres de direction proprement dite y abondent. La première partie est une *Exposition des principales vérités de la foi*, sorte de catéchisme supérieur. Dans sa préface à ce recueil d'extraits ordonnés par lui selon un plan lumineux, l'auteur, s'il n'a pas usé de ce terme, a mis l'équivalent : « exposition simple, évidente et forte dans sa simplicité... ensemble complet, quoique abrégé, du Christianisme... » N'est-ce pas la définition même de ce résumé précis et méthodique appelé catéchisme ? Bonald souhaitait avec esprit voir « le livre de l'enfance mis à la portée des savants, comme on a mis l'enseignement des sciences et des lettres à la

1 Il a fait le pendant : *Conseils aux femmes chrétiennes sur le travail intellectuel qui leur convient.*

portée des enfants ». Voilà ce vœu réalisé.

Ainsi le catéchiste se retrouve, là encore, chez Mgr Dupanloup. Il l'est dans ce manuel de haute culture chrétienne ; il l'est par la bouche de l'archevêque de Cambrai, comme il le sera en son propre nom, quand il écrira, encore pour les « hommes du monde », et sous le titre même de *Catéchisme chrétien*, un compendium net et bref du dogme catholique (1). Catéchiste, c'est-à-dire enseignant, « précepteur », — il revendique le titre, rappelant que la fonction fut la sienne auprès de la jeunesse, — « précepteur » religieux des adultes, qui restent, à tant d'égards, des enfants ; éducateur enfin, en même temps que directeur. Ce livre, dont il emprunte à Fénelon la substance, le montre lui-même associant les œuvres pour lesquelles nous lui avons reconnu des facultés éminentes et solidaires.

(1) Le titre complet est *le Catéchisme chrétien* ou *Un Exposé de la doctrine de Jésus-Christ offert aux hommes du monde.*

CHAPITRE II

L'ORATEUR ET L'HOMME D'ACTION.

Nous les associons, parce que, en fait, ils se tiennent — Les discours de Mgr Dupanloup furent des actes. — Et nous rattachons l'un et l'autre au catéchiste, parce que tous deux en sont issus Au moins lui doivent-ils beaucoup, puisque, on le verra, le catéchisme et ses œuvres annexées leur furent une première et excellente école.

N'en croyons point Renan lorsqu'il parle des « jolies phrases » qui firent, aux dépens de la doctrine, le succès de l'abbé Dupanloup à l'Assomption. Le fonds substantiel ne manqua jamais aux leçons religieuses du futur auteur de *l'Œuvre par excellence*. Ce qui est vrai, c'est que, dans le jeune prêtre, même dans le séminariste enseignant, un orateur se laissait deviner, un orateur contraint et refoulé. Son biographe et admirateur, Mgr Lagrange, avoue que, sur les

bancs d'Issy, la « forme scolastique » des cours lui « paraissait froide » et que « son goût littéraire cherchait son aliment dans des préoccupations d'éloquence ». Lui-même a consigné dans ses notes que, pendant cette première année de théologie, il écrivit « beaucoup de choses *éloquentes* » — c'est lui qui a souligné — soit sur la philosophie, soit sur d'autres sujets. A cette « éloquence » nous pouvons soupçonner qu'il se mêlait quelque emphase. C'est un péché de jeunesse assez commun, que n'évitent pas plus que d'autres les séminaristes. Nous avons, d'ailleurs, sur ce point, sa propre confession. A ses débuts dans « l'art catéchistique », il s'accuse d'avoir « orné » sa parole : « Je faisais des phrases, ma rhétorique voilait la clarté de mes instructions, éteignait même à moitié l'onction et le feu de mes petites homélies. » Mais nous avons dit la découverte qui le guérit de ce défaut. Les petits papiers de M. Teysseire lui inspirèrent « l'horreur de la rhétorique ». Dès lors, il résolut de renoncer aux grâces étudiées ; un goût de vérité simple lui vint. Il y gagna « un dégagé, un entrain, un mouvement tout à fait nouveau ». Pourquoi faisions-nous, à l'instant, de ce catéchiste un orateur contraint ? Son empêchement était l'entrave artificielle d'un style « écrit ». Libéré de cette chaîne,

il laissa prévoir jusqu'où il monterait. Le jour où l'évêque d'Orléans prit place à l'Académie française, M. de Salvandy put lui rappeler ces premiers essais de sa parole : « Dans cet humble apprentissage de l'éloquence religieuse, où tout se passe entre le cœur du prêtre et celui de l'enfant qui recueille sa pensée, sans un bruit que puisse entendre le monde, le monde retentit promptement des succès de votre jeune enseignement. »

Lui-même se plaisait à reporter son souvenir vers ce temps où son âme « en feu pour le bien » communiquait tant de chaleur à son discours : « Il m'est arrivé depuis de monter dans de grandes chaires, à Paris et ailleurs, et d'y parler souvent devant les plus nombreux auditoires ; je ne sais si je suis jamais arrivé à l'éloquence ; mais ce dont je suis bien sûr, c'est de n'avoir jamais surpassé celle du catéchisme ». Il est permis de ne pas l'en croire sur parole. Des époques se distinguent dans son art, des transformations, dont certaines furent des progrès. Nous verrons ce que l'épiscopat conféra à sa parole et comment aussi l'orateur parlementaire qu'il devint dans sa vieillesse différa de l'orateur sacré, et, à quelques égards, le surpassa.

A peine sortait-il des catéchismes que ses carêmes de 1836 et 1837, prêchés à Saint-Roch, marquèrent, il le sentit, un mieux dans sa manière. Allégé du poids mort de la rhétorique, affranchi de cette attache étroite qu'est la phrase apprise, il ne s'était pas encore assez confié et livré à l'inspiration du moment, à l'action de son auditoire. Il n'avait guère encore improvisé. Il l'osa désormais. Du moins, ne s'astreignit-il plus à arrêter d'avance toutes ses idées, et il y parut à la spontanéité nouvelle, à l'élan de son discours. Dix ans plus tard, sa renommée de prédicateur grandissait tout à coup. On se souvient quelle occasion l'année 1846, celle du Jubilé de Liége, lui offrit d'effort apostolique et de « triomphe ». — Il l'a lui-même écrit, mais pour la joie de sa mère toute seule. — Et, tandis que l'étranger le sollicitait, il lui fallait, pressé d'instances, s'engager à Paris pour dix ans.

Le souvenir est demeuré surtout de ses sermons sur la sainte Vierge, admirable série, qu'on appela « ses magnifiques ». Les délicats s'y rencontraient. Comme on allait jadis « en Bourdaloue », on allait « en Dupanloup ». De ceux qui prêchèrent alors, il fut des plus grands, — non le plus grand, puisque Lacordaire parlait. Quand Salvandy le compta parmi les « appari-

tions mémorables » de ce temps, ce ne fut pas flatterie académique.

Nous avons nommé Lacordaire. Il ne lui fait pas précisément antithèse, mais s'en distingue par des différences accusées. Sans doute, selon le mot que nous avons cité, il y eut entre eux dissentiment d'esprit, non « d'âme ». Mais ils furent d'abord assez éloignés sur le terrain des idées.

La diversité de leur éducation (1) suffirait à expliquer leurs divergences : l'un, fils de la bourgeoisie libérale, élevé par elle dans l'amour de la Révolution, venu tard à l'Eglise, après expérience du monde, les opinions faites, « enfant du siècle », non certes, au même sens tout à fait, mais autant que le poète son contemporain ; l'autre confié, dès son jeune âge, au clergé de la vieille monarchie, couvé, nourri par lui, instruit au culte de l'autorité, de la tradition (nous avons vu les leçons retenues par lui de cette école retarder son accord avec Montalembert) ; — l'un grand liseur de Chateaubriand, romantique, de même que républicain, par goût, sans doute, et par tempérament, mais aussi par volonté d'éman-

(1) Cette différence a été bien marquée par M. Hilaire de Lacombe dans *Deux Centenaires*, loc. cit.

cipation ; l'autre, classique, tout comme il était royaliste, par respect pour des lois séculaires et par fidélité de religion. Exagérons-nous ? Dans ses précieux *Memoranda*, parmi des résolutions numérotées au cours d'une retraite ecclésiastique, nous lisons celle-ci : « Je ne ferai jamais une lecture suspecte, médiocre... Rien que les modèles, les classiques. » Et ne lui arriva-t-il pas de défendre l'orthodoxie littéraire à coups d'autodafés (1) ?

Dissemblables de formation intellectuelle, de discipline, et apparemment aussi d'inclinations natives, Lacordaire et Dupanloup devaient l'être de parole, j'entends de manière oratoire. — Cela seul, en ce moment, nous occupe. — Un jour, au catéchisme de Persévérance de Saint-Sulpice, décoré du nom d'Académie, l'élève incompris de la Petite Communauté eut cette note : « brillante imagination. » Pareil compliment fut adressé plus d'une fois, j'imagine, à Henri Lacordaire. Mais il est des races diverses d'imagination.

(1) Il raconte lui-même que, supérieur de Saint-Nicolas, il entretint pendant trois semaines, à l'heure de la lecture spirituelle, ses élèves de la littérature romantique, et les décida à faire, en pleine cour, « un grand feu de joie de tous les livres et cahiers qui ressentaient de près ou de loin le mauvais romantisme, et à ne plus aimer et cultiver avec respect que le vrai, le beau, le grand classique ».

On a bien nommé le grand dominicain, « un lyrique ». Du lyrique, en effet, il a l'exaltation de sensibilité, l'élan soudain, le coup d'aile, et, s'il est vrai que l'affirmation du *moi* fasse partie du lyrisme, par là encore il est lyrique, avivant de la note personnelle sa parole de prêcheur, mêlant les confessions aux adjurations ; en cela, au surplus, bien romantique. Enfin il frappe par l'imprévu du style, la hardiesse du verbe, — c'est lui qui, à Notre-Dame, dénonça le matérialisme, « cette canaille de doctrine », — il étonne par le relief tout neuf de l'image. Le lyrisme ne fait pas toujours défaut à l'évêque d'Orléans. Il « chante », lui aussi, quoique, dans sa sévérité contre certaines pieuses *harmonies*, il ait prétendu bannir, comme Platon, de sa république, les « chanteurs de toute espèce ». Lyrique il lui arrive donc de l'être, — bien que ce mot ne puisse justement le caractériser, — mais non point lyrique à la Lacordaire. Il ne jette pas de ces appels troublants par la nouveauté de l'accent, de ces cris d'âme d'une sonorité inconnue. Et, au fond, tout au fond, les audaces de son ancien condisciple de Saint-Sulpice, audaces de forme autant que d'idées (1), lui déplaisaient, sans doute. Il y avait

(1) Dans l'article auquel nous venons de renvoyer, le comte H. de Lacombe a bien montré comment, au point de

là, à son gré, trop de personnalité, ou, pour trancher le mot, trop de *fantaisie*. Le conférencier de Notre-Dame se crut, à tort, visé par quelques lignes du « Discours préliminaire » où l'auteur du *Christianisme présenté aux hommes du monde* dénonçait l' « école religieuse romantique ». Mais il nous semble bien qu'il le fut quelque peu dans une lettre privée où l'abbé Dupanloup recommandait la manière traditionnelle de prêcher et invoquait saint Paul contre *profanas vocum novitates* (1). Classique plein de foi en la vertu des règles transmises, il devait condamner un genre où triomphe la franchise d'une sensibilité tout originale. Son lyrisme à lui est d'école. Il ne jaillit pas de la source vive qui bruit au fond des âmes de poète ; il y manque la spontanéité du jet, l'accent de nature.

Ce n'est pas que des morceaux estimables en ce genre ne se puissent extraire de ses discours. L'oraison funèbre des morts de Castelfidardo s'achève en une page d'une belle venue : « David autrefois maudissait les collines de Gelboë, où étaient tombés les forts, les vaillants d'Israël... O

vue des idées, il en vint à se rapprocher de Lacordaire, en même temps que de Montalembert.

(1) Lettre à l'abbé Lacroix, citée par Mgr Lagrange, t. I, p. 399.

colline de Castelfidardo, sur toi aussi sont tombés les vaillants d'Israël, plus forts que les lions, plus prompts que les aigles, aimables et beaux dans leur vaillante jeunesse... Et cependant ne sois pas maudite... » Mais il arrive que le « littérateur », celui que M. Teysseire avait expulsé, reparaisse, et, soit dit en passant, que le lecteur assidu de *Télémaque* se trahisse à une épithète trop facile ou une image surannée. Lisez, dans telle de ses leçons préliminaires, à la Sorbonne, un développement sur le génie, qu'on cite avec complaisance.

C'est assez appuyer sur le point faible d'un grand talent. De tempérament, Mgr Dupanloup n'est pas un lyrique, mais il est un dramatique. Prenons-le tel. Son lot reste enviable.

On l'a défini : une âme « aimantée vers le tragique ». Nous l'avons vu faire du catéchisme un drame. Ce qui avant lui était froidement didactique, il l'avait animé, vivifié. Comment ? Par le don de transposer une leçon en une *action*. Si l'enseignement le plus élémentaire était par lui devenu cela, que devait-il en être de la prédication ? Il la mouvementa, la passionna, oserons-nous dire, par l'élément *scénique* qu'il y introduisit. Purifiez le mot de son sens profane. Jamais orateur ne saisit mieux l'à propos de ces brus-

ques apostrophes qui secouent un auditoire, lui donnent le sursaut, de ces vives interrogations, mises en demeure pressantes, ou défis. Le discours n'est pas alors la déclamation d'une prose plus ou moins soignée devant une assistance plus ou moins attentive. C'est un dialogue, ou, mieux, un duel entre l'assemblée et celui qui l'affronte. « Attention ! voilà l'ennemi ! »... disait Turenne, quand Bourdaloue montait en chaire. Mgr Dupanloup avait des façons subites et intimidantes d'engager le fer, puis une vigueur fougueuse à pousser l'adversaire, à l'acculer. Voyez-le triompher des adresses et des feintes. Il s'agit de ces amitiés que saint François de Sales condamne sous le nom gracieux de *muguetteries* : « Cette affection, qui est au delà et en dehors de vos affections naturelles et légitimes, vous voudriez qu'elle fût pure : elle ne le sera pas ! C'est une simple amitié, dites-vous. Il faut lui donner un autre nom ! Mais c'est pour moi comme une sœur ; c'est pour moi comme un frère ! Cela n'est pas. Et encore un coup, il faut donner d'autres noms à la triste vérité qui se cache au fond de votre cœur... » Une autre fois, il n'a plus en vue un point singulier de morale, il ne dénonce plus le cas spécial d'une hypocrisie délicate, qui peut-être s'ignore ; il cherche du regard dans la foule

un franc pécheur : « Ambroise n'est pas ici ; mais n'y a-t-il pas quelque Augustin se débattant dans ses chaînes ? » Ou bien, s'accordant du relâche, il quitte l'objurgation, cesse même d'exhorter, se repose dans une conversation apaisée : « Que sommes-nous ici ? Qu'est-ce que cet auditoire ? Qu'est-il dans ma vie ? Qu'est-il dans la vôtre ? C'est une rencontre que Dieu a faite. Oui, vous et moi, nous nous sommes rencontrés dans la vie, un jour, un moment que Dieu a faits. Un jour peut-être aussi, et à une heure que j'ignore, sans nous rencontrer, sans nous revoir, nous nous rencontrerons encore dans une de ces pensées que mon âme a dites à la vôtre. Oui, un jour, vous vous souviendrez peut-être avec quelque fruit de celui qui fut un moment votre évêque, dont le cœur ne se croit pas étranger au vôtre, et qui cherche dans le fond de son âme ce qu'il croit devant Dieu vous être à jamais utile. » Apaisement, disions-nous ; c'est encore une manière de conclusion du drame.

Lacordaire aussi est dramatique. Il interpelle son auditoire, il le prend à partie, à témoin, — de quel ton ! ... De vieux cœurs en frémissent encore au souvenir, et nous, qui n'avons pu que le lire, nous avons cru l'entendre. Il n'accuse d'ordinaire, ni ne réprimande, car il s'est donné pour tâche,

avant tout, de prouver. Il démontre en poète, mais il démontre. Cela encore met entre Mgr Dupanloup et lui une différence. L'évêque d'Orléans va répétant : « Il faut prêcher l'Evangile. » Il est, par excellence, le prédicateur évangélique. Il tient le *Credo* accepté. Pour lui, le dogme n'est pas une position à conquérir. Il s'y installe d'emblée. Non apologiste, — c'est lui pourtant qui a inauguré, mais sans succès, les conférences de Notre-Dame, — il est prêcheur au sens exact du mot, inapplicable en rigueur au moine devant qui il sut s'effacer avec abnégation. Il expose la doctrine, la justifie à l'occasion, mais en partant des données de la foi, il commente les mystères, enseigne la morale de Jésus-Christ. Bref, il développe les éternels et magnifiques lieux communs de la chaire chrétienne sans appareil scolastique, — est-il besoin de le noter? — et avec accent, couleur.

Couleur de style, couleur de diction. Nous avons insisté sur le mouvement qui dramatise son éloquence. Nous n'avons cependant point parlé de son action oratoire proprement dite. Il l'avait chaude et variée. Trop de véhémence parfois, c'était le reproche qu'on pouvait lui adresser ; un de ses amis l'en avertit, il se modéra. Il avait l'éclat du regard, l'autorité du geste,

les ressources infinies d'une voix apte aux vibrations brèves de la menace, aux solennelles promulgations des arrêts sévères et aux douceurs nuancées, aux modulations suaves des appels de la grâce. On admirait la mobile expression de sa face, qui reflétait avec intensité les émotions par où il voulait faire passer l'assistance, et que, d'avance, il éprouvait. Toute sa personne parlait. Mais écoutons son ami et historien, que l'admiration n'égare pas. Mgr Lagrange a bien vu et dit bien : « Assis d'abord, et dans les moments calmes, non en face de l'auditoire, mais un peu de côté, le bras gauche ramené sur le bord de la chaire, quand tout à coup il se levait, il était superbe... Si le discours l'avait porté sur les hauteurs des choses morales, s'il voulait exprimer l'adoration, l'amour, la pureté, la prière, son front s'illuminait, son regard, élevé vers le ciel, était d'une limpidité extrême, et sa voix d'une douceur pénétrante ; si, au contraire, le sentiment qui l'animait était l'indignation, le courroux, son visage s'allumait en quelque sorte, son regard lançait la flamme, sa parole avait des éclats qui retentissaient au fond des âmes : le pied droit en avant, le visage un peu de profil, le bras tendu, le corps penché vers son auditoire, il semblait écraser le vice, les choses odieuses ; tel en parti-

culier il était dans ce superbe mouvement oratoire de son sermon sur la croix, lorsque, pour faire sentir l'indignité de ce supplice dans l'antiquité, il rappelait avec une pose et un geste d'orateur romain la terrible invective de Cicéron contre Verrès : « Une croix ? dis-je, une croix ! *Crux, crux, inquam* ; tu as osé attacher un citoyen romain à une croix !... » L'auditoire était frissonnant. »

Aussi divers que son action oratoire sont les genres de prédication où il excelle : sermons, homélies, mots familiers aux enfants, instructions aux mères...

On remarquait son art de parler aux femmes, le ton exquis de ses conversations avec elles, la grâce même des rudesses que, volontairement, il mêlait à des façons d'ancien régime. Ce tact sûr paraît, et ces grandes manières, en même temps qu'une délicate sagesse, dans les conférences publiées après sa mort d'après les notes de M^mes^ Baguenault de Puchesse et d'Orsanne. Dans le prône, il révéla des qualités d'abandon, de naturel, qui ne pouvaient paraître au même degré dans ses grands discours. L'enseignement du catéchisme lui avait été une préparation à ce mode d'entretien, sorte de vivante et souple leçon sur une page d'Evangile ou un frag-

ment d'épître. Et Renan ne compare-t-il pas aux homélies de saint Jean Chrysostome les allocutions du supérieur de Saint-Nicolas, à l'heure de la lecture spirituelle ? Il faisait entrer de tout dans ces causeries impromptues qui avaient pour sujet la vie intérieure de la maison. Cette maigre chronique lui était prétexte parfois à aborder les questions les plus hautes, à faire vibrer chez les élèves « toutes les cordes ». Il a dit lui-même la variété de ces improvisations : « Aujourd'hui, entretien paternel du père de famille avec ses enfants, demain, conseils graves, leçons austères... ; puis, conversation vive et animée sur les études, sur les lettres, sur les beaux génies de l'antiquité, puis langage plus saint et plus pénétrant du prêtre et du pasteur ; quelquefois blâmes, réprimandes, sévérités du chef de la maison, préoccupé d'un danger qui s'élève, et qu'il a aperçu, d'un germe de mal qu'il faut étouffer avant qu'il naisse... » Il nous semble voir là détaillé le contenu infiniment varié de ses prônes de Sainte-Croix. Biffez seulement la part des humanités ; — encore ne sommes-nous pas sûr qu'il n'ait jamais touché en chaire ce sujet qui lui tenait tant à cœur ; — vous avez, caractérisée à merveille, l'imprévue et riche diversité de cette prédication où au commentaire d'un texte sacré, lu, notons-le en passant, avec un art sa-

vant, se mêlaient des avis, des exhortations, des récits, des souvenirs quelquefois personnels, dits avec charme...

Et l'accent n'était pas moins « paternel » chez le chef de diocèse que chez le « chef de maison ». La paternité plus haute que lui avait conférée l'épiscopat semblait aviver et attendrir son amour des âmes, et le timbre de sa voix s'enrichissait d'une nuance nouvelle. Dans sa vigilante garde sur lui-même, il se défendait, ses notes intimes en témoignent, de toute « volonté trop humaine, trop sympathique, » pour les ramener. Mais il ne pouvait interdire l'ardeur à son sentiment pastoral. C'était avec des inflexions religieusement passionnées qu'il les invitait, qu'il leur signifiait son désir de les posséder pour Dieu.

Les âmes lui venaient. Il le vit bien lors du carême de 1858, prêché par lui et terminé par des Pâques mémorables. Il voulut communier de sa main ces hommes conviés par lui à des conférences spéciales, et pour qui la chapelle de l'Officialité, Saint-Pierre-du-Martroi, Sainte-Croix, ne s'étaient pas trouvé sassez vastes (1). Il

(1) Pour pouvoir l'entendre, les ouvriers avaient demandé l'ouverture et la fermeture des ateliers une heure plus tôt pendant la Semaine Sainte.

les remercia avec une joie mêlée de quelque fierté : « Qui vous a amenés ici ? Quelle force vous a arrachés de vos demeures, de vos réunions, pour vous assembler en ce lieu ? J'ai jeté dans la rue un petit papier annonçant que la parole de Dieu serait prêchée dans cette cathédrale, voilà tout : c'est là la violence que j'ai employée, et vous êtes accourus de toutes parts ». Cette éclatante manifestation de son influence ne fut pas la seule, et, ce qui vaut mieux que toutes les manifestations extérieures, des effets moraux profonds attestèrent le pouvoir de sa parole. Durables effets, destinés à persister après lui. Il n'est, pour des discours d'apôtres, nulle meilleure survivance.

Les Orléanais avaient entendu cet appel de leur pasteur : « Quand nous donnerez-vous vos âmes ? » — « Prenez tout... laissez-nous les âmes !... » s'écriait-il, des années plus tard, à l'Assemblée Nationale, où ils l'avaient envoyé siéger. Le député, ce jour-là, était l'organe de l'évêque. L'évêque, à vrai dire, ne cessa guère d'inspirer le député, qui avait toutefois son langage propre, et ce serait un curieux sujet d'étude que l'effet de l'ambiance parlementaire sur l'éloquence de Mgr Dupanloup.

Il avait, qu'on ne l'oublie pas, soixante-neuf

ans quand il aborda la tribune ; on en admirera davantage son aisance à se renouveler. Avec une prompte intelligence du milieu où il entrait si tard, il sentit la nécessité de parler autrement que jusqu'alors il n'avait fait. Il n'allait plus trouver devant lui ses auditeurs déférents et même vénérants de Sainte-Croix. Le ton d'une parole qui se sent d'avance acceptée, révérée, obéie, ne pouvait plus lui convenir. Il lui fallait, au lieu d'affirmer, prouver ; au lieu d'exiger, persuader. Pour ce changement de manière et de fonction, il était bien pourvu : savoisien, c'est-à-dire doué d'une aptitude native à la discussion. Un de ses compatriotes, que nous avons déjà nommé, qualifie la Savoie, pays de *procureurs*, et rappelle que le Sénat de Chambéry fut, en son temps, célèbre : « Chambéry demeure encore une ville de parlement. Et c'est pourquoi l'on voit passer sous ses arcades tant d'avocats portant sous leur bras des serviettes gonflées. Les trottoirs leur appartiennent et même la chaussée... » On reproche à Joseph de Maistre sa passion d'argumenter, de disputer. On veut le tenir pour un génie taquin... « Pas du tout, il est savoisien. Il plaide et il est content de plaider (1). »

(1) Henry Bordeaux : *La Savoie peinte par ses écrivains*

Content de plaider, Mgr Dupanloup le fut peut-être quelquefois en sa vie. Il dut se le reprocher ; on en trouve trace dans son *Journal intime*. Parmi une série de « résolutions », nous lisons celle-ci, qu'il se signale à lui-même comme *très importante :* « Pour les affaires contentieuses, les prévenir, les éviter, les dénouer... » Donc, il aime à discuter, et il est armé pour cela. Avant d'avoir à en faire preuve, il l'a montré à la commission de 1850. Depuis, des polémiques lui ont fourni l'occasion de ne pas laisser s'endormir sa faculté de *debater*, mais il n'a guère pu en user dans le discours proprement dit.

Il la retrouve toute jeune et active, dès que l'emploi s'en offre à lui au Parlement. Rapide compréhension des sujets, perception nette des points à attaquer ou à défendre, claire formule des raisons pour ou contre... ces qualités de décision intellectuelle et de justesse prompte, qui, vingt ans auparavant, ont charmé et conquis Thiers, il les apporte intactes à l'Assemblée de 1871. Amis et adversaires les reconnaissent vite. On distingue des rhéteurs brillants cet orateur si capable de magnificence verbale, si capable aussi de hauts élans, mais en même temps si pratique et qui mérite si bien le nom d' « homme effectif ».

Et en même temps que sa dialectique s'exerce dans le champ clos parlementaire, sa phrase, pour les besoins mêmes de ces joutes, qui requièrent agilité, sacrifie souvent l'amplitude majestueuse où elle se plaît, sa période s'allège, se brise, coupe sa traîne épiscopale. Sans préjudice de la belle largeur et de l'imposante plénitude qui restent, quand il le faut, à son usage, il a des apostrophes brèves, des reparties d'un laconisme cinglant. Il châtie d'un mot les sectaires qui, au lendemain de la Commune, veulent allumer la guerre religieuse : « Il n'y a pas loin de ceux qui calomnient les prêtres à ceux qui massacrent les otages ! » A Challemel-Lacour qui, je ne sais à quel propos, argumente des menaces possibles de l'étranger, il riposte : « Eh bien ! moi, je ne suis qu'un évêque, mais j'ai plus de fierté française que cela... » Et cette parole à la gauche, qui en frémit : « Vous vous plaignez que la religion vous menace... non, elle vous manque !... »

Ainsi, le vieil évêque s'est, dès le premier jour, plié à cette manière si différente de celle de la chaire. De suite, il a excellé à cette escrime preste, où attaque et parade ont une soudaineté de réflexes. On peut estimer rare chez un septuagénaire cette souplesse d'adaptation à un milieu nouveau.

Nous n'avons pas dit encore tous les emplois de son éloquence.

Sermons, homélies, instructions familières, discours politiques, ne l'épuisaient pas. Dans le genre sacré, il relevait de sa déchéance l'oraison funèbre. Il loua, nous l'avons dit, les martyrs de Castelfidardo. Cinq ans après, il prononçait l'éloge de Lamoricière. Il a laissé un modèle de panégyrique en celui qu'il fit de Jeanne d'Arc, le 8 mai 1855. Dans le profane, il s'essaya au plaidoyer lors de son procès contre le *Siècle ;* il se défendit lui-même, assisté de Berryer et de Dufaure, et gagna. Il parlait aux congrès. Nous l'avons vu haranguer des zouaves. Enfin, il n'a pas dédaigné le discours de comices agricoles, l'élevant, il est vrai, à une hauteur religieuse et littéraire toute nouvelle. Une fois, il accepta de prendre la parole pour un concours régional qui coïncidait avec les fêtes de Jeanne d'Arc (1), et il saisit l'occasion de louer cette terre beauceronne où il s'était vu transplanté, lui fils des Alpes : « Enfant des montagnes, ma vue et mon cœur se sont faits à vos horizons lointains, à vos plaines étendues et fécondes, à vos longues moissons jaunissantes ; et lorsqu'aux dernières

(1) Le 9 mai 1861.

limites de ces champs fertiles, où la vue semble errer sans fin, comme sur les flots verdoyants de la mer, lorsque je vois les derniers rayons du soleil se couchant dans sa gloire et illuminant tout de sa tranquille et splendide lumière, et à l'extrémité la bonté de Dieu plus radieuse encore, je me souviens alors de ces horizons dont Dante disait autrefois qu'ils n'ont pour confins que la lumière et l'amour :

Che solo amor'e luce ha per confine.

Ajouterons-nous que, dans la conversation même, il était orateur ? Il « faisait de tout une chaire ou une tribune (1) ». Au cours d'une simple causerie, pour peu que le sujet y prêtât, il s'en emparait, le développait, « de plénitude involontaire », dirait Saint-Simon.

Nous écrivions que ses discours furent des actes. Sa biographie même l'a montré. Qu'est-ce que son éloge des volontaires catholiques tombés sous les balles piémontaises, sinon une leçon à l'adresse du gouvernement impérial, qui laissait faire ? Le sermon de Saint-Roch pour l'Irlande, appel à la justice de l'Angleterre en même

(1) *Ignotus*, ouv. cité.

temps qu'à la charité de la France, ne fut-il pas aussi un acte ? N'agit-il point par sa parole au second congrès de Malines, et par ce qu'il fit, et, comme ses amis l'en avaient prié, par ce qu'il empêcha ?

Ses écrits, mandements ou brochures, d'une forme si oratoire, vrais discours imprimés, dont Villemain disait : « Il est impossible de les lire tout bas... » n'étaient-ils pas aussi des actes, et de quelle répercussion ! Son instruction pastorale sur la *Liberté de l'Église*, le lendemain même de la proclamation de l'Empire, n'était-elle pas un fait de conséquence ? « Grand acte », et qui le plaçait « à la tête de l'épiscopat français » (1). Et sa *Lettre sur l'esclavage*, proclamation du droit humain pour six millions de créatures humaines, à l'heure où s'engageait la guerre de sécession... Et sa réponse à Edgar Quinet sur la Pologne !... Enfin ses cris d'alarme, de résonnance si forte : *Avertissement aux jeunes gens et aux pères de famille* sur les progrès de l'athéisme, *Où allons-nous ?...*

Mais agir par la parole et par la plume n'était point assez pour lui. Il avait besoin de l'action proprement dite, *des œuvres*.

(1) C'est Montalembert qui le lui écrivait.

Il en avait fait, comme de l'éloquence, l'apprentissage à ce catéchisme dont M. Borderies lui avait prédit que tout le bien de sa vie en sortirait. Aux catéchismes de la Madeleine s'annexaient, en effet, l'Œuvre des Petites Trésorières des pauvres, celle du Patronage... et d'autres qu'il dirigeait. Excellente école pour le futur administrateur. Il y apprenait, non seulement à organiser les choses, mais à manier les hommes ; car il s'adjoignait de jeunes collaborateurs, qu'il réunissait et dont il acceptait les avis, les provoquant au besoin. A Saint-Nicolas du Chardonnet, il se plut de même à tenir des conseils où l'enseignement, la discipline, le spirituel proprement dit et aussi le matériel étaient examinés. Et, comme dans les délibérations des patronages de l'Assomption, il invitait à opiner ses coopérateurs, les écoutait avec bienveillance parler contre lui-même, acceptait de quiconque la contribution d'une idée juste ou un apport d'expérience. Il répétait : « Tout homme ne peut pas toute chose, *Non omnia possumus omnes...* »

Ces consultations lui étaient d'ailleurs un moyen de connaître ses auxiliaires. Il savait, par une question bien posée, contraindre un homme à donner sa mesure. Ce lui était encore un moyen de mettre en valeur ses lieutenants, en les éclairant

sur leurs propres aptitudes : « C'est quelquefois, professait-il, transformer un homme que de le révéler lui-même à lui-même, de lui montrer les facultés qui sommeillent en lui, et qu'il n'exerce pas parce qu'il les ignore, tandis qu'informé il les mettra en œuvre avec succès, il les élèvera peut-être à toute leur puissance. »

Il était évêque lorsqu'il écrivait ces lignes, extraites du troisième volume de *l'Education*. Aussi continuait-il, évêque si ferme qu'il se montrât dans le sentiment et dans l'exercice de son autorité, si jaloux même de cette autorité, d'être, — pour qui savait choisir le moment et, ajoutons-le, observer son humeur, — le chef à l'oreille ouverte aux objections respectueusement présentées. Il en était plus fort ensuite pour commander. Commynes tenait qu'un roi doit être un homme *qui sait écouter*, et il estimait qu'un vrai souverain, c'est *un roi en son conseil*. Monseigneur Lagrange, qui pouvait en parler savamment, eût presque appliqué à Mgr Dupanloup le mot de Tocqueville sur Falloux : « Quiconque ne l'a pas vu à une table de conseil ne sait pas ce que c'est que la puissance d'un homme. »

Œuvres charitables, administration, gouvernement, voilà de l'action, même, comme il disait,

« de l'action vive », surtout pour qui s'y donne comme il s'y donnait, méprisant l'obstacle ou plutôt en repoussant l'idée, entraînant des collaborateurs qui s'essoufflaient à le suivre, réveillant en pleine nuit ses secrétaires, les harassant, jusqu'à ce qu'ils s'arrêtassent fourbus comme des montures surmenées. Mais « l'action vive » par excellence, c'est le combat. Nous savons de reste que Mgr Dupanloup mérite le nom de combatif; nous ne connaissons pas encore, discours et écrits à part, tous ses faits de combattant. Suscitateur et recruteur d'énergies, il les disciplinait, les enrégimentait en comités d'initiative ou en rédactions de journaux, leur fournissait l'arme de guerre, achetée ou créée par lui.

En 1848, il opposait à *l'Univers*, dont les tendances le choquaient, *l'Ami de la Religion*, que, par le seul groupement de quelques-uns de ses amis, il pourvoyait puissamment : Ravignan, Montalembert, Falloux, Champagny, les Riancey... De languissant, *l'Ami de la Religion* devint vite, par ce sang nouveau qu'il lui infusa, un organe vivant. Son entretien, qu'il estimait de première importance, lui coûta néanmoins beaucoup. Il l'a confié à Montalembert : « J'ai fait, pour cette œuvre, des efforts d'esprit, de cœur, de courage, de patience, d'argent, plus grands que ceux que

j'aie jamais faits pour rien sur la terre. » *L'Ami de la Religion* disparu, il fonde *le Français*. Nouvelle dépense de zèle organisateur. Il lui faut gourmander des indifférents, réveiller des endormis, enhardir des timides. Il aboutit pourtant, avec l'aide persévérante d'Augustin Cochin, d'Etienne Récamier, de François Beslay. Encore une fois, il réussit à assembler une élite où se remarquait l'étincelant chroniqueur Bernadille (Victor Fournel) et dont survivent M. Thureau-Dangin, M. Auguste Boucher (1)...

Le Français, né en 1868, eut une courte mais brillante existence. Jusqu'à son dernier numéro, il conserva les qualités qu'Augustin Cochin trouvait aux premiers, et qui manquent d'ordinaire aux feuilles religieuses : « variété, animation, ton dégagé ». Il reçut les directes inspirations de l'évêque d'Orléans pendant les préliminaires orageux du Concile.

Le Français vivait encore, mais avait pris une couleur surtout politique, lorsque son illustre patron crut devoir, à côté, créer *la Défense*. Titre significatif. Il s'agissait, en effet, de « la défense

(1) A côté de la rédaction proprement dite, il y avait un groupe de collaborateurs indépendants, parmi lesquels nous aimons à nommer le comte Guillaume de Chabrol, plume fine, haut et libéral esprit.

religieuse et sociale ». — Tous ceux qui en avaient souci étaient, sans distinction d'opinions quant à la forme du gouvernement, conviés à s'unir sur le terrain des principes supérieurs (1). Mgr Dupanloup approchait de soixante-quinze ans ; mais sa vaillance n'avait pas faibli. Pour forger un nouvel instrument de combat, il retrouvait l'ardeur de jadis. Ainsi le militant ne vieillissait pas.

Rappelons-nous maintenant son rôle de député, non pas à la tribune, — il ne s'agit plus de l'orateur, — mais dans les négociations où se joua le sort de la monarchie, et nous conclurons qu'il n'ignora pas une des formes de l'action que peut ambitionner un homme public, l'action gouvernementale à part. Encore son autorité dans son diocèse valut-elle bien celle d'un monarque.

La variété de ces modes d'agir : prédication et administration, lutte par la parole, dite ou imprimée, lutte par les œuvres... le distrayait de sa fatigue. Falloux le comparait à ces chevaux japonais qui se reposent du trot en galopant.

(1) Parmi ceux qui, sans être proprement attachés à la rédaction du nouveau journal, y collaborèrent, signalons M. Ch. de Lacombe, l'éminent biographe de Berryer.

Parfois pourtant cette diversité même le lassait par le sentiment de son effort émietté : « Et maintenant, écrivait-il un jour à un ami, j'espère n'être pas rejeté dans des travaux extrêmes, comme l'année dernière, et *n'avoir plus à faire que ce que j'ai à faire* ».

Ce qu'il « avait à faire » devait suffire même à un laborieux. Encore lui arrivait-il, en dépit de son désir exprimé et de ses résolutions, d'entreprendre derechef au delà de cette tâche. Il lui fallait contenir, « amortir » ce qu'il appelait lui-même son « impétuosité ». Il se le proposait déjà, après une « petite récollection à Issy », à un âge où les grandes affaires ne l'avaient pas encore pris : « *Faire doucement, lentement, paisiblement.* Pour cela, ne pas *trop* faire (1). » Son impatience d'agir usait ses forces plus que leur emploi. Il se le reprochait : « J'ai une activité terrible qui ruine ma santé, trouble ma piété et ne sert point à ma science. Cela est à régler. Il faut considérer, non point tout ce qu'il y a à faire, c'est cela qui me tue, parce que cela m'entraîne dans l'impossible, mais le temps que j'ai à employer chaque jour. »

Remarquez ce mot : « trouble ma piété ». Com-

(1) *Journal intime*, p. 67.

bien de fois s'est-il accusé de trop sortir de soi par le souci de ces affaires qui le sollicitaient : « Mon grand mal, le seul au moins que j'aperçoive et que Dieu me fasse sentir, c'est le défaut de la vie intérieure, paisible et fructueuse (1) ». Eût-on imaginé que l'idée du cloître (2) pût le traverser ? Le désir cependant lui en vint, comme d'un refuge, d'un lieu de rassemblement pour son *moi* dispersé, et s'il ne se fit ni bénédictin ni chartreux, il suivit du moins le précepte de l'*Imitation* : « Cherchez un temps propre pour vaquer à vous-même.... Entrez dans votre chambre, bannissez-en le tumulte du monde. »

Nous allons le voir, par la volonté du recueillement, s'isoler au milieu de la presse, se ménager, dans son palais épiscopal, une cellule où vaquer à lui-même.

(1) *Journal intime*, p. 4[illegible], 14.

(2) Mgr Lagrange, t. III, p. 819. — C'était sous le coup de nos désastres, en janvier 1871. Il se demanda s'il ne ferait pas bien de se retirer à la Grande Chartreuse. Songeait-il à une retraite définitive ?

CHAPITRE III

L'HOMME INTÉRIEUR.

« Être un homme pour qui le monde intérieur existe ... »
(Abbé Pierre Vignot, *la Vie meilleure*)

« On peut toujours arriver à faire de soi une île. » (Impératrice Elisabeth d'Autriche.)

Saint-Simon admirait chez Armand de Rancé « la paix intérieure d'un homme qui possède son âme ». Mgr Dupanloup désira cette paix, sachant bien, comme Rancé, qu'elle ne s'acquiert que par la possession de soi. Mais cela même lui était difficile presque autant qu'à cette impératrice qui disait : « Nous n'avons pas le temps d'aller jusqu'à nous, occupés que nous sommes à des choses étrangères.... Songeons à sauver du moins quelques instants, pendant lesquels nous puissions

pénétrer dans notre propre vie... (1) » Il disputa donc son âme à qui voulait l'envahir, hommes et choses. C'est-à-dire que, jeté par état dans la vie du dehors, pris par l'administration, par la controverse, par des devoirs de relations qui allaient se multipliant à mesure que grandissaient sa notoriété et son influence, il bataillait pour conserver à sa vie intérieure une part souvent entamée, à toute heure menacée.

Il y dépensa beaucoup d'énergie. Sainte-Beuve, étudiant les solitaires de Port-Royal, découvrait, au fond de ces cœurs austères, le combat, « l'achat toujours pénible, et toujours marchandé, de ce que nous en admirons ». Il l'écrit à propos de M. de Tillemont, si attentif à vaincre sa curiosité d'esprit, jamais suffisamment mortifiée à son gré. Combien malaisée devait être cette constante et exacte surveillance à un évêque par tempérament ami de l'action, et qui y était si fort engagé !... Combien laborieuse cette garde à la frontière de son *moi* profond ! Et qu'il devait lui en coûter pour devenir cet « homme intérieur » qu'il ambitionnait d'être et en qui seul il voyait « lumière, vie, grâce, consolation, force, progrès.... » Ainsi se comprend la maxime qu'il se proposait :

(1) Impératrice Elisabeth d'Autriche.

« Vivre pour moi. » C'est en ce sens que saint Louis disait : « Il faut aimer son âme. »

Nous pouvons nous donner le spectacle de son effort, car il s'est raconté à lui-même, par écrit, cette lutte sans trêve, cette défense pied à pied de toutes les avenues de son être intime, relatant succès et échecs : « 29 mars, absorbé... » ; — « 10 avril, esprit intérieur bien médiocre... » ; — « 13, assez bien ; seulement, je n'ai pas sauvé l'après-midi, conversation que j'aurais dû fuir ; attention forte aujourd'hui... » ; — « très bien : redoubler de rigueur aveugle et sourde » ;... — «... 28, assez bonne journée hier ; avant-hier, ç'avait été ma faute, j'avais ouvert ma porte, l'envahissement s'en est suivi. Tout tient à mes verrous... »

Pourquoi ces notes quotidiennes ? Il l'a dit, quand il a expliqué l'avantage de ses retraites la plume à la main : « Ecrire ainsi est pour moi une manière de méditer, de voir clair dans mon âme et dans les choses de Dieu. Et puis, cela me reste... »

Ce que nous venons d'en citer, d'après Mgr Lagrange, et ce qu'en a extrait M. Branchereau atteste assez que ces *Memoranda* n'étaient pas destinés à paraître. Quand on a une arrière-pen-

sée de publication, on rédige quelque peu. Ici tout est jeté sans souci de la forme. Les répétitions abondent partout. L'ossature élémentaire de la phrase manque souvent. Il est arrivé pourtant que, occupé seulement de sincérité avec soi-même et préparant sur lui un témoignage qui est, on l'a justement dit, « l'histoire la plus intéressante » que nous possédions « d'une âme de prêtre et d'évêque », il a, sans y songer, tracé çà et là des lignes littérairement les plus originales qui restent de lui. Elles nous révèlent, en tout cas, un aspect nouveau de l'écrivain.

Seul à seul avec sa conscience, libéré du régent de rhétorique qu'il était à lui-même, régent classique, sévère aux saillies trop personnelles, il montre un primesaut d'imagination et de sensibilité, en même temps qu'un naturel prompt de style, dont ses écrits surveillés ni ses discours n'offrent guère d'exemples. Un paysage est-il, par la présence ou le souvenir, le lieu de sa méditation, et s'oublie-t-il, dans ce journal, à le décrire, il précise en traits détachés un goût de la nature dont il laisse ailleurs l'expression se dissoudre en généralités éloquentes ; son sentiment perce par les jets d'une prose accourcie et vive, comme ces drageons dont il aimait le surgissement vigoureux au pied des châtaigniers

de ses montagnes. Nous renvoyons à telle page sur la Puya : « J'ai revu la Puya, le marquisat, les bords du lac, ses joncs, ses eaux bleues, ses montagnes... J'ai revu la fontaine du coteau, ses eaux vives... la route des Beauges, les châtaigniers de la Puya, la terre couverte des fleurs des châtaigniers... » On ne se plaira pas moins à telle autre sur Courcelles, ou à quelques lignes sur l'automne à La Chapelle : « L'automne et ses teintes... Le couchant du soleil quelquefois si beau, si pur, si riche et si tranquille vers le fond de la grande allée... Ses dernières clartés sur la Loire, à travers les arbres à demi dépouillés, sur les feuilles jaunissantes et dorées... » Indications rapides, esquisse par tons posés, par *taches*, qui suggère la vision du tableau. Autre part, il caractérise, en trois mots, une figure humaine ; celle par exemple du curé d'Ars : « Œil plein de vie, corps anéanti, parole ardente, vrai saint... » Le contraste entre la brisure de cette diction et les larges ondulations de sa période oratoire rappelle celui, non moins marqué, entre les lettres si peu « cicéroniennes » de Cicéron, si pleines de vivacité désinvolte, et ses discours au nombre étudié.

Mais il ne s'agit pas ici de littérature. Il s'agit

du travail d'une âme sur elle-même et de sa défense contre le monde.

Il consiste, ce travail, en des analyses attentives et en des résolutions fermes.

On eût pu mettre en tête de ce *Journal*, pour épigraphe, cette ligne où l'auteur formule sa loi de sincérité : « J'interpréterai moi-même pour moi comme pour les autres. » Car jamais psychologue de profession ne pratiqua mieux l'examen *objectif* de soi.

Il a jeté un sorte de défi à ses biographes. Bien avant ces atteintes de l'âge qui lui firent pressentir sa fin, — il venait de toucher à la cinquantaine, — parlant des saints que nous ne voyons « que de loin » et dont nous ne « savons rien comme il faut », il disait, sans l'arrière-pensée de se comparer à ces hauts élus de Dieu : « Voyez les gens qui m'estiment et qui peut-être feront sur moi une notice après ma mort... Qu'y aura-t-il de plus faux ! De loin, on ne sait pas le fond, ni les détails. On sait quelques traits qui ont sailli et qui ne sont pas le vrai d'un homme. » Il avait raison. Presque toujours nous racontons et jugeons les morts sans les indispensables témoignages sur ce « fond » qui est le tout de l'homme. Et combien de vivants, que journellement nous coudoyons, ne nous sont connus que

par la surface !.. Mais quand il voyait d'avance en défaut son historien, Mgr Dupanloup ignorait qu'il l'introduisait en tiers dans ses colloques avec lui-même et qu'en se confessant à Dieu, par écrit, il se confessait à nous. Pourvus de l'inestimable document que sont ces mémoires d'une conscience, nous avons d'elle une vue immédiate. Ce n'est pas d'après des renseignements plus ou moins sûrs, et « de loin », que nous en parlons. Nous apprécions, de science certaine, l'homme qui a mis à nu devant nous, croyant le faire devant Dieu seul, ses « inclinations », ses « habitudes », ses « manies »...

Faute d'une pareille information, nous nous serions mépris sur lui, sans doute, plus que sur tout autre. On eût pu croire qu'une physionomie si « sortante », pour employer encore un terme de Saint-Simon, ne laissait guère à deviner, et qu'en nous livrant ses secrets d'âme, un personnage à qui le mouvement extérieur laissait si peu de trêve, nous apprendrait peu. Eussions-nous supposé ce refoulement du désir des « grandes choses », — entendez celles dont l'ambition peut s'autoriser de l'intérêt de l'Eglise, — l'eussions-nous soupçonné chez ce premier champion de l'épiscopat ? C'est, il est vrai longtemps avant de se voir appelé au siège d'Orléans que l'abbé Du-

panloup écrit : « Les grandes choses seraient un danger pour moi et me donneraient de l'orgueil... Ma perfection consiste à faire chaque jour les choses petites, communes et ordinaires que Dieu veut que je fasse ». Mais, à la veille de son sacre, il enviera le simple catéchiste, et, aux heures de son action la plus éclatante, ce sentiment persistera. Il est évêque, et il compose son grand traité de *l'Education*, celui de ses ouvrages où il met le plus de lui-même, celui aussi dont, sans doute, il attend le plus, et le voici prêt à en faire le sacrifice, de celui-là et des autres. Il « laissera là » ses livres, « tant qu'il plaira à Dieu, toujours, s'il lui plaît ». Et, afin d'exécuter sans retard sa résolution, il quittera de suite la Savoie, où il prend ses laborieuses vacances, pour « retourner dans son diocèse.... *y faire sa charge* ». Scrupule rare. La seule pensée d'un tel renoncement honore singulièrement celui dont elle habita l'esprit. Félicitons-nous que, conciliant toutes ses obligations, il ait su rester évêque et écrivain.

Mais pourquoi ces découragements, ces « tristesses mécontentes », chez cet agissant, d'action presque toujours victorieuse ? C'est encore en Savoie — et combien de fois ailleurs ! — qu'il s'avoue cette affliction déprimante. Un jour,

aux environs de Saint-Félix, ayant « beaucoup prié et gémi », il trouva de la consolation à « donner quelque argent à des enfants qui gardaient là leurs troupeaux, à les rendre contents dans ces lieux où il avait été si content à leur âge, et où il se retrouvait si triste ». Une autre fois, à Einsiedeln, il fallut que son confesseur le réconfortât par l'exemple de l'apôtre, qui, lui aussi, s'écria : *Tædet me vivere*... Pourquoi ces abattements, ces langueurs ? il se le demande : « Cela ne me vaut rien sous aucun rapport, et c'est bien déraisonnable ». Mais pourquoi les saints éprouvent-ils souvent des dégoûts si douloureux ?

Parmi les saintes, les prédilections de ce diligent, si éloigné, dirait-on, des contemplatifs, vont à sainte Thérèse. Il songe à faire sur elle un livre. Son histoire l'a charmé. Rarement il a reçu pareille bénédiction, « une impression de grâce plus simple et plus profonde ». Ce qui l'a ému, c'est la complaisance de Dieu « à entrer dans un commerce si intime et si tendre avec une petite créature ». Désormais, sainte Thérèse lui est « un grand secours de vie intérieure ». — Lui eût-on choisi cette patronne ?

Le classerons-nous, cependant parmi les mys-

tiques ? Il est, du moins, un *spirituel*. Sa façon de se recueillir et de prendre parti, en certaines décisives circonstances, lui mérite ce nom. Jamais on ne sut mieux monter pour délibérer, s'asseoir dans la sérénité, au-dessus du terrestre et de l'humain. Lisez le *pour* et le *contre* qu'il pèse avant de se résoudre à l'épiscopat. Je laisse le *pour*. Ceux qui le pressent d'accepter le lui ont suggéré ; il l'enregistre. Voici quelques-unes des réponses qu'il y fait : « Rompre encore une fois ma vie, mon ministère..., et plus que jamais... Renoncer au peu de bien que je fais et à celui de l'avenir. — Prendre une charge effroyable : effroyable comme charge d'âmes. — J'aime mieux mille fois mourir simple prêtre qu'évêque, même sans charge d'âmes. » Il conclut : « Si c'était un devoir, si j'y voyais certainement la volonté, le bon plaisir de Dieu, j'accepterais. Autrement, non. » Nous nous rappelons à qui et combien obstinément il résiste. On est cependant sur le point de vaincre ses refus ; il va dire oui : « C'est un dernier abandon de ma vie à la Providence. J'ai été mis en pièces deux ou trois fois ; c'est une dernière fois... Je fais l'abnégation absolue de mon propre esprit, de ma volonté propre. Je renonce à décider, à diriger ma voie. Je me laisse mener non seulement par

l'obéissance, mais par la docilité... J'entre dans la nuit : *Exiit, nesciens quo iret.* »

Est-ce bien souvent que les dignités s'acceptent après de pareils débats de conscience et se reçoivent ainsi, comme une couronne d'épines ? On arracherait volontiers de ce *Journal*, pour les offrir à méditer aux ambitieux, les pages où se motive cette conclusion.

Il y faudrait joindre celles qui s'intitulent : *Retraite préparatoire au sacre*. Séminariste, Mgr Dupanloup ne pouvait, on s'en souvient, frôler sans émotion un diacre, saisi de respectueuse envie pour sa prêtrise prochaine. Prêtre lui-même, il avait cette idée du sacrement de l'Ordre que, pour n'en pas porter l'honneur avec indignité, il faut « être né grand ou le devenir ». Avec quel sentiment ne devait-il pas approcher de l'épiscopat, se préparer à la réception du Saint-Esprit, « sans restriction » ! Il médite sur la plénitude de cette grâce : « non plus seulement *ad robur*, comme le diacre, non plus *ad remissionem peccatorum*, comme le prêtre, mais pleinement, simplement, absolument, magnifiquement ».

On voit dans sa *Retraite* les craintes multiples qui l'agitent, les analyses inquiètes et subtiles qu'il fait de ses dispositions. Il combat ces

troubles. Il veut, selon sa belle expression, « placer son âme dans la paix, dans la lumière, dans l'onction de Dieu. » Et j'aime ce mot où il résume ce qu'il souhaite de devenir : « Avant tout, il faut être un homme » ; oui, « l'homme de Dieu ». Le prêtre, l'évêque surtout doit être éminemment cela.

Ce qu'il redoute, entre autres risques, c'est de faire « un administratenr tout humain des choses divines ». Là est un des écueils de sa prochaine fonction. Il craint de « ne plus voir les âmes que de loin ». Ne se reproche-t-il pas depuis longtemps de « s'occuper trop du matériel » ? Mais il songe à la puissance de transformation, de régénération, qui est la vertu même du divin Esprit. Il le priera. Ce culte sera sa dévotion. Et voici qu'il se prend à raffiner, qu'il s'impute à faute le sentiment trop déprimant de son indignité, qu'il se fait scrupule de ses scrupules mêmes : « Hélas ! je redoute la dignité, parce que je redoute de me rendre digne .. Il faut se rendre digne ! Il faut s'élever! Il faut s'ennoblir .. » Les appréhensions reparaissent, et l'effroi de ses démérites passés et actuels. Derechef, il s'examine, il se gourmande... Enfin l'apaisement se fait en lui, son cœur s'ouvre à la joie. Il songe aux sentiments d'époux que le pontife doit à

l'Eglise : *Vulnerasti cor meum, soror mea sponsa.* Ce verset du Cantique des cantiques lui vient aux lèvres. Son allégresse s'exalte, et l'heure de son sacre rayonne à ses yeux comme celle d'une mystique fête nuptiale.

Les faits notoires de son épiscopat démontrent assez combien étaient vains les tourments de sa délicatesse. L'administrateur, en lui, ne causa nul tort au pasteur. Il n'est pas besoin de son *Journal* pour l'attester non plus que pour nous rassurer sur sa piété intime. Il s'est accordé à lui-même la satisfaction de reconnaître que sa dignité nouvelle n'y nuisit pas, bien au contraire. Au milieu des incessants tracas de sa charge, plus que jamais peut-être, il pratiqua le précepte de saint Bruno : « habiter son âme. »

Prenons-le dans l'une des circonstances capitales de sa vie d'évêque, une de celles où les attaques du dehors vinrent en surcroît aux soucis de ses travaux pour le distraire de lui-même. L'annonce du Concile lui avait semblé une « grande invitation à un renouvellement de l'esprit sacerdotal, du zèle, du dévouement ». Des polémiques s'allumèrent ensuite qui furent pour lui l'occasion d' « entraînements particuliers ». Du moins, en s'interdisant de pareils entraînements, a-t-il l'air

de se les reprocher. Arrivé à Rome, où d'irritantes provocations le suivent cependant, quelles dispositions consigne-t-il sur son carnet : « Avant tout, désormais, il faut la paix, la prière, la vie intérieure. Donc oraison, lecture spirituelle, visites au Saint-Sacrement. Bréviaire et chapelet peuvent être dits en voiture. Ces moyens peuvent varier ; mais le fond doit être immuable. Jamais je n'ai plus eu besoin de l'esprit de Dieu, de la confiance en Dieu, de l'amour de Dieu... » Il n'y a pas encore une semaine qu'il est dans la Ville éternelle ; il écrit : « Déjà, dans ces premiers jours, j'ai retrouvé cette grâce. Je n'ai jamais invoqué l'Esprit-Saint avec plus de profondeur et d'élan vers le ciel... » Voilà les sentiments secrets, les *dessous* du prélat que l'on dénonçait comme ayant d'avance trafiqué de son vote, « vendu le pape ».

« J'ai d'innombrables et très fâcheux défauts », note quelque part Mgr Dupanloup. Nous n'avons guère jusqu'ici rencontré en lui que des qualités. Ses défauts, tels, du moins, que sa sévérité les grossissait ou les supposait, nous seront révélés par ses résolutions mieux encore que par ses examens. A vrai dire, son sens pratique l'amène souvent à impliquer dans l'examen la résolution.

Il s'est promis maintes fois, nous l'avons indiqué, de contenir sa fougue. Il la sent nuisible à sa culture morale, même à son progrès intellectuel, autant que préjudiciable à ses relations avec le prochain. Il travaille à se persuader que sa nature mérite défiance, que sa précipitation l'entraîne trop, lui fait brûler trop d'étapes, en pure perte de fatigue, et absorber trop de bouchées qu'il n'assimile pas. Il répète : « J'ai le temps ; chaque chose l'une après l'autre ; ne rien dévorer... Ma vie ne manque pas d'aliment ; mais, avant tout, aller doucement, me nourrir... » A certaines heures, haletant, il crie : « Le repos sacré avant tout. » Il implore du relâche, il se supplie lui-même de « supprimer cette tension violente et perpétuelle qui tourne à la maladie ». Enfin il en appelle à la maîtrise de sa volonté : « Toutes les fois que je m'aperçois que mon action devient impétueuse, m'arrêter doucement, tout court, et la suspendre. »

Pas plus qu'on ne doit traiter toutes choses par la violence et vouloir « tout emporter d'assaut », il ne faut, à tout propos, brusquer les personnes : « c'est déplorable ». Il en a éprouvé les inconvénients partout et avec tous : « en chaire, au confessionnal; avec enfants et maîtres.. » Il se donne pour loi « la fermeté sans vivacité... ». Et il ren-

force sa résolution de s'arrêter, le cas échéant, « tout court, *mutare vocem* ». Ce qui le plus souvent l'irrite, ce sont les torts d'autrui, *en tant qu'obstacles au bien*. Certains trouveraient là une excuse. Il n'estime pas que ce soit de quoi le dispenser d'être « paisible ». Il s'engage à » prendre son parti, avec douceur et humilité, du bien qu'il ne lui est pas donné de faire ».

Il a sur la vertu de douceur tout un « dossier ». Il ne s'exhorte pas moins à l'humilité. Il en fait l'objet de méditations suivies. Il demande à tel saint qui en écrivit, des raisons de la pratiquer ; il souhaite de l'aimer : « Oh ! quel bienfait si Dieu m'en donnait quelque goût, quelque goût sincère ! » Est-ce donc qu'il a un sentiment bien altier à dominer ? Il semble qu'il y épuise beaucoup de volonté. Il se redit cette parole du Pontifical : « *Visne humilitatem et patientiam in teipso custodire ? Volo.* » Et il ajoute : « C'est bien difficile. » Il n'a, du reste, pas attendu d'être évêque pour combattre son orgueil ; sans doute parce qu'avant son épiscopat, son orgueil s'était éveillé. Sa renommée de catéchiste avait eu de quoi le faire naître. Il était à la Madeleine quand il se faisait une loi de « parler humblement du catéchisme » et, avant toute action publique, de purifier son intention, « en excluant la vanité ».

Et remarquez cette réflexion : « Je demande l'humilité à mes enfants ; il faut leur en donner un peu l'exemple. » Il exprime à plusieurs reprises, et presque dans les mêmes termes, ce scrupule de loyauté : « Je le conseille à mes enfants ; il faut que je le fasse... »

Ce que, sans doute, il ne conseillait pas à ses premiers communiants, c'était le moyen violent qu'il prenait, lui, pour mater sa superbe. Après ses grands succès de prédication, il cherchait dans sa chambre le coin le plus négligé du balai, et il y baisait la poussière à pleine bouche.

A ce qu'il détestait en lui comme péché d'orgueil, joignons l'intérêt trop humain qu'il se reprochait de prendre à certaines choses. Il s'assignait pour règle l'*indifférence chrétienne*, en d'autres termes, l'abandon à Dieu du succès, une fois fait le possible.

Il est une autre sorte d' « intérêt humain » dont il se défendait avec vigilance. Il se gardait soigneusement d'un zèle trop *affectif* dans la direction des âmes ou leur conquête pour Dieu, et son scrupule à cet égard prenait une expression de franchise naïve. Il se voulait aussi empressé pour « hommes que pour femmes, pour laid que pour beau. » Et, généralisant la règle qu'il venait d'écrire pour lui, il proposait à tout prêtre ce prin-

cipe de conduite apostolique : « Il ne faut pas arrêter les âmes au passage, en leur permettant ou leur inspirant l'affection, mais se servir uniquement de l'affection pour les élever à Dieu... *Gradus ad Deum*. Ne pas être un centre qui retienne, mais un centre qui renvoie. » Belle image, et maxime de haut désintéressement.

Ses résolutions sur l'article de la justice nous transportent dans un ordre d'idées tout différent. Ne jamais faire de dettes, ou, si l'on en fait, s'acquitter sans retard ; surtout ne pas laisser attendre les ouvriers, les domestiques... Ce n'est pas de la délicatesse ni du raffinement dans la probité. C'est à bon droit qu'il le porte sous le chef *justice*. Tout à côté, il inscrit le devoir de l'aumône. Il ne faut pas seulement payer ; il faut donner. Raison de plus pour être « rangé dans ses dépenses ». Ainsi l'économie lui apparaît deux fois comme une vertu.

Il aime l'ordre, et il s'en impose l'obligation, non pas seulement dans la tenue générale de son administration, mais dans le détail. Et il en met dans sa vie comme dans ses comptes : un ordre de même qualité. Il dresse à son usage, mais plus rigoureux, un de ces règlements qu'il se plaisait à imposer.

Quatre heures de prières : deux le matin, deux le soir ; ce n'est pas assez qu'il assigne cette durée à son oraison quotidienne. Il arrête, minute par minute, ou presque, l'emploi de ses journées. Jeune prêtre de vingt-cinq ans, il le fixait par le menu, — comme au séminaire, d'où il sortait à peine, — depuis son lever, à cinq heures, jusqu'à son coucher, à neuf heures et demie ; précisant, par quarts d'heure, un temps de lecture ou de méditation, mesurant au chronomètre ce qu'il accordait aux réceptions ou à la promenade. Son horaire d'évêque n'est pas moins strict. Nous le donnons en note (1) pour qui serait curieux de le lire. L'homme s'y peint, avec son goût de l'autorité légiférante et de la discipline pour lui-même comme pour les autres. Nul ne fut mieux que lui

(1) 1° Lever à 5 heures, — ornison. — 2° Messe à 6 heures ou 6 heures un quart. — 3° De 7 à 9 heures, travail. — 4° De 9 heures à 9 heures et demie, petit déjeuner et bréviaire. — 5° De dix heures à midi, travail. — 6° Midi, au son de la cloche, dîner. — Lecture au moins pendant le premier quart d'heure ; à la fin, un verset d'*Imitation*. — 7° Après dîner, récréation. Réception. Porte ouverte. Bréviaire, si place se trouve. — 8° De 5 heures à 7 heures, bréviaire, lecture spirituelle, visite au Saint-Sacrement ; chapelet, correspondance. — 9° A 7 heures, souper. — Comme le dîner. — 10° Puis récréation. — 11° A 8 heures et demie ou 8 heures trois quarts, prière au son de la cloche, en commun. — 12° A 9 heures, coucher, ou du moins retraite.

« magistrat, roi, juge de soi-même », ainsi que le voulait Joubert.

Le même Joubert voyait dans la règle « un repos ». Mgr Dupanloup sent que sa paix, tant cherchée, en dépend, et il attribue à tel article particulier de la loi qu'il s'est faite une vertu souveraine. Il ne tient à rien tant qu'à la régularité de son lever matinal : « Tout est là. Mon salut y est attaché. » Il ne lui suffit pas, il est vrai, de sortir de son lit à cinq heures pour se croire sauvé. Il considère surtout ses dispositions morales à cet instant du réveil, décisif de la journée. Que son lever soit « prompt et pieux » ; qu'il soit en outre « joyeux... quelle qu'ait été la veille », et « généreux, prêt à mieux faire ». Mais il se le prescrit matinal.

On a écrit que, toute sa vie, il resta séminariste. Bien mieux : lui, si largement intelligent des nécessités du monde, il entreprit de façonner à quelques égards les gens du monde selon la mode du séminaire. Et ne traitait-il pas les dames à peu près en séminaristes, quand, les dissuadant de « disputer avec leur oreiller », il leur disait : « Mais enfin, à quelle heure se lever ? Je ne puis rien imposer ici... cinq heures, ce serait admirable ; cinq heures et demie, très bien encore ; six heures, d'une vertu ordinaire. Plus tard, je ne

conseille plus rien, *et ne réponds de rien.* » Ses auditrices se défendirent-elles de sourire ?

Ce qu'il faut prendre au sérieux et retenir, c'est sa conviction qu'un règlement bien observé garantit le *moi* intérieur, en défend les approches. Pour tout, il avait foi en la « méthode ». Il l'estimait bonne à la prière même. Il se rassurait à voir sa vie spirituelle mise comme en compartiment, protégée contre l'air extérieur par une règle, ainsi que par une cloison : « Ne faire que ce qui est réglé ; ne me livrer au public qu'aux moments convenus ; être inflexible pour le reste du temps... » Voilà la barrière bien établie. Elle n'est pas seulement morale. Le tour de clef renforce la résolution : « Je défendrai ma porte... *Je n'y suis pas*... Mes exercices de piété doivent être inviolables, protégés par des verrous, s'il le faut... Il est absurde de se donner toujours, sans se remplir... » Il énumère ses refuges possibles : « Ici, la grande salle, portes fermées ; mon cabinet, portes fermées ; le jardin, porte fermée. A la Chapelle, le fond du parc... »

Il a raison de tenir au choix du lieu, de l'abri, et au *clauso ostio*. Mais les verrous ne sont rien sans la volonté de s'isoler. Or, c'est ce qui s'affirme à chaque page du *Journal*. Comme

M. Hamon (1), Mgr Dupanloup travaillait à se construire, par l'esprit de solitude, « une chambre qui pût le suivre partout, et dans laquelle il pût se retirer, selon le précepte de l'Evangile ».

Je nomme M. Hamon. Plus d'une fois, la pensée m'est venue, au cours de ces pages, de comparer aux reclus de Port-Royal cet évêque si agissant au dehors et si constamment appliqué à ne pas sortir de soi. Entre lui et M. de Tillemont, par exemple, j'aperçois un trait commun bien saillant, et c'est précisément le goût de la réglementation, de la méthode dans la vie. M. de Tillemont professait que « l'esprit de l'homme, naturellement inconstant, a besoin d'être arrêté par une suite d'actions fixes, afin que, sachant ce qu'il a à faire, il ne soit pas emporté par sa propre légèreté ». Aussi s'astreignait-il à cette fixité d'occupations, depuis quatre heures du matin en Carême, depuis quatre heures et demie le reste de l'année, jusqu'à neuf heures et demie du soir, assignant son moment à chaque office, interrompant une étude, si intéressante qu'elle fût, au coup de cloche.

Nous n'avons garde d'outrer le rapprochement

(1) De Port-Royal.

et de perdre de vue d'évidentes différences. Entre Mgr Dupanloup et quelques-uns des pieux solitaires, il est pourtant d'autres similitudes. Il ne ressemblait pas à un Le Nain de Tillemont seulement par la régularité, mais par l'austérité de la vie. Un jour d'hiver, à Issy, aux environs de ses vingt ans, M. Borderies vint lui faire visite, et, le trouvant dans une triste chambre, sans feu, lui dit : « C'est la chambre d'un bon petit séminariste. » Trente ans après, si M. Borderies avait vécu et qu'il eût vu l'ameublement misérable de l'évêque d'Orléans, son lit de fer, ses chaises dépareillées, la planche brute qui lui servait de table à toilette, il aurait, j'imagine, répété : « C'est la chambre d'un bon séminariste. »

Ne parlons pas de sa voiture, à la ferraille cliquetante, ni de son cheval d'emprunt.

Pour le vivre, sa simplicité était connue. Les officiers prussiens, qui se réjouissaient de faire, à l'évêché d'Orléans, festin au champagne, furent déçus, et leur désappointement prit une forme comique : « Eh bien ! nous n'aurions jamais cru qu'un évêque aussi célèbre en Allemagne n'avait pas de champagne chez lui !... »

Pour le vêtement, c'est de M. Hamon que nous sommes tenté de le rapprocher. S'il ne pouvait, comme le médecin ascète, s'habiller en paysan,

il se revanchait par la grossièreté de sa chaussure, l'usure de ses soutanes. Il portait à sa mort un camail élimé. N'eût été le violet épiscopal, on eût pris ce prince de l'Eglise pour un curé de campagne.

Pauperem vitam, pauperem suppellectilem, c'était une devise de sa jeunesse. Mais, se demandant si déjà il n'avait pas « un peu passé les bornes », il s'était prescrit, pour l'avenir, « un extérieur jamais négligé ». Ne nous étonnons pas de le trouver moins fidèle à cette résolution qu'aux autres. Entre le religieux mépris de la parure et le défaut de soin, la limite s'assigne malaisément. Plus d'un saint y échoua. Cette sorte d'oubli est, d'ailleurs, chez Mgr Dupanloup, un signe de plus de l'intense vie d'âme dont il entendait que rien ne le détournât.

Il s'était fixé, avons-nous dit, quatre heures de prière par jour. Il ne resta guère, sans doute, en deçà ; mais que de fois il dut dépasser !... Si le sentiment de la présence de Dieu et de son action profonde, et l'adhésion de la volonté à cette action peuvent compter comme prière, que fréquentes étaient ses oraisons !... à la promenade, en voyage, même dans cette « fournaise » de Paris, qu'il traversait en courant. Un jour, revenant d'Italie, il se priva du spectacle d'un beau soleil couchant, pour ne pas perdre de vue « une

lumière intérieure ». M. Hamon se gardait aussi, comme s'exprime Sainte-Beuve, « du charme des lieux », parce que, observait-il, ce charme distrait de l'intérieur. Il ajoutait avec une simplicité délicieuse : « Cela est si vrai qu'il y a plusieurs personnes qui sont obligées de fermer les yeux dans des églises qui sont trop belles. »

Faut-il reparler des chevauchées priantes de Mgr Dupanloup en Savoie ? Les gens du pays appelaient l'âne qui le portait lisant son bréviaire et méditant : le *prie-Dieu de l'évêque*. M. Hamon, pour le nommer encore, allait en pareil équipage, un livre ouvert devant lui, sur un pupitre assujetti à la selle.

Nous ne pousserons pas plus loin le parallèle. A y insister davantage, nous paraîtrions chercher le plaisir du paradoxe. Quelques traits ont prouvé, croyons-nous, que le rapprochement n'est point arbitraire. M. Hamon, M. de Tillemont... il nous plaît, en terminant, d'associer — doctrine à part — leur mémoire à celle d'un homme bien différent de caractère et de vocation, mais qui, en plein courant d'action et en pleine mêlée de combat, sut se réserver, au dedans de soi, un asile d'âme, un Port-Royal des Champs.

Author Salomon, Michel. 98675. HEself. S.

Title Mgr. Dupanloup.

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY

Do not remove the card from this Pocket.

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File."
Made by LIBRARY BUREAU